



Union Nationale des Etudiants
en Chirurgie Dentaire



Le Guide des Études en Odontologie

2019

Le Guide des Études en Odontologie

Sommaire

Sincères remerciements à toutes les personnes qui ont apporté leur contribution dans la réalisation de ce guide. À tous les étudiants, aux secrétariats des doyens, aux services de scolarité, aux services administratifs et enfin, à tous nos partenaires qui ont permis la sortie de ce nouveau GUIDE de l'UNECD.

Janvier 2019

Une publication de l'UNECD

Imprimé et édité par

Maquette : Raphael Hainot

Directeur de la rédaction

Edouard Lequertier - Président de l'UNECD

Rédacteurs en chef

Chloé Bélouis et Nicolas Dupré - Vice-présidents en charge des outils de communication

Rédacteurs dans les UFRs d'Odontologie

Célia Balaguer et Ulysse Robert-Garrouteigt

Marie Tavet et Clément Lejeune

Camille Fraisse et Pauline Jeanne

Martin Hage et Mathilde Théry

Alix Daubie et Hippolyte Stamboul

Thomas Leca et Alexis Godchaux

Robin Courp et Mamadou Ndoye

Victor Ganaye et Lou Déon

Damien Cheveau et Hortense Butrot

Nicolas Semaha et Diane Van Der Deure

Lucie Guesneau et Chloé Pocquet

Christophe Sifflet et Alice Girardet -Bonaldi

Romain Baston et Clémence Bur

Alizée Cléaux et Zoé Logeat

Jules Rose et Henry Vitarelle

Roméo Berut et Pierre Steffens

@Photos

UNECD, droits réservés - Fotolia.com

ÉDITO	01
-------------	----

L'UNECD ET SES ASSOCIATIONS

PRÉSENTATION DE L'UNECD.....	02
ÉVÈNEMENTS.....	10
L'UNECD AU COEUR DU MONDE ASSOCIATIF.....	12

LA VIE ÉTUDIANTE

LA REPRÉSENTATION ET LA DÉFENSE DES ÉTUDIANTS.....	16
LES AIDES ET SERVICES.....	17
LES ÉVÈNEMENTS INTER-UNIVERSITAIRES.....	20

LES ÉTUDES EN CHIRURGIE DENTAIRE

FORMATION INITIALE	23
FORMATION POST-UNIVERSITAIRE	29
TOUR DES FACULTÉS	
BORDEAUX	32-33
BREST	34-35
CLERMONT-FERRAND	36-37
LILLE	38-39
LYON	40-41
MARSEILLE	42-43
MONTPELLIER	44-45
NANCY	46-47
NANTES	48-49
NICE	50-51
PARIS V	52-53
PARIS VII	54-55
REIMS	56-57
RENNES	58-59
STRASBOURG	60-61
TOULOUSE	62-63

LE MÉTIER DE CHIRURGIEN-DENTISTE.....64

L'EXERCICE DE LA PROFESSION

LES DIFFÉRENTS MODES D'EXERCICES	68
L'ÉTUDIANT EN FIN DE CURSUS	70
DEVENIR ENSEIGNANT EN ODONTOLOGIE	71
DÉMOGRAPHIE ET CESP	72
INSTALLATION DU CHIRURGIEN DENTISTE	74
POINT PRATIQUE	75
INSTANCES DE LA PROFESSION	76

ANNUAIRE

84

édito

L'Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire réunit les 16 associations étudiantes des facultés d'odontologie du pays, ce qui fait d'elle la seule association représentative de près de 7000 étudiants en Chirurgie Dentaire de France depuis 1961, l'année de sa création.



Cette structure n'a eu de cesse de grandir et est devenue plus forte en s'enrichissant au fil du temps, des bureaux et des générations d'administrateurs qui se sont succédés, et nous continuerons dans ce sens, en innovant sans relâche pour répondre aux besoins des étudiants, que ce soit au plus près de ces derniers mais aussi au niveau national et international.

Le bureau de l'UNECD continuera à défendre les intérêts des étudiants en chirurgie dentaire, comme il le fait depuis sa création, notamment par rapport aux problématiques professionnelles mais aussi par rapport aux réformes de l'enseignement supérieur. Nous travaillerons pour cela avec chaque acteur du monde de l'odontologie.

Notre association s'est ouverte depuis plusieurs années maintenant à de nombreux autres services et projets. C'est dans cette optique que nous tâcherons de pérenniser nos projets de promotion de la santé, de préparer les étudiants à l'entrée dans le monde professionnel, d'œuvrer pour l'épanouissement de chacun d'entre eux ou encore de nous investir toujours plus dans la pédagogie par les pairs.

L'UNECD se doit de se rendre accessible et disponible pour ses étudiants. C'est donc dans cette optique que nous avons effectué une mise à jour de ce Guide des Études en Odontologie dans lequel nous avons tenté de traduire l'ensemble des missions menées par notre association.

Ce livre nous permet également de mettre à l'honneur les associations locales qui par leurs actions et leur investissement, sont la raison d'être et le moteur de l'UNECD.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Edouard Lequertier
Président 2018-2019 de l'UNECD



“

L'UNECD est fière de vous présenter l'édition 2019 de son Guide des études en Odontologie.

À travers ce support, nous avons souhaité apporter le plus de réponses possibles aux personnes s'intéressant aux études d'odontologie et à la profession du chirurgien dentiste en France. Vous y retrouverez notamment des articles concernant l'accès aux études, les facultés et leurs associations, les différents modes d'exercice et les instances qui animent notre profession.

C'est en collaborant avec les associations au local que nous sommes parvenus à construire ce guide dans l'esprit de solidarité auquel nous tenons et qui forme l'essence même de notre réseau.

Nous espérons que cet esprit étudiant que nous nous efforçons de faire perdurer transparaîtra au travers de ce guide car il constitue les fondements de notre investissement et de notre volonté de transmettre et de partager nos valeurs.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,

”

Chloé B. Louis et Nicolas Dupré,
Vice-Présidents de l'UNECD 2018-2019 en
charge des outils de communication

Le Guide des Études en Odontologie

Présentation de l'UNECD

Histoire de l'UNECD

L'Union Nationale des Étudiants en Chirurgie Dentaire (UNECD) est l'association représentative des étudiants en chirurgie dentaire. Elle fédère nationalement les associations représentatives indépendantes des 16 Unités de Formation et de Recherche (UFR) de chirurgie dentaire. Toutes ces associations effectuent la triple missions de :

- **Représentation des étudiants**
- **Services aux étudiants**
- **Animation de la faculté**

Le principe d'indépendance politique, syndicale et confessionnelle est essentiel au sein de l'UNECD, permettant de représenter au mieux les quelques 7 000 étudiants en chirurgie dentaire de France.

L'UNECD est une association régie par la Loi 1901, qui a été créée le 16 juin 1961. C'est la plus ancienne association monodisciplinaire de France.

Si l'UNECD s'est constituée dans le but de fédérer les étudiants de France pour permettre de continuer à se rencontrer dans une ambiance confraternelle et festive, il n'en est pas moins que de grandes revendications ont été portées durant toutes ces années. En premier lieu, l'UNECD a toujours suivi avec un grand intérêt les évolutions et les réformes de notre cursus.

La bataille pour un statut hospitalier des étudiants fit rage jusqu'en 1999 et fut gagnée suite à une grève nationale qui vit le blocage périphérique parisien. [cf. unecd.com/archives/grave98]

Enfin, suite à cette même grève, des efforts considérables ont permis de rendre possible une gratuité relative de notre cursus, notamment dans les premières années d'études.



Une représentativité incontestable et active

L'adhésion des associations représentatives d'étudiants en chirurgie dentaire issues des 16 UFR françaises, ainsi que son réseau d'élus étudiants, fait de l'UNECD l'unique structure représentative des étudiants en chirurgie dentaire. À ce titre, l'UNECD est officiellement reconnue par les différentes instances, qu'elles soient ministérielles, universitaires ou professionnelles.

Le fonctionnement de l'UNECD est basé sur la voix des étudiants des différentes UFR, qui débattent des différents sujets et expriment leurs opinions auprès des associations représentatives de chacune des facultés. Ensuite, les responsables de ces associations, administrateurs de l'UNECD, font remonter les opinions locales afin de dégager une ligne de conduite nationale sur les différents sujets. Ligne de conduite qui sera alors défendue par le bureau de l'UNECD et l'ensemble du réseau auprès des différentes instances.

Trois congrès annuels (à l'automne, à l'hiver et au printemps) réunissant les représentants étudiants permettent d'échanger plus globalement sur les études de chirurgie dentaire amenant à des débats enrichissants. Ces rassemblements sont également un moment de formation (sur le thème de l'associatif, de la représentation nationale, de la vie professionnelle, des questions sociales, etc.) pour l'ensemble des responsables associatifs et des élus aux différents conseils ou tout étudiant souhaitant y assister.

L'UNECD possède ainsi un poids réel dans les différentes discussions à différents échelons : ministériels (réforme des études, statut de l'externe, internat qualifiant...), universitaires (coût des études, organisation des enseignements...) ou professionnels (démographie médicale, installation des nouveaux diplômés...).

Voici quelques exemples des organes dont l'UNECD est membre ou avec lesquels elle travaille :

- La Commission Nationale des Etudes de Maïeutique Médecine, Odontologie et Pharmacie (CNEMMOP)
- Conférence des Doyens et Conférence des Chefs de service
- Ordre National des Chirurgiens-Dentistes (ONCD)
- Association Dentaire Française (ADF)
- Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD)
- CDF, UD et FSDL (syndicats professionnels représentatifs)
- European Dental Students Association (EDSA)
- International Association of Dental Students (IADS)
- La Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE)
- L'Aide Odontologique Internationale (AOI)
- L'Institut Français pour la Recherche en Odontologie (IFRO)
- Le SNIO (Syndicat National des Internes en Odontologie)

À côté de cela, l'UNECD revendique plusieurs dizaines d'élus aux conseils d'UFR, des élus aux Commissions de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) et des élus aux Conseils d'Administration (CA), s'ajoutant à l'ensemble des élus du réseau de la FAGE.

Fonctionnement de l'UNECD

Les responsables associatifs locaux (président et délégué UNECD) de chacune des 16 associations sont administrateurs de l'UNECD. Ils forment ainsi le conseil d'administration (CA) qui se regroupe physiquement cinq fois par an et qui discute en continu par mail via une mailing list.

L'assemblée générale (AG) de l'UNECD est formée des administrateurs et des élus. Elle constitue l'organe souverain de l'association, et à ce titre élit par exemple le bureau national, au congrès d'Automne de chaque année.

Le bureau national est l'organe exécutif de l'association. Il représente ainsi l'association dans les différentes instances, travaille au développement du réseau et des positions de la structure.

Le Guide des Études en Odontologie



L'UNECD est fière de vous présenter son bureau national pour l'année 2018-2019 !

« Nos objectifs principaux cette année sont de défendre les intérêts des étudiants en chirurgie dentaire, par rapport aux problématiques professionnelles mais aussi par rapport aux réformes de l'enseignement supérieur. Nous tâcherons de pérenniser nos projets de promotion de la santé, de préparer les étudiants à l'entrée dans le monde professionnel, d'oeuvrer pour l'épanouissement de chacun d'entre eux et de nous investir toujours plus dans la pédagogie par les pairs. » **Edouard LEQUERTIER, Président de l'UNECD**

Bureau national 2018-2019



Edouard LEQUERTIER

5^{ème} année - Rennes
Président
president@unecd.com



Sophia PELLEGRINO

4^{ème} année - Marseille
Trésorière
tresorier@unecd.com



Nicolas DUPRÉ

6^{ème} année - Paris VII
1^{er} Vice-Président en charge des Outils
de Communication
graphisme@unecd.com



Benoit BREHINIER

5^{ème} année - Nice
Secrétaire Général
secretaire@unecd.com



Ewen LE DRAST

5^{ème} année - Brest
Vice-Président en charge
des Affaires Académiques
academique@unecd.com



Morgane BERDOULAT

5^{ème} année - Bordeaux
Vice-Présidente en charge
de l'Innovation Sociale
innovationsociale@unecd.com

Le Guide des Études en Odontologie

Bureau national 2018-2019

**Dénia BARAC'H**

5^{ème} année - Rennes
Vice-Présidente en charge de la
Solidarité Internationale
solidarite@unecd.com

**Chloé BÉLOUIS**

5^{ème} année - Clermont-Ferrand
Vice-Président en charge des Outils de
Communication
communication@unecd.com

**Maxime BOITEAUD**

5^{ème} année - Bordeaux
Vice-Président en charge de
l'Actualité Professionnelle
professionnel@unecd.com

**Alexis DELPIERRE**

5^{ème} année - Clermont-Ferrand
Vice-Président en charge des Affaires
Internationales
international@unecd.com

**Marion PAILLEAU**

5^{ème} année - Rennes
Vice-Présidente en charge des
Partenariats
partenariat@unecd.com

**Naouelle BOUABBAS**

4^{ème} année - Lyon
Chargée de la mission Tutorat
tutorat@unecd.com

**Maxence HUA**

4^{ème} année - Toulouse
Vice-Président en charge de la
Formation et du Scientifique
formation@unecd.com &
scientifique@unecd.com

**Paul SIMON**

4^{ème} année - Strasbourg
Chargé de la mission projet de
solidarité Népal
nepal@unecd.com

**Adrian RABELLE**

4^{ème} année - Reims
Vice-Président en charge des
Affaires Sociales
social@unecd.com

**Ferdinand MAHOUT**

3^{ème} année - Reims
Chargé de la mission projet de
solidarité Maroc
maroc@unecd.com

**Tanguy GUENNEUGUÈS**

3^{ème} année - Nantes
Vice-Président en charge
du Réseau et du Suivi des Élus
reseau@unecd.com & elus@unecd.com

**Lucie BERTAGNOLIO &
Justine SEYROLLE**

Instance de thèse & Thésée -
Strasbourg & Clermont-Ferrand
Comité de veille
veille@unecd.com

Le Guide des Études en Odontologie

Communication

Afin de rester au plus proche des étudiants et de partager nos actions et notre actualité de manière la plus complète et rapide possible, notre association est présente sur de nombreux réseaux numériques.

Vous pouvez retrouver les liens utiles ci-dessous :

Le **site internet** de l'UNECD : www.une.cd, regroupe l'ensemble de l'expertise et l'actualité de la structure. Il est donc impératif de le parcourir régulièrement.

Toujours dans le domaine de la communication numérique, la **page Facebook** de l'UNECD : **UNECD – Les étudiants en chirurgie dentaire**

La **chaîne vidéo YouTube** de l'UNECD, où vous pourrez retrouver l'ensemble des vidéos explicatives (CESP, négociations conventionnelles, ...) et les retours en image sur des projets menés tels que les missions de solidarité Népal et Maroc :

L'Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire (UNECD)

Le **compte Twitter** : [@UNECD](https://twitter.com/UNECD), qui permet une diffusion rapide des actualités de notre association.



La **Gazette de l'UNECD** est un bulletin trimestriel édité par l'UNECD, qui regroupe l'ensemble des actualités du réseau et vise à offrir une vision différente de nos études. Ce support de communication est diffusé en version numérique sous forme de Newsletter et est également diffusé au travers des différents supports numériques de l'UNECD et des associations de son réseau.

Enfin, l'UNECD édite tous les ans, à destination de l'ensemble des étudiants en chirurgie-dentaire, **Le Guide des Études en Odontologie de l'UNECD**, anciennement appelé "le CODE", que vous lisez actuellement !

Vous n'avez maintenant plus aucune raison de ne pas nous connaître !

Le compte Instagram

Depuis cette année, le compte Instagram de l'UNECD a vu le jour ! Suivez-nous !





W&H, un partenaire
engagé à vos côtés

People
have
Priority



Dental Campus

- Wiki, l'encyclopédie dentaire
- Vidéos
- Événements
- Rapports et études
- News



Interventions dans le cadre du cursus universitaire :
formations, travaux pratiques et scientifiques, forums dentaires,
sponsoring et convivialité autour de réunions techniques.



Plus d'infos sur notre site
wh.com > rubrique Étudiants

whdental
campus

La plateforme des étudiants

Le Guide des Études en Odontologie

Les sujets brûlants

Actualités professionnelles : depuis plusieurs années maintenant, l'UNECD a mis en place un tout nouveau pôle. L'objectif est avant tout d'informer et de former les étudiants, qui représentent les professionnels de demain, sur les problématiques comme le CLESI, la démographie, les réseaux de soins, les centres low-cost, les négociations conventionnelles... Ce pôle a pour vocation de prendre à bras-le-corps les enjeux auxquels nous allons devoir faire face, afin de permettre à chacun et chacune d'avoir toutes les clés en main pour exercer son métier en toute sérénité.

La démographie pose de réelles questions de société, l'évolution du nombre de chirurgiens dentistes et la répartition géographique de ceux-ci indiquant clairement qu'il existe un gros problème qu'il faut réussir à pallier. Cela commence par une prise de conscience de la sphère étudiante des problématiques liées à la démographie, à laquelle doivent succéder des propositions de mesures incitatives permettant d'y répondre.

Le Numerus Clausus était de 801 en 2002. Passant progressivement à 1 200 en 2010, il n'a quasiment pas évolué depuis 5 ans, et ne représente pas une mesure suffisante pour évaluer et répondre à la demande de soins de la population. Ceci du fait de nouveaux facteurs comme l'augmentation du nombre de primo-inscrits à l'ordre formés à l'étranger ainsi que le retardement de l'âge de départ à la retraite. Il est donc indispensable pour l'UNECD de s'emparer de ce sujet et de s'investir dans une campagne d'information et de propositions afin de répondre aux enjeux démographiques. La Stratégie de Transformation du Système de Santé (STSS) annoncé par Emmanuel Macron prévoit une suppression du numerus clausus en 2020, remplacé par une fourchette d'admis en fonction des besoins régionaux et des capacités de formation universitaires et hospitalières.

Les centres universitaires privés de formation médicale ouverts en 2012 et 2013 (CLESI de Toulon et de Béziers) sonnent comme des coups de canons envers le contrôle par l'État de l'enseignement supérieur des professionnels médicaux. L'UNECD est à l'origine de la semaine de mobilisation en Mars 2013 et de la manifestation avec l'ensemble des représentants de la profession de chirurgie dentaire à La Garde, près de Toulon ; plus de 1 500 personnes (dont 800 étudiants) se sont réunis pour faire entendre leurs voix. Actuellement, le CLESI (devenu ESEM) est toujours ouvert et des procédures sont en cours. Depuis la sortie du décret d'application de la loi Fioraso en décembre 2014, cette structure est dans l'illégalité la plus totale. L'UNECD continue le combat, et ne s'arrêtera que lorsque le CLESI aura définitivement fermé ses portes.

Le coût des études en chirurgie dentaire est un combat historique de l'UNECD. Depuis 1998, de plus en plus de facultés reviennent sur la gratuité du matériel pédagogique, et font acheter chaque année toujours plus de matériel de travaux pratiques aux étudiants. D'après une enquête diffusée publiquement en septembre 2012 par l'UNECD, et réactualisée chaque année, ces coûts (pour l'ensemble des études) varient de 250 euros à 3 500 euros en fonction des facultés (cf. les chiffres reportés sur la carte de France ci-contre). L'UNECD ne peut se résoudre à cette situation, et réfute les différents arguments prônant les bénéfices de tels coûts.

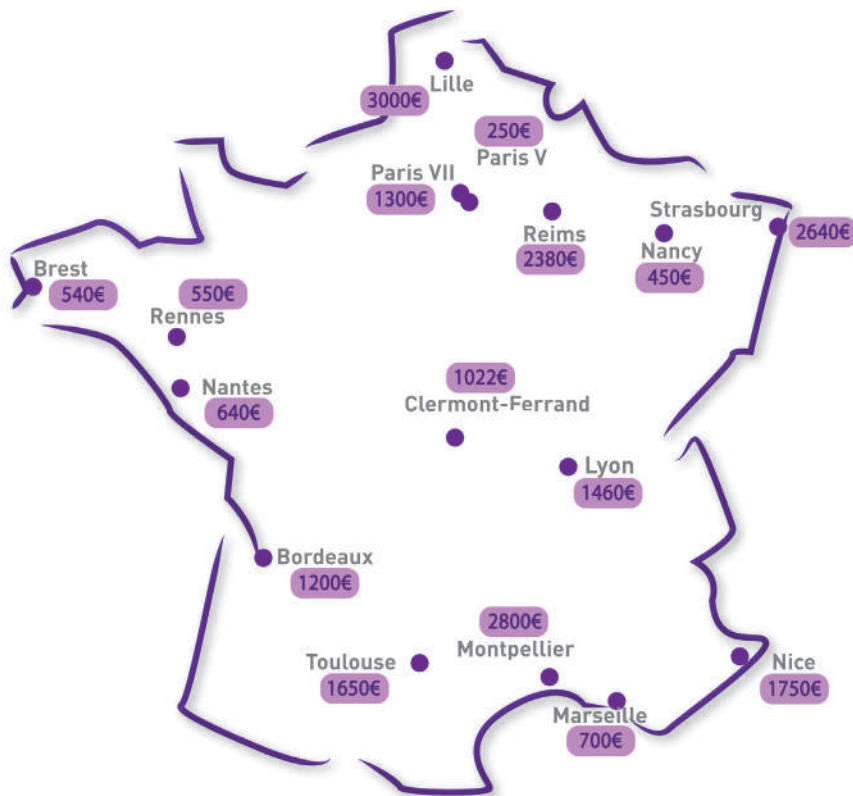
La Conférence des Doyens s'est d'ailleurs empressée d'amorcer un tour d'horizon de cet épineux problème suite aux révélations de l'UNECD. De nouvelles pistes sont actuellement explorées afin de faire face à ce problème d'augmentation du coût des études.

Le bien-être des étudiants est un sujet dont l'UNECD s'est emparé depuis quelques années maintenant. Une première enquête nationale fût réalisée en 2015, ainsi qu'une seconde enquête en 2018. Cette dernière démontre une situation préoccupante au sein des étudiants en odontologie. En effet, on décèle un stress et un mal-être omniprésents chez les étudiants qui est la conséquence d'un ensemble de facteurs décrit par ces derniers. Afin de leur venir en aide, l'UNECD s'engage auprès des étudiants à présenter les problématiques locales ainsi que des solutions adaptées dans chaque UFR.

Les résultats de l'enquête sont disponibles sur www.unecd.fr

L'harmonisation nationale et européenne des études doit encore être travaillée. La loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (Loi LRU) offre des libertés aux différentes universités françaises quant à leurs méthodes d'enseignement, mais l'existence d'un socle de base national et européen est nécessaire. À ce titre, l'UNECD est totalement favorable aux évaluations des formations de santé par l'AERES (Agence Nationale de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur). Ce travail à l'échelle européenne est actuellement en cours. L'European Dental Students' Association a publié à ce sujet plusieurs Communiqués de Presse suite à son étude auprès de 964 étudiants issus de 19 pays de l'Union Européenne. Celle-ci a montré que de manière générale, les formations étaient très hétérogènes entre les différentes facultés et écoles de Chirurgie-Dentaire européennes, de même qu'une meilleure harmonisation était nécessaire, aussi bien en matière de curriculum que de pratique clinique. L'UNECD soutient fortement cette initiative dans un contexte de libre circulation des travailleurs au sein de l'UE et de reconnaissance mutuelle des Qualifications Professionnelles.

L'encadrement des étudiants doit être débattu, et remis au goût du jour. Aujourd'hui les enseignants titulaires, surtout s'ils sont à "temps plein", doivent encadrer les étudiants



mais également travailler au fauteuil, dans des consultations par exemple. Il ne faut pas sacrifier la formation des étudiants pour l'amélioration à tout prix de la recherche. À côté de cela, la création de postes de Praticiens Hospitaliers (PH) à temps partiel dans les CHU nous apparaît absolument nécessaire, afin de dynamiser le fonctionnement des services.

Les stages hospitaliers doivent être revalorisés par les décideurs, à l'heure où dans certains CHU les volumes horaires des stages ont été diminués de moitié, pendant que dans d'autres CHU les étudiants travaillent à trois par fauteuil. À côté de cela, le développement des stages actifs pour les sixièmes années est une alternative indispensable à uniformiser sur l'ensemble des campus, permettant ainsi aux étudiants de découvrir le monde libéral en immersion complète et contrôlée.

Depuis maintenant plus de 2 ans, **la réforme du 3e cycle** des études en odontologie occupe les différents acteurs de la formation initiale. La création de nouvelles spécialités, la refonte de la 6e année, ou bien encore la création d'un nouveau concours national sont autant de propositions liées à cette réforme.

Valoriser une formation d'excellence par la recherche est un des fers de lance de l'UNECD. La recherche est un élément

fondamental dans l'évolution de notre métier. Notre objectif est d'en faire un point fort dans le cadre de notre formation universitaire. La journée scientifique de l'UNECD, qui a vu le jour en juillet 2015 à Marseille, a justement pour vocation de recréer un lien entre les étudiants et le monde de la recherche en valorisant les meilleurs travaux de thèses et de posters. Suite à ce succès, cette journée évoluera en congrès étalé sur plusieurs jours.

La mobilité étudiante est très peu développée en chirurgie dentaire, ce qui va à l'encontre de l'ensemble des recommandations sur le sujet. L'UNECD a donc favorisé l'inscription de cette mobilité étudiante dans les textes réglementaires, qui doit désormais être travaillée au sein de la conférence des doyens ainsi que dans chaque faculté.

L'orientation et la réorientation des étudiants est un travail particulièrement important de l'UNECD et de la FAGE. Que ce soit un lycéen, un étudiant de PACES ou n'importe quel autre citoyen qui se pose des questions sur les études et le métier de chirurgien dentiste, il est essentiel qu'il puisse obtenir des réponses concrètes et pragmatiques. À contrario, il est important de développer des offres de réorientation pour les étudiants qui se rendent compte qu'ils ne sont pas fait pour le métier de chirurgien dentiste, afin qu'ils ne repartent pas de zéro.

Le Guide des Études en Odontologie

Évènements

Congrès scientifique

Le congrès scientifique est ouvert à tous les étudiants, y compris les internes, ainsi qu'aux jeunes praticiens (thésés depuis moins de 2 ans) et aux assistants. Les étudiants majors de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années de chaque UFR d'Odontologie sont invités.

Il se déroule sur deux jours, tous les deux ans, et ceci en partenariat avec l'Institut pour la Formation et la Recherche en Odontologie (IFRO).

Afin de promouvoir la recherche et l'excellence de notre formation universitaire, les étudiants sont mis en avant par les prix de thèse et de poster.

Ce congrès vous permet d'assister à des conférences variées présentées par des Chirurgiens-Dentistes reconnus internationalement venus nous faire partager leur passion et leur expérience, ainsi que des Chercheurs présentant leurs travaux préfigurant la dentisterie du futur.

Avec ce congrès l'UNECD souhaite mettre en avant le cursus hospitalo-universitaire, la recherche et avant tout le désir d'apprendre !



Solidarité Internationale

Ce pôle, créé il y a 3 ans, a pour objectif de permettre aux étudiants en chirurgie dentaire de participer à des projets de solidarité internationale, basés essentiellement sur la sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire. Soit en leur donnant la possibilité de participer aux missions au Maroc et au Népal de l'UNECD, soit par le biais de formations afin de leur donner toutes les clefs leur permettant de créer leur propre projet.

Les missions au Maroc et au Népal sont destinées aux populations pour lesquelles l'accès aux soins est limité pour des raisons géographiques et/ou économiques et dont l'information sur l'hygiène bucco-dentaire est souvent inexistante.

L'été dernier, ce sont six étudiants qui ont été sélectionnés afin de parcourir le sud du Maroc et ont sensibilisé environ 800 personnes provenant de diverses associations, d'orphelinats, et de villages isolés.

Au Népal, six autres étudiants ont été sélectionnés et ont sensibilisé plus de 1200 népalais provenant d'un orphelinat, d'un centre pénitencier, de plusieurs écoles et de villages reculés.

L'action de l'UNECD dans ces deux pays se pérennise par le renouvellement de ces missions pour l'année 2018.



Gardez le sourire

Une nouvelle fois l'UNECD s'engage dans le projet de prévention bucco-dentaire «GARDEZ LE SOURIRE».

Au cours de ce projet, des étudiants en chirurgie dentaire vont à la rencontre de leurs pairs des autres universités, afin de leur donner quelques conseils en hygiène dentaire et leur dispenser quelques réflexes simples et rapides à mettre en œuvre immédiatement afin de gérer leur capital "dents". Plus de 8000 étudiants ont pu bénéficier de conseils sur la première édition du projet en 2015, et plus de 6000 lors de l'édition 2016.

L'objectif est de sensibiliser une tranche à risque de la population : la population étudiante, qui néglige souvent les soins bucco-dentaires et les consultations chez le dentiste. C'est donc avec des mots simples, qu'une campagne de prévention par les étudiants et pour les étudiants est mise en place.

Les jeunes bénévoles, formés par les enseignants du collège des chirurgiens dentistes universitaires en Santé Publique, ont donc à cœur de rencontrer d'autres étudiants en deux jours afin de leur prodiguer de manière claire et compréhensible les recommandations de la HAS (Haute Autorité de Santé) en matière d'hygiène dentaire, et en montrant les risques encourus liés à une négligence de soins.



Le Guide des Études en Odontologie

L'UNECD au cœur du monde associatif

L'UNECD est l'association monodisciplinaire nationale de la filière. "Monodisciplinaire" parce qu'elle ne s'attache qu'à une seule filière, celle de l'odontologie, et "nationale" puisqu'elle regroupe les 16 associations locales représentatives des étudiants en odontologie de France.

L'UNECD adhère elle-même à d'autres associations représentatives (comme la FAGE, l'EDSA, ou l'IADS) et porte alors la voix des 6500 étudiants en chirurgie-dentaire de France.

La Fédération des associations générales Étudiantes - La FAGE

La Fédération des associations générales étudiantes - FAGE - est la première organisation représentative des étudiants et des jeunes en France. Fondée en 1989, elle assure son fonctionnement sur la démocratie participative et regroupe près de 2 000 associations et syndicats, soit environ 300 000 étudiants.

La FAGE a pour but de garantir l'égalité des chances de réussite dans le système éducatif. C'est pourquoi elle agit pour l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes en déployant des activités dans le champ de la représentation et de la défense des droits. En gérant des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux, elle est également actrice de l'innovation sociale.

La FAGE est reconnue organisation étudiante représentative par le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Indépendante des partis, des syndicats de salariés et des mutuelles étudiantes, elle base ses actions sur une démarche militante, humaniste et pragmatique. Partie prenante de l'économie sociale et solidaire, elle est par ailleurs agréée jeunesse et éducation populaire par le ministère en charge de la jeunesse.



The European Dental Students' Association: l'EDSA

The European Dental Students' Association (EDSA) a été fondée en 1988, à Paris, et représente plus de 65000 étudiants en odontologie, de 182 facultés réparties dans 30 pays différents. L'EDSA est une association à but non lucratif ouverte à toutes les associations locales comme nationales représentant les étudiants en chirurgie-dentaire d'Europe.

Les fonctions de l'EDSA sont les suivantes :

- la promotion et le développement de contacts internationaux,
- les échanges d'idées tant sur le plan éducatif qu'associatif,
- la possibilité de comparer les différents systèmes éducatifs en Europe,
- Créer une communauté multiculturelle et interactive.

Les membres de l'EDSA se réunissent deux fois par an sous forme de congrès d'une semaine, organisés dans différentes villes des pays membres. Le premier se déroule généralement au printemps, il aura lieu cette année à Amsterdam du 8 au 13 avril 2018, et le deuxième se tient fin août. Ce dernier coïncide avec le congrès de l'ADEE (Association for Dental Education in Europe) qui elle, est l'association des enseignants européens.

L'UNEDC est actuellement membre actif de l'EDSA. Ce statut lui donne un droit de vote et un accès total aux projets de portés par l'association.

Les projets principaux

Le projet de solidarité internationale PAMOJA : projet en Tanzanie, dans les écoles de Dar Es Salaam et Morogoro, en collaboration avec l'association étudiante dentaire Tanzanienne (TDSA) et l'université de Muhimbili (MUHAS).

Ce projet a pour buts principaux l'éducation, le dépistage et le traitement d'environ 1000 enfants, afin de renforcer le projet "Fit for Schools" de l'OMS.

La mission s'effectue pendant deux semaines au mois d'août, elle regroupe 15 étudiants de l'EDSA et 15 étudiants de la TDSA, ainsi que plusieurs dentistes qualifiés.

Les participants sont sélectionnés sur CV, lettre de motivation, et doivent justifier d'un an minimum d'expérience clinique.

Les inscriptions ouvrent généralement début octobre.



European Dental Students' Association

Les EVP (Exchange Visitor Program) : programme à but éducatif et culturel créé par l'EDSA. Il permet aux étudiants de se rendre dans une autre faculté pour une durée d'une à six semaines pour découvrir un nouveau pays, des méthodes d'enseignement et de soins locales autour de 3 programmes : académique, social et culturel. Plus de 21 pays y ont déjà participé actuellement. L'échange se veut simple à mettre en place, et peut convenir à des étudiants voulant bénéficier d'une expérience internationale sans sacrifice de formation initiale. La liste complète des EVP est disponible sur le site de l'EDSA ainsi que sur leur page facebook.

Le projet SM!LE : programme de prévention bucco-dentaire par les étudiants en chirurgie dentaire, sur les campus universitaires européens.

Le Magazine : disponible en ligne sur le site de l'EDSA.

Le programme de recherche : dont le but est de promouvoir la recherche auprès des étudiants en leur offrant des échanges internationaux.



Cette année la Présidente de l'EDSA est française, il s'agit de Alyette GREIVELDINGUER. Tangut PINEDO-TORA fait également partie de l'équipe en tant que Prevention Officer.

<https://www.edsaweb.org/>

The International Association of Dental Students: IADS

L'IADS représente près de 200 000 étudiants en chirurgie-dentaire dans le monde, issus de 60 pays différents. Elle a été fondée en septembre 1951, pendant la première Assemblée Générale de l'IADS qui eut lieu à Copenhague, au Danemark.

L'UNECD est membre actif de l'IADS depuis septembre 2016 !

Ce statut lui donne un droit de vote et un accès total à des projets tels que :

- De nombreux échanges internationaux de clinique ou de recherche, de 2 à 4 semaines dans 23 pays différents.
- Des projets de solidarité internationale : au Népal, en Jamaïque, au Soudan et bientôt en Inde.
- La possibilité de publier des articles de recherches dans lesquelles les étudiants sont impliqués, dans le journal officiel de l'IADS « The Dental Students' Research ».
- 2 congrès par an, dont 1 concomitant avec celui de la FDI (Fédération Dentaire Internationale) à des conférences en ligne appelées "webinars" presque tous les mois, durant lesquelles des conférenciers reconnus à l'international partagent leurs expériences et connaissances gratuitement à l'aide de présentations de qualité.

Site internet : <http://www.iads-web.org>

IADS



Des offres complètes au meilleur tarif pour les étudiants Chirurgiens Dentistes

RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

souscrivez en ligne en 2 minutes

Offerte⁽¹⁾

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

à partir de

9,75 €/mois⁽²⁾

ASSURANCE HABITATION

à partir de

4 €/mois⁽³⁾

ASSURANCE AUTO

garantie du conducteur à partir de

600 000 €⁽³⁾

GPM ACCIDENTS DE LA VIE

à partir de

4,40 €/mois⁽⁴⁾



Les 2 Prix de thèse de 1 500 € de Groupe Pasteur Mutualité et GPM Chirurgiens-Dentistes ont pour objectif de distinguer des travaux issus des sections Ethique, Parodontologie et Implantologie.

(1) Garanties assurées par PANACEA Assurances - Société d'assurance régie par le Code des assurances, située au 34 boulevard de Courcelles, 75809 Paris cedex 17 - Prise en charge intégrale par Groupe Pasteur Mutualité de votre cotisation 2018/2019 portée sur votre attestation jointe y compris la contribution au fonds de garantie de 15, 20 ou 25 euros selon votre spécialité. Ne concerne pas les adhérents qui pratiquent la gynécologie-obstétrique à titre libéral.

(2) Garanties assurées par AGMF Prévoyance - Union de Mutuelles soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, située au 34 boulevard de Courcelles, 75809 Paris cedex 17.

(3) Garanties assurées par Thélem Assurances - Société d'assurance mutuelle régie par le code des assurances, situé à le Croc, 45 430 Chécy.

(4) Contrats assurés par GPM Assurances S.A. - Société d'assurance régie par le Code des assurances, située au 34 boulevard de Courcelles, 75809 Paris cedex 17.

(5) Tarif exprimé pour des garanties ITT/INVAL franchise 30J + décès 50% pour un interne de 1^{ère} année (Base Garantie = 20 045,71 €/an).



Groupe Pasteur Mutualité Partenaire de l'UNEDC
01 40 54 54 54 ou **www.gpm.fr**
Du lundi au vendredi - de 8H30 à 18H00
Rubrique "Jeunes professionnels"

La représentation et la défense des étudiants

La représentation et la défense des étudiants passent par l'implication dans différents conseils, que ce soit au sein des facultés, du CROUS, de l'Université, de l'Hôpital, etc... Dans ces conseils, les représentants étudiants possèdent une voix délibérative ou consultative, ce qui leur permet d'être réellement impliqués dans les débats ! Ces représentants sont élus généralement tous les deux ans, pendant des élections qui sont des moments forts de la vie étudiante.

Les conseils d'UFR

Chaque Unité de Formation et de Recherche (UFR) est administrée par un conseil élu, et dirigée par un directeur (doyen) élu par ce conseil. L'ensemble des acteurs de la faculté y sont représentés : les enseignants, le personnel et les étudiants. Ce conseil est chargé de l'ensemble de la gestion de la faculté, en établissant la politique générale, en votant le budget annuel, et actant les modalités de contrôle des connaissances ou les calendriers annuels, etc. De plus, plusieurs commissions peuvent lui être rattachées, afin d'avancer plus efficacement sur certains dossiers. Le rôle des élus étudiants (entre 4 et 6 élus par UFR) dans ces conseils est donc essentiel, les discussions et les décisions prises ayant un impact direct sur le « terrain » de la faculté.

Les conseils centraux

Le conseil académique (CAc), composé de 2 sous-commissions (CFVU et CR) :

- La CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire) délibère sur tout ce qui concerne la pédagogie et la vie à l'université : organisation des enseignements, création de nouvelles filières, validations des acquis, orientation des étudiants, etc. Elle favorise également les activités culturelles, sportives, sociales et associatives. C'est également la CFVU qui gère les FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) qui finance des projets étudiants. La CFVU est composée de 20 à 40 membres dont 40% d'étudiants, 40% d'enseignants et 20% de personnalités extérieures.

- La CR (Commission de Recherche) se prononce sur l'ensemble des politiques de recherche.

Le Conseil d'Administration (CA), qui mène au sens propre la « politique » globale de l'université : vote du budget, signature d'accords et de conventions, règlement intérieur, règles relatives aux examens, etc. L'ensemble des propositions des conseils d'UFR doivent être ratifiées par le CA. Le conseil d'administration est composé de 24 à 32 membres dont 4 à 6 étudiants.

Un étudiant vice-président (VPE) est élu parmi les représentants étudiants du CAc. Il est chargé du lien avec le CROUS.

Le bureau de l'université est présidé par le président de l'université et réunit les vice-présidents. Il est donc possible que le VPE siège au bureau. Le bureau est chargé de l'élaboration de la politique soumise au conseil d'administration et de la gestion de l'établissement.

Le directeur général des services est chargé de la direction, de l'organisation et du fonctionnement des services administratifs, financiers et techniques de l'établissement.

Le CNESER

Le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) est un organe ministériel consultatif, que le gouvernement a obligation de consulter pour tout projet de loi ou de règlement (arrêté ou décret) relatif à l'enseignement supérieur. À l'égal des conseils centraux à l'échelle de l'université, le CNESER assure donc la représentation, au niveau national, des étudiants, des personnels et des enseignants de l'ensemble des universités, ainsi que des grands intérêts nationaux (discussion sur le budget de l'enseignement supérieur par exemple).

Éminemment politiques, les décisions du CNESER peuvent avoir un impact considérable sur l'avenir de l'enseignement supérieur en France. L'UNEDC via la FAGE et ses cinq élus participe donc à ces discussions et n'est donc pas en reste sur ces différents sujets.



La CVEC :

La contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) est instituée par la loi "Orientation et réussite des étudiants" et est à hauteur de 90 euros. Cette somme sera reversée aux universités et CROUS et sera dédiée à la vie étudiante.

Qui doit s'en acquitter ?

Tous les étudiants en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur.

Quels étudiants sont exonérés ?

Les boursiers ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre des aides spécifiques annuelles

Les étudiants réfugiés

Les étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire

Les étudiants enregistrés en qualités de demandeurs d'asile

A quoi sert la CVEC ? "Améliorer les conditions de vie sur les campus et donc favoriser la réussite tout en diminuant le coût de la rentrée"

- Pour votre santé : (Les 5 euros de médecine préventive sont dorénavant inclus dedans) ;

- Pour favoriser l'accompagnement social ;

- Pour développer la pratique sportive sur les campus : (Dorénavant les droits d'inscription au SUAPS sont inclus dedans) ;

- Pour soutenir vos initiatives : (Le budget FSDIE se voit considérablement augmenté par un apport supérieur en subvention) ;

- Pour faire vivre l'art et la culture ;

- Pour améliorer l'accueil des étudiants.



Les CROUS et le CNOUS

Les CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) sont des établissements publics régionaux, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, ayant de nombreuses missions :

- Le logement social étudiant,
- La restauration universitaire,
- Les aides sociales et l'accompagnement,
- L'emploi étudiant,
- L'accueil des étudiants internationaux,
- La culture et le soutien à l'engagement et aux initiatives étudiantes.

Chaque CROUS est géré par un conseil d'administration, au sein duquel 7 étudiants élus pour deux ans siègent. Ils sont des décideurs à part entière de la politique et des projets menés, et ont donc un rôle essentiel à jouer!

Enfin, le CNOUS (Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires) est l'échelon national qui fédère l'ensemble des CROUS et où sont débattues les grandes lignes de la politique des CROUS, le budget ou encore le prix du ticket du "Resto U". Les élus étudiants de la FAGE, au nombre de 5, y siègent également.

La Vie Étudiante

Les aides et services

Le logement

Le réseau des oeuvres dispose de 174 000 places (chambres ou studios) destinées en priorité aux étudiants boursiers dont le loyer va de 180€ à 500€ par mois. La demande d'un logement géré par le CROUS se fait via le dossier social étudiant (DSE) à remplir entre le 15 janvier et le 31 mai.

Les bourses sur critères sociaux

Les bourses sur critères sociaux gérées par les CROUS, sont les aides financières «reines» de l'enseignement supérieur. Elles sont versées mensuellement pendant 10 mois, pour l'année 2017-2018 elles vont de 1009€ à 5551€ par an. Le montant du versement dépend de l'échelon auquel appartient l'étudiant (il en existe 8 en comptant le Obis), calculé en fonction des revenus de vos parents, le nombre d'enfants et l'éloignement de votre lieu d'étude. Ces bourses induisent également l'exonération des droits d'inscription universitaires et l'exonération de la CVEC et l'exonération de la cotisation à la sécurité sociale étudiante. Pour bénéficier de ces bourses, il faut être éligible et remplir le **dossier social étudiant (DSE)** entre le 15 janvier et le 31 mai.



La restauration

La restauration à destination des étudiants est assurée majoritairement par des restaurants gérés par le CROUS et, de manière complémentaire, par les structures agréées par le CNOUS. Le coût unitaire du repas, en restaurant universitaire, payé par l'étudiant est de 3,25€ et il comprend un repas complet assis (une entrée, un plat chaud et un dessert). Le paiement a vocation à devenir entièrement réalisé via la plateforme IZLY et ainsi «zéro cash» : rechargement en ligne et paiement via un QR code sur le smartphone ou via la carte étudiante sans contact. A savoir que pour l'ouverture d'un compte IZLY, un repas est offert en restaurant universitaire.

Pour plus d'informations, renseignez-vous notamment auprès de votre Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), il y en a forcément un près de chez vous !

Le saviez-vous ?

Les différentes aides à votre disposition

Les aides gérées par les CROUS :

- Les bourses sur critères sociaux
- Les aides spécifiques :
 - o L'aide spécifique allocation annuelle (ASAA)
 - o L'aide spécifique allocation ponctuelle (ASAP)
- Le complément mérite

Les aides gérées par l'Etat, les Régions et Départements :

- Le fond de solidarité pour le logement (FSL)
- Le fond d'aide aux jeunes (FAJ)
- L'aide personnalisée au logement (APL)

Les aides gérées par action logement :

- L'avance LOCA-PASS
- La garantie LOCA-PASS
- Le dispositif Visale

Les aides gérées par les CHU :

- Les indemnités kilométriques

Plus d'information sur :

www.unecd.com « Vie étudiante » puis « aides sociales »

Les aides et services

Les services et centres de santé universitaires

Chaque université dispose d'un **service de santé universitaire** (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé - SUMPPS) qui est votre disposition pour des bilans de santé gratuit mais également des consultations de premier niveau (contraception, diététique, psychologie, relaxation, sophrologie, tabacologie, vaccinations et dépistages). Renseignez- vous auprès de votre service.

Certains de ces services sont aussi des **centres de santé universitaires**. Ils vous offrent ainsi une prise en charge de premier niveau, en cas de besoin, avec des consultations de médecine générale, gynécologie, médecine spécialisée, etc. Le tiers payant y est pratiqué et vous n'avez ainsi qu'à régler la part complémentaire de mutuelle ou prise en charge par la sécurité sociale. Vous pouvez aussi déclarer un des médecins du centre de santé comme étant votre médecin traitant.

À noter que les **Services Université Handicap (SUH)** accompagnent dans leurs études, les étudiants ayant une reconnaissance de handicap. Les services de santé universitaires sont là pour déterminer des aménagements d'études et d'examen dont vous pouvez avoir besoin, y compris en cas de handicap temporaire (consécutif, par exemple, à un accident).

Votre bien-être, parlons-en !

Suite à l'analyse de la dernière enquête sur le bien être des étudiants, les résultats montrent une réelle détresse de ces derniers, des structures ainsi que de nombreux interlocuteurs sont disponible pour vous aider.

Au sein de vos universités, il existe ce que l'on appelle les Services Universitaires de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS), cela correspond au service de santé universitaire (SSU) ou au centre de santé universitaire (CSU) selon vos universités.

Au sein de vos UFRs, plusieurs intervenants sont à votre disposition :
Vos **élus UFR**, ce sont des étudiants tout comme vous, ils sont donc à même de comprendre vos problèmes et de par leur statut ils ont la possibilité de vous défendre si nécessaire.
Le **Vice-doyen en charge du bien-être** des étudiants, c'est l'interlocuteur privilégié de l'administration.

L'association SPS (Soins aux professionnels en santé) :
Cette association est là pour vous écouter, si vous en ressentez le besoin. Ils luttent contre le burn-out, la dépression et les idées suicidaires. Ce service fonctionne 24h/24, 7j/7, c'est anonyme et gratuit.
Voici le numéro vert pour les contacter : 0805 23 23 56

Le vice-président en charge des affaires sociales de l'UNECD, il sera en mesure de vous conseiller, de vous aiguiller vers le bon interlocuteur et si besoin engager le dialogue avec ce dernier.
Vous pouvez le contacter via cette adresse mail : social@unecd.com



Dossier de presse
Octobre 2018

UNECD
Union Nationale des Etudiants
en Chirurgie Dentaire
www.unecd.com

**LE MAL-ÊTRE
DES ETUDIANTS EN
ODONTOLOGIE :
parlons-en et agissons !**

Le Guide des Études en Odontologie

Les événements inter-universitaires



Voici une liste des événements organisés par certaines associations étudiantes d'UFR de chirurgie-dentaire, ou par certaines associations regroupant des étudiants venus de différentes UFR. De tels événements permettent de favoriser l'esprit de camaraderie entre futurs professionnels, la bonne humeur étant de mise. Ces événements sont donnés à caractère purement informatif, l'UNECD n'étant pas impliquée dans leur organisation.

• Les Olympiades Interdentaires d'hiver :

Cet événement, vieux de plus de 50 ans, rassemble des étudiants en chirurgie-dentaire de toutes les régions de France, dans une station de sports d'hiver, généralement au mois de Mars. Durant une semaine, diverses animations sportives sont au rendez-vous.

• Le Grand Ouest Dentaire (ou GOD) :

Historiquement, cet événement rassemblait essentiellement des UFR du Nord de la France. Mais depuis quelques années, les UFR de l'Ouest participent activement à faire revivre ce rassemblement. Au programme : activités nautiques et jeux sur la plage notamment.

• Le Paintball Du Nord (PDN) :

Généralement organisé durant un week-end de novembre, cet événement se veut sportif et ludique.


TOUTE UNE LIGNE D'OFFRES
Pour Vous

Nous agissons toujours
dans votre intérêt.

3233

Service gratuit
+ prix appel

ou 01 71 14 32 33 - etudiant.macsf.fr



**RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE -
PROTECTION JURIDIQUE**

Offert⁽¹⁾



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

À partir de
16€ /mois⁽²⁾



**ASSURANCE⁽³⁾
ET FINANCEMENT
AUTOMOBILE⁽⁴⁾**

**Des solutions
sur-mesure**



**ASSURANCE MULTIRISQUE
HABITATION**

À partir de
5€ /mois⁽⁵⁾



PRÊT ÉTUDIANTS

Jusqu'à
21 400€⁽⁶⁾

Rejoignez plus de 125 000 étudiants en santé sur : facebook.com/etudiantsensante

Suivez-nous sur : twitter.com/EtudiantsSante et instagram.com/etudiantsensante



Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Hors internes, hors remplacements. (2) Offre valable sur un contrat MACSF Générique Responsable jusqu'au 31/12/2018, sous réserve d'évolution des taxes, pour un étudiant en médecine de moins de 41 ans, pour un étudiant en chirurgie-dentaire de moins de 36 ans, et de moins de 31 ans pour les autres études. (3) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF assurances. (4) Avec Club Auto MACSF clubauto-macsf.com, 0 805 051 006, service et appel gratuits, sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement. Incapacité, Invalidité est exigée par le prêteur. Vous pouvez souscrire une assurance équivalente auprès de l'assureur de votre choix.

MACSF assurances - SIREN n° 775 665 631 - MACSF prévoyance - SIREN n° 784 702 375 - SAM - Entreprises régies par le Code des assurances - MACSF financement - 343 973 822 RCS NANTERRE - SIREN n° 343 973 822 - Société de financement - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - Sièges sociaux : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX - MFPS : Mutuelle Française des Professions de Santé - N° immatriculation 315 281 097 - Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité. Siège social : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX. AMAP - Association Médicale d'Assistance et de Prévoyance - 11 rue Brunel - 75017 PARIS. AMIT - S.A. au capital de 100 000 € - détentrice de la marque Club Auto - 301 500 203 RCS NANTERRE - mandataire non exclusif en opérations de banque et service de paiement de MACSF financement - N°ORIAS 070 35 228 - Siège social : 5 rue Vernet - 75008 PARIS.



SkyTaper.

Une performance de coupe inédite en rotation continue.

Protocole simple et efficace avec une seule lime, pour tous types de canaux.



Dispositifs médicaux : Classe IIa
Organisme notifié : TÜV Rheinland (0197)
06/2018
Fabricant : Gebr. Brasseler GmbH & Co KG
Pour toute information complémentaire
se référer aux notices d'utilisation

www.komet-endo.com



Formation initiale

Les études de Chirurgie Dentaire durent entre 6 et 9-10 ans, et sont agencées comme tel (cf. SCHEMA) :

- Premier Cycle

DFGSO : Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques
3 années dont la PACES (donnant un grade licence)

- Deuxième Cycle

DFASO : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Odontologiques
2 années (donnant un grade master)

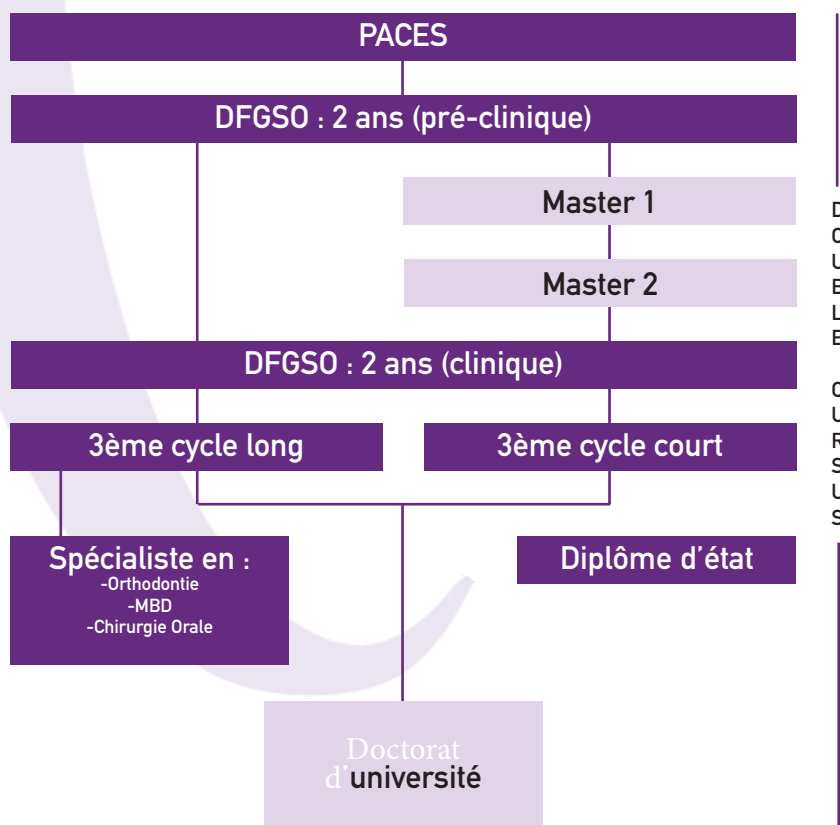
- Troisième Cycle Court

1 année

- ou Troisième cycle Long

" Internat qualifiant " de 3 ou 4 années

À l'issue de ces études, les étudiants doivent présenter une Thèse, qui leur confèrera le titre de Docteur d'Etat en Chirurgie Dentaire.



Formation initiale

Premier Cycle

La PACES ou Première Année Commune aux Études de Santé, est une première année commune à Médecine, Odontologie, Pharmacie, Sage-Femme et Kinésithérapie.

La particularité de cette année c'est l'examen classant qui la sanctionne, autorisant un nombre strict d'étudiants à poursuivre en 2ème année. Ce nombre est appelé "Numerus Clausus" et est publié tous les ans au journal Officiel de la République Française. Pour l'année 2017-2018, le Numerus Clausus était de 1 203 étudiants en Odontologie, 8 205 étudiants en Médecine, 3 124 étudiants en Pharmacie et 967 étudiants en Sage-Femme. Les kinés étant une filière non universitaire à l'heure actuelle, ils n'ont pas de NumerusClausus, le nombre d'étudiants pouvant passer en deuxième année est fixée par les écoles partenaires. Le nombre d'inscription en PACES est limité à deux sauf dérogation accordée par la faculté.

Entre la PACES et la deuxième année, les étudiants doivent effectuer à l'hôpital un stage d'initiation aux soins infirmiers, d'une durée de quatre semaines à temps complet et de manière continue. Ce stage est destiné à les initier aux techniques de soins, à l'hygiène hospitalière et aux gestes de premier secours.

Etant donné qu'il existe moins de facultés de chirurgie dentaire que d'universités proposant la PACES, les étudiants sont réorientés en fonction du tableau ci-contre.



Faculté de PACES	Numerus Clausus	Faculté d'odontologie
------------------	-----------------	-----------------------

Aix-Marseille	72	Marseille
Amiens	28	Reims
Angers	15	Nantes
Antilles-Guyane	12	Bordeaux et Nancy
Besançon	24	Nancy et Strasbourg
Bordeaux	58	Bordeaux
Brest	30	Brest
Caen	23	Rennes
Clermont-Ferrand	45	Clermont-Ferrand
Corse	3	Marseille et Nice
Dijon	30	Clermont-Ferrand, Lyon, Nancy et Strasbourg
Grenoble	17	Lyon
La Réunion	8	Bordeaux
Lille	89	Lille
Limoge	14	Clermont-Ferrand
Lyon	51	Lyon
Montpellier	52	Montpellier
Nancy-Metz	61	Nancy
Nantes	39	Nantes
Nice	43	Nice
Nouvelle-Calédonie	5	Bordeaux et Paris V
Paris V	43	Paris V
Paris VI	36	Paris VII
Paris VII	42	Paris VII
Paris XI	14	Paris V
Paris XII	16	Paris V
Paris XIII	16	Paris VII
Poitiers	17	Bordeaux et Nantes
Polynésie française	4	Bordeaux
Reims	35	Reims
Rennes	42	Rennes
Rouen	33	Reims et Lille
Saint-Etienne	10	Lyon
Strasbourg	60	Strasbourg
Toulouse	76	Toulouse
Tours	27	Montpellier et Nantes
Versaille, Sainte Quentin en Yvelines	13	Paris V et Paris VII
Total	1 203	

Numerus clausus pour l'année 2018

Le Guide des Études en Odontologie



Les passerelles

Depuis les nouveaux arrêtés de 2010 suite à l'instauration de la PACES, trois types de passerelles existent pour les étudiants souhaitant entrer ou sortir des études de chirurgie dentaire, accessibles sur examen des dossiers et soumis à un Numerus Clausus annuel :

- le " droit au remord " s'adresse aux étudiants qui ont validé leur troisième année de santé, mais qui finalement regrettent leur choix de filière. S'ils étaient classés dans une autre filière au concours de PACES, ils sont éligibles au droit au remord pour entrer en deuxième année de cette autre filière,
- l'admission en deuxième année des études de santé s'adresse aux étudiants titulaires d'au moins un diplôme de master (ou d'école conférant le grade master), ou aux étudiants ayant validé trois années dans une des quatre filières de santé,
- l'admission en troisième année des études de santé s'adresse aux diplômés d'état en santé, aux titulaires d'un doctorat ou d'un titre d'ingénieur diplômé.

Les deuxième et troisième années de chirurgie dentaire

sont ce qu'on appelle des années " pré-cliniques ". Ainsi, l'emploi du temps des étudiants oscille entre enseignements théoriques (cours magistraux, séminaires, travaux dirigés) et enseignements pratiques (travaux pratiques).

Les enseignements théoriques portent aussi bien sur des matières " fondamentales " (immunologie, histologie, embryogénèse, biochimie...) que " pratiques " (odontologie conservatrice, parodontologie, prothèse, chirurgie...), sans oublier l'anatomie ou les enseignements de " médecine ".

Les enseignements pratiques effectués dans des salles de simulation dédiées à cet effet, comprenant parfois des " fantômes " (mannequins permettant de mimer un patient). Les apprentis dentistes pourront alors utiliser l'ensemble des instruments qu'ils utiliseront dans leur métier, afin d'apprendre à les manier. Nous retrouvons donc dès les premières années des études le côté " manuel " et technique du métier de chirurgien dentiste.

À noter que certaines facultés demandent aux étudiants d'acheter tout ou partie de leur matériel de travaux pratiques (cf. tour des facultés). L'UNECD travaille activement à la réduction de ces dépenses inégalitaires.





Les 6 disciplines principales



- **La parodontologie** s'intéresse aux tissus de soutien des dents : la gencive, l'os, le ligament alvéolodentaire et le cément. Les maladies parodontales sont de deux types : superficielle ou profonde. Les maladies superficielles sont regroupées sous le terme de gingivite, tandis que les maladies profondes sont regroupées sous le terme de parodontite. Elle comprend l'ensemble des actes visant à améliorer l'hygiène buccodentaire des patients : motivation à l'hygiène, détartrage ou actes de chirurgie visant à corriger les atteintes gingivales ou osseuses.

- **L'odontologie conservatrice et endodontie (OCE)** concerne les soins de caries et les traitements radiculaires. La carie est à diviser en deux classes : superficielle et profonde. Dans le cas de caries superficielles, la vitalité de la dent peut être conservée, ce qui implique qu'un simple soin conservateur permet de soigner la dent, comme par exemple un composite ou un amalgame (plus communément appelé plombage). Dans le cas de caries profondes, la vitalité de la dent ne peut être conservée, ce qui implique de dépulper la dent (retirer la pulpe : complexe vasculo-nerveux situé dans les racines et la couronne). Suite à ce traitement, la reconstitution de la dent s'effectue selon son délabrement : si le délabrement est limité, un soin conservateur suffit, mais si le délabrement est trop important, une réhabilitation prothétique devra être effectuée.



- **La chirurgie buccale et pathologie** concerne aussi bien les dents que les tissus attenants : os et gencive. L'acte de chirurgie de base est l'extraction dentaire, que ce soit de dents temporaires (de lait), ou de dents définitives (comme par exemple les dents de sagesse). D'autres actes de chirurgie sont assez régulièrement effectués, comme des chirurgies gingivales (toutes chirurgies ne concernant que la gencive). L'implantologie, qui consiste à remplacer une dent absente par un implant (racine artificielle en titane), se démocratise de jour en jour. L'implant remplace ainsi la racine de la dent, sur lequel il faut réaliser une couronne.



- **La prothèse** regroupe un ensemble d'actes qui ont pour objectif de réhabiliter une fonction masticatoire. La prothèse peut être séparée en deux parties : la prothèse adjointe et la prothèse conjointe. La prothèse adjointe regroupe les prothèses que le patient peut retirer à souhait (communément appelé dentier). Elle peut être partielle s'il ne manque que quelques dents, ou totale si le patient est totalement édenté. Les prothèses adjointes peuvent être réalisées soit sur une base de résine ou de métal (stellite). La prothèse conjointe regroupe les différents types de prothèse qui sont fixes, que le patient ne peut donc pas retirer. Elle comprend : les couronnes (qui peuvent être métalliques, céramiques ou céramo-métalliques) sur dents ou sur implants, les bridges (remplacer une dent absente en prenant appui sur les dents adjacentes) et les facettes (pour remplacer la face externe de la dent, dans la majorité des cas pour raison esthétique).



- **L'odontologie pédiatrique** est la partie de l'art dentaire qui s'intéresse aux soins dédiés aux enfants. Les soins dentaires sont en partie différents de ceux prodigués sur les adultes, en raison de la sensibilité particulière, de l'incompréhension relative et de l'angoisse de la majorité des enfants (la pratique de la pédodontie requiert de bonnes notions de psychologie et de pédagogie, pour les enfants comme pour leurs parents !); mais également de la morphologie particulière, et de la durée de vie sur l'arcade limitée des " dents de lait "; qui en font une discipline dont la pratique, tournée vers l'avenir, s'oriente toujours vers l'assurance d'une évolution correcte des arcades jusqu'à la denture définitive.



- **L'orthopédie dento-faciale (ODF)**, souvent abrégée en orthodontie, s'intéresse aux malpositions dentaires et aux décalages des mâchoires. Cette discipline comprend donc à la fois l'alignement des dents grâce à des systèmes de " bagues " par exemple, mais également la modification de l'alignement des bases osseuses, afin d'amener le patient à une occlusion (contacts entre les dents du haut et du bas) optimisée et esthétique.



Le Guide des Études en Odontologie

Deuxième Cycle

Les quatrième et cinquième années de chirurgie dentaire sont ce que l'on qualifie des années cliniques. Les étudiants sont alors externes des hôpitaux, et sont à ce titre salariés (environ 100 euros par mois en quatrième année et 200 euros en cinquième année). Ils prennent en charge des patients dans les centres de soins dentaires, encadrés par des enseignants hospitalo-universitaires.

À côté de ces stages d'externe, les enseignements à la faculté continuent, la formation n'étant pas pour autant terminée ! Des stages dans les services de médecine doivent également être effectués durant le cycle.

À l'issue de la cinquième année, les étudiants doivent valider le CSCT (Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique), attestant de leur capacité à gérer des cas cliniques complexes, leur donnant ainsi la possibilité de parapher des ordonnances et d'exercer en cabinet en tant que remplaçant ou collaborateur libéral.

Troisième Cycle

Le troisième cycle **court** est constitué d'une seule année, et prépare à l'exercice autonome de la profession. Les étudiants sont encore externes salariés des hôpitaux (environ 250 euros par mois), et abordent à côté des notions de comptabilité ou d'économie de la santé.

Un "stage actif", d'une durée minimale de 250 heures, doit être effectué chez un chirurgien dentiste qualifié de maître de stage agréé. Ce stage doit permettre à l'étudiant de mettre en application, dans le cadre d'une autonomie contrôlée, les connaissances théoriques, pratiques et cliniques acquises au cours des études.

Le troisième cycle **long** représente ce que l'on appelle l'internat. Afin d'y accéder, il est nécessaire d'être classé en rang utile au concours de l'internat, que l'on peut présenter en cinquième et/ou sixième année (sans dépasser deux présentations).

Les étudiants sont alors internes salariés de l'hôpital (environ 1500 à 2000 euros par mois), et y travaillent 8 à 10 demies-journées en cliniques par semaine.

Trois filières (ou DES – diplômes d'études spécialisées) sont proposées :

- **Orthopédie Dento-Faciale (ODF)**, 52 places en 2016 : trois années afin de former des spécialistes en ODF, plus communément qualifiés d'orthodontistes. Cette formation est la seule permettant d'accéder au titre de spécialiste qualifié en Orthopédie Dento-Faciale ;

- **Chirurgie Orale**, 16 places pour les dentaires en 2016 : d'une durée de quatre années et partagé avec les internes en médecine, ce DES ne s'arrête pas à l'apprentissage de nouvelles techniques de chirurgie, puisqu'il comprend des actes de chirurgie dentaire, la dermatologie buccale et la prise en charge des pathologies orales ;

- **Médecine Bucco-Dentaire**, 42 places en 2016 : d'une durée de trois années, ce DES a pour objectif d'approfondir ses connaissances en odontologie et de former des étudiants à la prise en charge de patients avec des pathologies lourdes et/ou qui nécessitent un plateau technique spécialisé.

Il est possible de réaliser une année de recherche durant l'internat (jusqu'à un an après la fin du cursus) dans le cadre d'un Master 2, en conservant son statut d'interne. Il existe une structure : le Syndicat National des Internes en Odontologie (SNIO) représentant les internes d'odontologie.

Avec la réforme du 3e cycle, il est question de rajouter plusieurs spécialités telles que l'odontologie pédiatrique, l'endodontie, la parodontologie ou la réhabilitation oro-faciale complexe, mais aussi de supprimer la spécialité MBD.



Le Guide des Études en Odontologie

À la fin du troisième cycle, les étudiants présentent une thèse. **La thèse est l'ultime travail d'un étudiant français en chirurgie dentaire.** Elle ouvre les portes au Diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire, qui est délivré aux étudiants ayant validé les enseignements correspondant aux trois cycles de formation et ayant soutenu leur thèse avec succès. Les étudiants soutiennent leur thèse à compter du deuxième semestre du troisième cycle court ou du troisième semestre du troisième cycle long, et au plus tard à la fin de l'année civile qui suit la validation de ce cycle.

La thèse peut porter sur :

- L'analyse d'une thématique selon les principes de la médecine ou de l'odontologie fondée sur la preuve ;
- La rédaction d'un protocole de recherche clinique ou d'une action de santé publique et/ou d'une présentation de résultats ;
- Les activités réalisées au cours d'un stage dans une structure de recherche ;
- Sur l'analyse d'un ou de plusieurs cas cliniques « originaux » ou de données extraites de dossiers médicaux ;
- Sur une recherche expérimentale et/ou clinique ;
- Sur l'évaluation des pratiques professionnelles.

La thèse est un mémoire dactylographié et préparé sous la conduite d'un directeur de thèse. Le sujet de la thèse doit être approuvé par le directeur de l'UFR d'odontologie

Le saviez-vous ?

Les échanges internationaux

La mobilité internationale est favorisée et reconnue comme utile au développement personnel de l'étudiant, et lui permettant d'acquérir un autre regard sur son apprentissage. Plusieurs types de stages sont disponibles pour les étudiants en chirurgie dentaire :

• ERASMUS

D'une durée de 3 à 9 mois dans une université européenne, le stage ERASMUS est le plus conventionnel. Il résulte généralement d'une convention entre une université d'une ville française et une université d'une autre ville européenne. Les échanges sont donc propres à chaque faculté et par conséquent très abondants dans certaines villes mais inexistantes dans d'autres.

• STAGES HORS U.E.

Des conventions existent entre certaines universités françaises et des universités situées hors de l'Union Européenne. Elles sont propres à chaque ville, et sont cependant en chute nette depuis une circulaire de 2011 stipulant que les étudiants hors U.E. ne peuvent plus soigner en France, lors de ces échanges. Certaines possibilités uniquement académiques existent encore.

La thèse reliée sera remise impérativement 15 jours à 3 semaines avant la date de soutenance à chacun des membres du jury. En ce qui concerne la soutenance, elle se déroule en public et correspond à une présentation orale, généralement de 15 à 20 minutes, à l'aide d'un support numérique. Un entretien par questions et débats est ensuite établi entre membres du jury et le candidat

Sauf cas extrême, si l'étudiant a été conduit jusqu'à la soutenance, c'est que son travail est de qualité suffisante pour clôturer son travail d'études. Il peut être amené à recevoir une "mention" (très honorable avec félicitations du jury, très honorable, ou honorable), en fonction du sujet, de la présentation du sujet, du travail effectué, et de la pertinence des réponses aux questions du jury suivant la soutenance.

L'étudiant ainsi fraîchement diplômé reçoit un certificat d'obtention du Diplôme d'Etat de chirurgien-dentiste qui fait foi auprès des instances professionnelles (Conseil de l'Ordre pour inscription au Tableau, notamment), en attendant le Diplôme en tant que tel.

Pour aller plus loin, voici les textes qui font référence à propos de la formation initiale de chirurgie dentaire, que vous pourrez consulter sur le site Légifrance :

www.legifrance.gouv.fr

- Directive 2005/36/CE du Parlement Européen
- Code de la Santé Publique, précisant principalement le statut des externes et internes
- Loi n° 2009-833 du 7 juillet 2009 portant création d'une première année commune aux études de santé et facilitant la réorientation des étudiants
- Arrêté du 28 octobre 2009 relatif à la première année commune aux études de santé
- Arrêtés du 26 juillet 2010 relatifs aux réorientations
- Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences odontologiques
- Arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire
- Décret du 5 janvier 2011 relatif à l'organisation du troisième cycle long des études odontologiques
- Arrêté du 17 novembre 2011 relatif à l'organisation et au programme du concours d'internat en odontologie.

La formation post-universitaire

La formation post-universitaire du chirurgien dentiste permet à celui-ci d'acquérir de nouvelles connaissances dans des domaines divers, de développer son savoir et ainsi de pouvoir répondre aux attentes des patients. En chirurgie dentaire, une fois les études terminées trois types principaux de diplômes peuvent être obtenus dans des formations complémentaires :

- les masters
- les certificats d'études supérieures (CES)
- les diplômes universitaires ou inter-universitaires (D.U. ou D.I.U.)

Masters

Les masters (Master 1 et Master 2) sont des formations adressées à la recherche qui permettent d'aller plus loin dans un domaine précis. Ainsi, en chirurgie dentaire les masters vont le plus souvent être axés autour de la biologie ou des biomatériaux, mais il est également possible de s'inscrire dans un domaine complètement différent, pour peu que l'on puisse suivre les enseignements. L'avantage de ces formations est leur intégration à la structure LMD, ce qui leur permet une reconnaissance à l'échelle européenne. De plus, les frais d'inscription sont fixés nationalement.

Certificats d'Études Supérieures (CES)

Les CES de chirurgie dentaire sont destinés à permettre l'acquisition de connaissances théoriques, pratiques et méthodologiques approfondies dans les différentes disciplines de l'odontologie. La liste de ces CES est fixée nationalement, actuellement il en existe dix : biomatériaux en odontologie, anatomo-physiologie de l'appareil manducateur, odontologie légale, odontologie chirurgicale et médecine buccale, parodontologie, odontologie pédiatrique et prévention, odontologie conservatrice et endodontie, odontologie prothétique,

physiopathologie et diagnostic des dysmorphoses crâniofaciales, biologie orale. Ces CES durent une année et permettent d'acquérir 16 crédits européens (ECTS). Ils comprennent des enseignements " théoriques, dirigés et pratiques ", qui ne sont donc pas au fauteuil sur patient. Les contrôles de connaissances sont du ressort des facultés habilitées, mais le diplôme est national. Les frais d'inscription sont fixés nationalement par décret (autour de 500 euros l'inscription).

Diplômes Universitaires ou Inter-Universitaires (DU ou DIU)

Les DU ou DIU sont des formations créées au sein de chaque université, sans contrôle national. L'ensemble du diplôme est donc libre : intitulé, nombre d'heures d'enseignement, soin de patients au fauteuil ou non, nombre d'années et coût de la formation, etc. Certaines formations seront donc de bonne qualité, pendant que certaines autres peuvent décevoir. Les frais d'inscription n'étant pas fixes, ces derniers peuvent s'envoler jusqu'à 15 000 euros par année pour certains DU.

Ces formations, très diverses en fonction des UFR, sont répertoriées, pour chaque campus, dans la partie suivante consacrée au Tour des Facultés.



Le développement professionnel continu (DPC)

Le DPC est obligatoire pour tous les praticiens, et réside dans la réalisation d'un programme dans l'année. L'obligation de DPC est satisfaite dès lors qu'il participe, au cours de chaque année civile, à un programme de DPC. Cette obligation est satisfaite également si le professionnel a obtenu, au cours de l'année civile, un diplôme universitaire évalué favorablement par la commission scientifique de la profession, en tant que programme de DPC. Une attestation est délivrée après chaque participation à un programme, justifiant ainsi sa présence. Cette attestation est également transmise électroniquement au conseil compétent de l'Ordre de la profession.

Plus de renseignements sur les programmes de DPC en vous rendant sur le site :
@ www.mondpc.fr

Grâce à l'accréditation

CRÉFIDENT

accédez aux avantages

GRATUITE



LCL À LA CARTE ÉTUDIANT

DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS EN CHIRURGIE-DENTAIRE

AVANTAGES ÉTUDIANTS (sous réserve de la présentation de la carte d'étudiant)

OFFRE BANCAIRE A 1 EURO PAR AN PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VOS ÉTUDES AVEC :

- Carte Visa Premier*
- (1) Découvert autorisé jusqu'à 700 euros
- LCL Interactif avec virement tiers

Pour chacun des produits, en cas de souscription suite à un acte de démarchage et/ou en cas de vente à distance, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours. Tarif TTC en vigueur au 01/01/2018.

* Carte bancaire à débit immédiat ou différé, délivrée après étude préalable et sous réserve d'acceptation de votre dossier par LCL.

ET TOUJOURS :

- (2) Crédit personnel études jusqu'à 60 000 €, dont 15 000 € sans caution parentale : taux débiteur fixe de 1 % avec ou sans franchise + frais de dossiers offerts
- Comment les obtenir : en ouvrant un compte dans une agence LCL et en demandant son adhésion gratuite à Créfident

Contact : 01 44 69 35 25
(selon tarif opérateur en vigueur appel non surtaxé)
info@crefident.com - www.crefident.com

- Qu'est-ce que Créfident : c'est une société créée et gérée par des chirurgiens-dentistes, au service des étudiants en chirurgie dentaire et des chirurgiens dentistes. Grâce à Créfident qui travaille en partenariat avec LCL, les étudiants peuvent bénéficier des avantages indiqués ci-dessus.

L'adhésion gratuite à Créfident vous permet de bénéficier de tous ces avantages et aussi d'une somme de 50 € pour toute première ouverture d'un compte dépôt LCL accrédité par Créfident entre le 15 septembre 2018 et le 31 décembre 2018.

Autorisation de découvert :

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Pour donner de la souplesse à votre budget, vous pouvez bénéficier d'une Autorisation de découvert de 700 € à des conditions exceptionnelles.

Exemple (1) : Pour un crédit prenant la forme d'une autorisation de découvert de 700 € d'une durée d'un an éventuellement renouvelable utilisé en totalité et de façon permanente pendant un an. **Au Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 0% (Taux débiteur fixe de 0%), le montant total dû s'élève à 700 €** (dont 0 € d'intérêts, pas de frais de dossier, hors assurance facultative¹). Le coût du crédit (intérêts) est pris en charge par la banque. La nature même du découvert en compte ne permet pas l'indication d'un nombre et d'un montant d'échéances. Le coût standard de l'assurance facultative* est de 0,75 € par mois, et s'ajoute au remboursement du crédit (si vous l'avez souscrite). * L'Assurance Découvert Autorisé facultative est assurée par PACI-FICA, entreprise régie par le code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués au contrat. Prêteur : Crédit Lyonnais SA - 18, rue de la République 69002 LYON N° ORIAS : 07 001878

Offre réservée aux étudiants majeurs souscrivant à l'offre LCL à la carte Étudiant sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Le découvert autorisé prend la forme d'une autorisation de découvert en compte de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite autorisée par la banque, pendant toute la durée du prêt (supérieur à 3 mois). Le montant du découvert autorisé éventuellement mis en place est limité à 700 € ; il reste défini suite à l'étude de votre situation par LCL. Le coût total du découvert dépend de son montant et de sa durée d'utilisation. Il est remboursable à tout moment et au plus tard à sa date d'échéance ou à la date de clôture du compte de dépôt. Conditions en vigueur au 01/01/2018 susceptibles de variation. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus, à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement. **Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 1,01 %. 72 échéances de 143,16 € soit un montant total dû de 10 307,52 €.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple (2) : Pour un prêt personnel Études de 10 000 € d'une durée de 72 mois au taux débiteur fixe de 1 % (TAEG fixe de 1,01%), vous remboursez **72 échéances de 143,16 € pour un montant total dû de 10 307,52 €** (dont 463,04 € d'intérêts, hors assurance facultative, frais de dossier offerts). Le coût standard de l'assurance facultative, calculé sur la base des garanties Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Arrêt de Travail pour un emprunteur seul, est de 3,20 € par mois, qui s'ajoutent à l'échéance de remboursement du crédit, si vous y avez adhéré (2). Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt sera de : 230,40 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 0,74 %.

(1) Offre réservée aux particuliers, étudiants sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier pour la souscription d'un prêt personnel (prêt études) Études Supérieures jusqu'à 60 000 € et d'une durée comprise entre 12 et 120 mois. Pour toute autre durée de remboursement des conditions financières différentes s'appliquent. Voir conditions en agence. Conditions en vigueur au 1^{er} janvier 2018 susceptibles de variation. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement.

(2) L'Assurance Emprunteur Conso facultative est assurée par CACI Vie et CACI non vie et distribuée par le Crédit Lyonnais. Coût de l'assurance facultative calculé sur la base des garanties Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Arrêt de Travail pour un emprunteur seul. Conditions et événements garantis indiqués au contrat. Pour toute autre durée de remboursement, des conditions financières différentes s'appliquent. Voir conditions en agence.



CREFIDENT

CREFIDENT
S.A. au capital de 215 600 €
RCS PARIS B 319 438 990
N° ORIAS : 13005404
7 rue Mariotte 75017 PARIS



CREDIT LYONNAIS
S.A. au capital de 1 847 860 375 €
N° ORIAS : 07 001878
N° SIREN : 954 509 741 RCS LYON
18 rue de la République
69002 LYON



INTERFIMO
S.A. à Directeur et Conseil
de surveillance
au capital de 93 832 000 €
N° ORIAS : 07 027247
Société Financière Agréée
RCS PARIS 702 010 513
46 Bld de la Tour Maubourg
75007 PARIS

16

UNIVERSITÉS

Fidèle à son traditionnel "Tour des Facs" rythmant le début de chacun de ses Congrès, l'Union Nationale des Etudiants en Chirurgie Dentaire (UNECD) dresse ci-après, pour chaque Unité de Formation et de Recherche (UFR) en odontologie, un descriptif complet actualisé, où se mêlent données de formation initiale, formations postuniversitaires et quelques renseignements sur l'association étudiante du campus !

Bordeaux
Brest
Clermont-Ferrand
Lille
Lyon
Marseille
Montpellier
Nancy

Nantes
Nice
Paris V
Paris VII
Reims
Rennes
Strasbourg
Toulouse



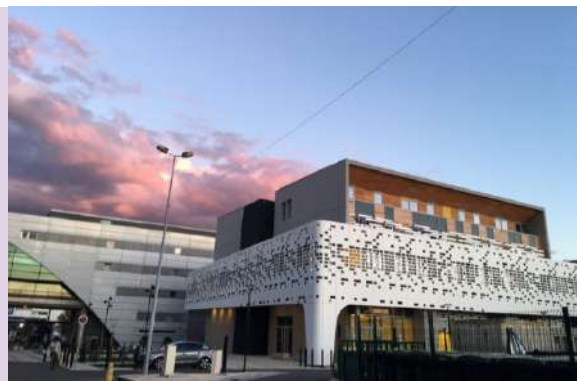
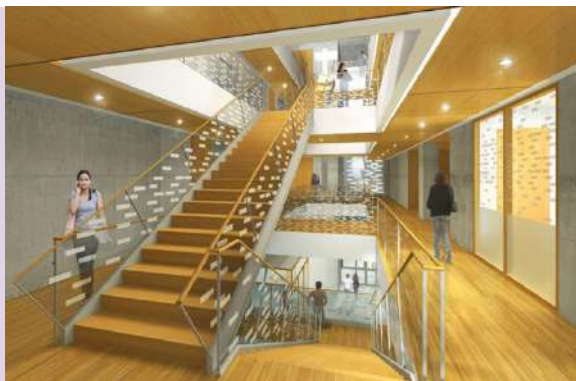
Pour chaque UFR, les abréviations sont les suivantes :

C.E.S. : Certificat d'Etudes Spécialisées

D.U. : Diplôme Universitaire

D.I.U. : Diplôme Inter-Universitaire

Bordeaux



“

La cité bordelaise, encore nommée **“la perle de la région Aquitaine”**, ville dynamique sur les plans sportif et culturel, doit sa renommée internationale à son vignoble connu et reconnu. Avec près de 83000 étudiants recensés en 2013, **Bordeaux** représente la sixième ville universitaire, grâce notamment à son campus de Pessac, l'un des plus grands d'Europe. L'UFR d'odontologie se trouve actuellement en plein cœur de la ville, à proximité de la Place de la Victoire, mais rejoindra en septembre 2018 le campus situé près du CHU de Pellegrin.

”

Le matériel :

L'association GED33 s'occupe de la majorité des achats de matériel à la rentrée en 2ème année. Elle gère également le réapprovisionnement tout au long de l'année. Les achats initiaux représentent 1075€ (et environ 143€ de réapprovisionnement) pour un étudiant non boursier. Pour un boursier, les achats s'élèvent à 92€ (et 143€ de réapprovisionnement).

1 FORMATION INITIALE

Le nombre total d'étudiants en formation initiale s'élève à 512, dont 94 en DFGS02 (2ème année) hors redoublants et étudiants issus du dispositif passerelles (4 étudiants).

Les étudiants en odontologie bordelais sont issus des UFR de PACES (1ère année commune aux études de santé) de Bordeaux (59), mais aussi celles de Poitiers (7), de Limoges (9), ainsi que 20 étudiants issus des DOM-TOM (Guyane, Polynésie, Réunion, Antilles).

L'équipe enseignante :

Elle est composée de 7 Professeurs des Universités, 30 Maîtres de Conférences et 27 Assistants hospitalo-universitaires..

Les laboratoires de recherche :

Laboratoire Bactériologie des maladies bucco-dentaires :

- Identification des Lactobacilles et étude de leur métabolisme
- Etude des biofilms bactériens de la cavité buccale

Participation à des laboratoires labellisés de l'Université de Bordeaux :

- Bio-ingénierie tissulaire : laboratoire BIOTIS, Unité INSERM 1026
- Anthropologie : laboratoire PACEA, UMR 5199
- Photonique et santé : Institut de Chimie de la Matière Condensée de Bordeaux (ICMCB), UPR, CNRS 9048
- Neurophysiologie : Institut des Maladies Neurodégénératives (IMN), CNRS-UMR 5293
- Microbiologie : Unité de Recherche Œnologie, EA 4577 - USC 1219 INRA

Le Centre de Soins :

Le Centre de Soins d'Enseignement et de Recherche Dentaires (CSERD) permet aux étudiants en formation initiale et continue de suivre leur enseignement clinique dans 3 unités médicales, au sein de l'Hôpital Pellegrin, Saint André et Xavier Arnoz. En 6ème année, les étudiants peuvent être accueillis à l'HIARP (hospital inter-armée de Robert Piqué à Bordeaux). Quelques étudiants peuvent, sur la base du volontariat, aller effectuer leurs vacances cliniques à Limoges (4 étudiants en 2015).

Célia BALAGUER, Présidente du GED33



“ Nous serons ravis de t'aider au mieux tout au long de ton cursus, il suffit de nous contacter sur le profil Facebook de l'association (Ged Bordeaux). Et si tu souhaites faire partie de l'association que ce soit pour monter un projet ou t'aider à la réalisation d'un projet, nous serions heureux de t'accueillir toi, tes mains et tes idées ! ”

Les échanges internationaux :

L'Université de Bordeaux adhère au programme Erasmus. Les étudiants volontaires peuvent être accueillis dans les universités de Bilbao, Bruxelles, Cluj-Napoca, et Sophia.

Par ailleurs l'UFR organise des stages HU d'été au Vietnam, ainsi que des missions humanitaires en collaboration avec des ONG ou des associations (Burkina-Faso, Madagascar, Mayotte, Cambodge).

Nombre d'étudiants variable.

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Les formations continues post-universitaires de l'UFR des Sciences odontologiques de l'Université de Bordeaux sont :

Liste des DU :

- DIU d'endodontie
- DIU d'odontologie pédiatrique clinique et sédation
- DIU d'odontologie pédiatrique clinique spécifique au handicap à la Réunion
- DIU de restaurations esthétiques minimales invasives du sourire (réservé au VIETNAM)
- CUI d'implantologie et DU d'implantologie (fermé aux candidatures)
- DU de management-qualité
- DU de méthodologie pratique de l'identification en odontologie
- DU d'odontologie et posturo-ostéopathie
- DU de réactualisation des compétences en odontologie
- DU de chirurgie implantaire et parodontale

Liste des CES :

- CES d'anatomo-physiologie de l'appareil manducateur, mention fonctions-dysfonctions
- CES d'anatomo-physiologie de l'appareil manducateur, mention ontogénie/phylogénie
- CES de biomatériaux en odontologie, mention caractérisation et évaluation
- CES de biomatériaux en odontologie, mention choix et mise en oeuvre clinique
- CES d'odontologie conservatrice et endodontie
- CES d'odontologie légale, mention thanatologie, identification, anthropologie
- CES d'odontologie pédiatrique et prévention
- CES d'odontologie prothétique, mention prothèse adjointe complète
- CES d'odontologie prothétique, mention prothèse adjointe partielle
- CES d'odontologie prothétique, mention prothèse conjointe
- CES de parodontologie

Pour plus d'informations, contactez le service de la scolarité de Bordeaux par mail : scolarite.odontologie@u-bordeaux2.fr

Les élus étudiants :

Vincent Hélou, Laure Marquine, Richard Prulière, Julie Birepintes et Loïc Sabadie sont les élus étudiants.



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR :

24 étudiants, élus en mai 2018 sont membres du bureau exécutif du GED33 !

Mail : assoged33@gmail.com

Facebook : @GED Bordeaux / @GED33

Instagram : @ged33



Présidente : Célia BALAGUER

4ème année

06 18 74 60 58

ged33.presidente@gmail.com

Délégué UNECD : Ulysse ROBERT-GARROUEIGT

4ème année

06 58 93 37 36

ged33.delegueunecd@gmail.com

Respectueuse de toutes les libertés individuelles, l'association GED33 regroupe les étudiants en odontologie de Bordeaux sans distinction d'opinion politique et religieuse en vue d'établir des liens de solidarité, d'entraide et de camaraderie entre les diverses promotions.

Ses missions sont nombreuses :

- Développer le sens de la solidarité
- Mettre en place des services facilitant la vie étudiante. Notamment et sans être exhaustif : accueil des étudiants, vente de matériel pédagogique, vente de photocopié, centralisation des offres de remplacement.
- Assurer l'animation de la vie étudiante à travers diverses manifestations sportives, artistiques, culturelles et intégratives ainsi que la tenue de congrès.
- Etablir des relations étroites avec l'administration et les enseignants.
- Représenter et défendre au niveau local et national ses adhérents pour leurs intérêts moraux, matériels, professionnels ainsi que pour les sujets en rapport avec la formation et l'exercice futur.
- Favoriser la coopération entre les étudiants en odontologie de Bordeaux et les étudiants d'autres filières et/ou les étudiants en odontologie des autres UFR de France.
- Mener des manifestations à but caritatif.

Brest



“

Chef lieu du département du Finistère, dont l'histoire est marquée par son passé et son présent maritime, **Brest** reste le deuxième port militaire français après Toulon. Plus de 23000 étudiants cohabitent dans la cité bretonne. Depuis 1978, **Brest** accueille l'UFR d'odontologie la plus récente du territoire français et par ailleurs la plus petite en terme d'effectifs étudiants.

”

1

FORMATION INITIALE

L'effectif total des étudiants brestois est de 185, dont 33 étudiants sont inscrits en deuxième année d'études (DFGS02). 31 sont issus de la PACES et 2 du dispositif passerelle.

L'équipe enseignante :

Du côté enseignant, l'UFR de Brest compte 4 Professeurs des Universités - Praticiens Hospitaliers, 10 Maîtres de conférences universitaires - Praticiens Hospitaliers, 8 Assistants Hospitalo-universitaires et 3 assistants associés.

Les laboratoires de recherche :

Labo de lymphocyte B et auto-immunité INSERM-UMR 1227, dirigé par le Pr J.O Pers.

Le Centre de Soin :

Le Centre Hospitalier Régional Universitaire dispose d'un centre de soins assurant la formation clinique des étudiants. Hôpital Morvan, avenue Foch, 29200 Brest
Secrétariat : 02 98 22 33 30
Mail: soins.dentaires@chu-brest.fr

Relations internationales :

L'UFR est ouverte vers l'international, grâce à des programmes d'échanges en Roumanie (1 semestre) et au Québec (2 semestres), ainsi que des stages humanitaires au Cambodge (2 mois) et au Burkina-faso (2 mois).

Le matériel :

Les étudiants doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques. Sur l'ensemble de leur cursus, le coût global a été calculé à 452€ (hors frais d'inscription). La faculté prête une mallette avec les outils, les rotatifs, les fantômes et les capteurs en complément de ces achats. Pour les étudiants boursiers, le matériel est intégralement fourni par la faculté.

Marie TAVET, Présidente de l'AEOB

Malgré sa petite taille, la fac de Brest est synonyme de convivialité et de partage. L'AEOB, qui existe depuis 40 ans, est une association très dynamique qui a pour mission de représenter les étudiants au local et au national, de divertir ses adhérents, d'approvisionner les promotions en matériel et de soutenir des causes solidaires.



2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Les formations continues post-universitaires de l'UFR des Sciences odontologiques de l'Université de Bordeaux sont :

- D.U. d'implantologie : 2 ans, ouvert à 15 personnes.
- D.U. Numérique et Esthétique en Odontologie
- C.E.S. d'OCE

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la scolarité par mail : secretariat.odonto@univ-brest.fr

Les événements marquants de l'association durant l'année 2015/2016, auxquels participent l'AEOB sont :

Les congrès de l'UNECD et le congrès de l'ADF à Paris, les grands projets de l'UNECD comme le projet de prévention bucco-dentaire "Gardez le Sourire".

Au niveau local, l'association organise des soirées (soirée Halloween, soirée et week-end fin de partiels, soirée mister campus, apéritif inter-promotion). Le dynamisme brestois se manifeste par ses activités sportives et humanitaires au sein de l'UFR : divers sports proposés par l'Université de Bretagne occidentale (UBO) via le SUAPS pour seulement 30 euros, avec accès à de nombreuses activités telles que l'escalade, la planche à voile, la boxe (Française ou Anglaise), différentes danses (Africaine, contemporaine, hip-hop...), musculation, etc. L'AEOB a également développé les olympiades entre toutes les promotions afin de souder encore un peu plus nos étudiants.

Pour ce qui est de l'humanitaire, une membre du bureau en charge de la solidarité s'occupe, en charge de la solidarité s'occupe, en accord avec les autres associations de santé (médecine, sage-femme...), de la co-organisation des actions étudiantes du Téléthon, et des dons du sang. De plus une association, nommée Saint-Louis Brest sourire (projet humanitaire entre le Sénégal et Brest), existe, et est dirigée par des étudiants d'années supérieures.

Le président de cette association de l'année 2017-2018 est Charline Le Pottier (saintlouisbrestsourire.fr).

Les élus étudiants :

TAVET Marie, SALAUN Lucas, PODEUR Tiphaine, LE DRAST Ewen, GARDIER Aline, LEJEUNE Clément, CALLAREC Anne, CHANVRY Thomas



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR :

L'association des étudiants brestois se nomme l'Association des Étudiants en Odontologie de Brest (AEOB) et se compose des 13 membres du bureau et 180 adhérents
Aeob.bureau@gmail.com
Site web : <http://aeobcorpo.wixsite.com/aeob>

Présidente: Marie TAVET

4ème année
marie.tavet@doutlook.com
06.31.26.38.47

Délégué UNECD : Clément LEJEUNE

3ème année
clement.lejeune56@gmail.com
06.71.04.29.38



L'AEOB compte près de 200 adhérents. L'AEOB a pour rôle d'animer la vie étudiante à travers de nombreuses soirées dentaires :

- L'incontournable soirée halloween,
- La soirée carnaval,
- Le week-end de fins de partiels où toutes les promos sont réunies dans une ambiance festive et conviviale,
- Les nombreux apéros corpo,
- Les soirées post-partiels

Au-delà des soirées, l'AEOB s'occupe de la vente de matériels pour les deuxièmes et troisièmes années.

Depuis l'année dernière, la corpo organise un forum des partenaires qui permet aux étudiants de se familiariser avec les entreprises du monde dentaire. Le pôle solidarité est également l'une de nos priorités, nous avons de nombreux projets en cours :

- Soirée cinéma au profit du téléthon,
- Ventes de gâteaux au profit de différentes associations humanitaires locales,
- Course solidaire contre la mucoviscidose « Une dent contre la mucos »

Clermont-Ferrand



“

Clermont-Ferrand et ses volcans ronds et verts aux alentours est un concentré de ce que l'Auvergne peut offrir : une ville dynamique, sportive (avec notamment l'ASM Clermont Auvergne), culturelle (capitale du Rock français), historique (ancienne Capitale des Gaules sous Vercingétorix), aux rues pittoresques animées et riches de son patrimoine architectural de roches volcaniques. Le Puy de Dôme proximit est un belvédère qui offre une des vues les plus dégagées sur la chaîne des puys. Riche de ses 47000 étudiants, l'Auvergne dispose d'écoles indépendantes et de deux universités dont l'UFR d'odontologie dépend mais une fusion est prévue en 2017 pour former une seule université qui s'appellera "Clermont-Auvergne"

”

1 FORMATION INITIALE

369 étudiants en chirurgie-dentaire sont en cours de formation à Clermont-Ferrand, dont 70 nouveaux arrivants en DFGS02 (deuxième année). Ces étudiants en DFGS02 viennent de divers UFR de PACES, outre Clermont-Ferrand (44) il y a Limoges (6), Tours (7) et Dijon (9) ainsi que 2 passerelles et 1 étudiant issu de la filière Science Technique de la Santé (au titre de l'expérimentation PACES).

L'équipe enseignante :

Elle est composée de 47 enseignants dont 10 PU-PH, 2 PU, 13 MCU-PH, 5 MCU, 15 AHU et 2 chargés de cours.

Relations internationales :

Des échanges Erasmus sont disponibles au sein de l'UFR : à Dundee (Ecosse), Madrid (Espagne) ou Witten (Allemagne).

Le centre de soin :

Il se situe au niveau du Service d'Odontologie du CHU de Clermont-Ferrand et dispose de 40 fauteuils. Il existe également une collaboration avec les Services d'Odontologie des CHU de Dijon et Tours.

Nom(s) du ou des laboratoires de recherche et activité

- L'Unité Mixte de Recherche (UMR) 1107 Université-INSERM "neurobiologie de la douleur trigéminal" est l'un des rares centres de recherche en Europe, à associer recherche clinique et fondamentale dans le domaine des douleurs céphaliques.

- L'équipe d'Accueil (EA) 4847 - CROC - axe ses recherches sur les "Déficiences, Incapacités et Désavantages en Santé Orale".

Cette équipe a pour objectif la description des situations sanitaires et sociales des groupes humains à haut risque de pathologies orales et la validation des propositions thérapeutiques, préventives ou curatives, ciblant ces groupes.

Coût global de la formation :

Les étudiants clermontois doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus, c'est l'Amicale qui s'occupe de gérer le matériel :

- un boursier paye 764,11 euros de matériel à l'Amicale, sur 5 ans
- un non boursier paye 1161,20 euros à l'Amicale, sur 5 ans

Il n'est ici compté que les achats obligatoires au début de l'année. Le Magasin de l'association est actuellement en train d'estimer le coût total des études, en incluant l'entretien du matériel (rachat de matériel TP durant l'année), avec l'espoir que celui-ci peut être réalisé chaque année.

Un certain nombre d'affaires de TP sont prêtées : crampons, porte-digue, excavateurs, ...

Camille FRAISSE, Présidente de l'Amicale Dentaire



L'Amicale des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Clermont-Ferrand compte cette année 17 membres motivés autour d'un but commun grâce à nos multiples missions (magasin, représentation, animations, partenariats, production, solidarité...) : permettre aux étudiants de profiter pleinement de leurs 5 années d'études. Dynamique et accueillante, Clermont-Ferrand est une ville très riche culturellement et sportivement parlant et où il fait bon vivre. L'AECD CF s'efforce d'être à l'écoute et d'organiser des événements pour renforcer la cohésion intra et inter-filière et ainsi conserver une ambiance agréable et chaleureuse au sein de la faculté et de la clinique.

”

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Liste des Diplômes Universitaires :

- DU en Implantologie Clinique Orale
- DU de Soins Dentaires sous Sédation Consciente et Anesthésie Générale

Liste des Certificats d'Etudes supérieures :

- CES d'Odontologie Prothétiques mention Prothèse Adjointe Complète
- CES d'Odontologie Prothétiques mention Prothèse Adjointe Partielle

Contact qui s'occupe de la formation continue :

Idalina Chambel

Tél. 04 73 17 73 02

idalina.chambel@udamail.fr

Les événements marquant de l'association durant l'année 2017-2018 touchent de nombreux domaines :

- Des événements de solidarité : journée Téléthon, journée de la solidarité, la découverte des soins et du milieu médical pour les enfants via l'Hôpital des Nounours, Rire médecin, "Gardez le sourire", ou encore la création d'équipes pour des courses de solidarité comme la Chamaliéroise ou la Clermontoise.
- Des équipes sportives ont été créées (handball, foot, rugby, volley) et sont inscrites au championnat universitaire. Des événements sportifs ont également lieu comme le tournoi de rugby à 5, le record de l'heure ou encore la montée du Puy de Dôme.
- Le traditionnel forum des partenaires qui a lieu début décembre.
- Organisation du Week-end d'intégration, des trois Bodégas dentaires (la blanche, la rouge, la verte), du Gala dentaire en novembre qui met à l'honneur les étudiants fraîchement diplômés, de l'Arrosage dentaire, et enfin des traditionnelles soirées à thème une à deux fois par mois.

Les élus étudiants :

Arthus LALEU, Roxane RIGONDET, Andrea DISSARD, Meriem DAHOU-HAJLI, Thibault COLLOC, Marie-Laure MUNOZ SANCHEZ, Hugo SOULIER, Lea BIGOT, Alban BERTHELIN, Lucie HALBWAX, Jean-Denis SOUYRIS



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR

L'association « Amicale des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Clermont-Ferrand » a été créée en le 31 mars 1947.

Adresse : 2 rue de Braga 63100 Clermont-Ferrand

Page Facebook : Amicale Dentaire

Adresse mail : amicale.dentaire@gmail.com

Présidente : Camille FRAISSE

4ème année

06 42 39 01 14

camille.fraisse@gmail.com

Déléguée UNECD : Pauline JEANNE

4ème année

06 44 00 69 96

pjeanne.aecdcf@gmail.com

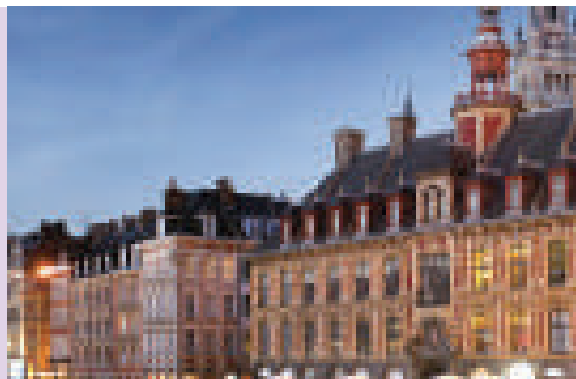


Depuis plus de 70 ans, l'Amicale Dentaire accompagne les étudiants tout au long de leurs études aussi bien par l'organisation d'événements festifs, sportifs ou de solidarité, que par son magasin via la vente de matériel de TP et d'hygiène bucco-dentaire. Comptant plus de 300 adhérents à l'association, l'Amicale possède une place importante dans le monde associatif clermontois de part le dynamisme de ses étudiants mais également par leur implication au sein de l'université et au sein de la fédération des étudiants d'Auvergne (FedEA).

Les événements marquants de cette association s'articulent autour de plusieurs domaines :

- Les événements de solidarité tels que le projet UNECD Gardez le Sourire, la journée du Téléthon, la découverte des soins et du milieu médical pour les enfants via l'Hôpital des Nounours ou encore la création d'équipes pour des courses de solidarité comme « Clermont en rose ».
- Les événements sportifs tels que l'organisation de laser-game ou de paint-ball, la participation de nos étudiants au record de l'heure ou encore la montée du Puy-de-Dôme.
- De nombreux événements festifs comme le Week-end d'Intégration, les 3 Bodégas dentaires (blanche, rouge et verte) ainsi que l'Arrosage Dentaire et d'autres soirées contractuelles ayant lieu durant l'année. Enfin l'organisation du Gala en Novembre met à l'honneur nos étudiants fraîchement diplômés

Lille



“

Lille est la quatrième ville de France en terme de population. Grande ville industrielle, située dans une région minière, elle s'est résolument tournée vers l'avenir en amorçant des reconversions profondes depuis les années 1990. La Capitale des Flandres dispose de près de 70 000 étudiants au sein de ses établissements d'enseignement supérieur ; l'UFR d'odontologie de Lille est l'une des plus importantes facultés de chirurgie dentaire de France.

”

1 FORMATION INITIALE

617 étudiants sont présents au sein de l'UFR. 115 sont étudiants en DFGS02 (2ème année) en cette année 2017-2018

Les étudiants proviennent de l'UFR de PACES de Lille (91), de Rouen (20) et des passerelles.

L'équipe enseignante :

62 enseignants forment le corps pédagogique de l'UFR. L'UFR dispose d'un laboratoire Physiopathologie des Maladies Osseuses Inflammatoires (EA 4490), dirigé par le Pr Guillaume PENEL ; l'axe de recherche est notamment la physiopathologie de l'ostéonécrose.

Laboratoire de recherche :

Laboratoire de Physiopathologie des Maladies Osseuses et Inflammatoires (PMOI) EA4490 dirigé par le Professeur Guillaume PENEL (guillaume.penel@univ-lille2.fr)

Le Centre de Soins :

Il existe 4 centres de soins dentaires où les étudiants exercent leur activité hospitalière :

- Lille (Centre de soins Abel Caumartin - Service d'odontologie du CH - Place de Verdun - 59000 Lille)
- Rouen
- Le Havre
- Boulogne sur Mer.

Relations Internationales :

Les étudiants peuvent, pour une durée de 3 mois en Amérique du Sud (Chili, Pérou). Cela concerne, chaque année, 6 à 8 étudiants.

Le matériel :

Les étudiants lillois doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à environ 3481,75 € pour un non-boursier et 2 185,02 € pour les boursiers

Martin HAGE, Président de l'ACEDL



“ Les membres actifs de l'ACEDL s'occupent directement de la vie interne de l'association : matériel, cafétéria, revue dentaire, relations extérieures, forum des industries dentaire, événementiel. En effet l'ACEDL, permet aux étudiants de se fournir en matériel à moindre coût, elle propose un lieu de détente aux étudiants grâce à la cafétéria. L'association s'occupe également de distraire les étudiants en organisant des soirées et surtout la prestigieuse REVUE DENTAIRE. Connue de tous, c'est un événement traditionnel, inoubliable et très attendu des enseignants et des étudiants ainsi que des chirurgiens-dentistes. ”

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

À Lille, il existe de nombreuses formations post-universitaires :

1) Liste des Diplômes Universitaires (DU) : durée et coût

- Occlusodontologie et réhabilitation orale fonctionnelle, Dr Graux, 2 ans, 1 500 €/an
- Occlusodontie et équilibre corporel, Dr Graux, 1 an, 3 000 €
- Parodontologie, Pr Delecourt, 2 ans, 1 500 €/an • Implantologie, 2 ans, 1 500 €/an
- Implantologie Chirurgicale et Prothétique

2) Liste des Certificats d'Études Supérieures (C.E.S.) : durée et coût

- Odontologie Chirurgicale mention odontologie chirurgicale : Dr Langlois, 1 an, 517,10 €
- Odontologie Chirurgicale mention médecine buccale : Dr Nawrocki, 1an, 517.10 €
- O.C.E, Pr Deveaux, 1an, 517,10 €
- Parodontologie

Personne référente, contact pour la formation continue : Mme Fanny LEGRAND
Tél. +33(03)20 16 79 07

Les élus étudiants :

HAGE Martin, FIGUET Adrien, DUVALLET
Marion, BRANIER Alice, VOISIN Maxime



L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR :

L'association des étudiants de la Faculté de chirurgie Dentaire de Lille créée en 1963 et est composée de 24 membres du bureau.

Place de Verdun 59000 LILLE - Tél : 03 20 53 60 67 - Mail : acedl@hotmail.fr

Site internet (en construction) : acedl.fr - Mail : acedl@hotmail.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/acedl.dentaire.1>

Président : Martin HAGE

6ème année
martin.hage@hotmail.fr

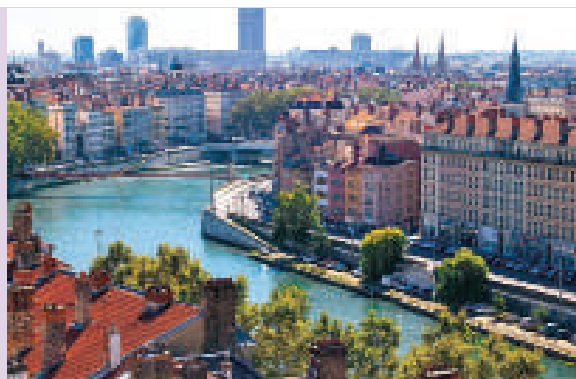


Déléguée UNECD : Mathilde THÉRY

6ème année
mathilde.thery.lille2@gmail.com

La corpo a pour but de défendre les intérêts des étudiants en chirurgie dentaire de Lille, de promouvoir la vie étudiante et de favoriser leur intégration dans le milieu professionnel. Chaque année, nous organisons l'accueil des nouveaux étudiants de deuxième année, le forum des industries dentaires ainsi que la Revue dentaire.

Lyon



“

Chef-lieu de la région Rhône-Alpes, **Lyon** est la deuxième ville de France. Aux portes du massif alpin, traversée par le Rhône et la Saône, la cité représente un réel carrefour routier et ferroviaire au sein de l'Europe. Forte de ses 120 000 étudiants, Lyon est la deuxième ville universitaire française. Quant à l'UFR d'odontologie, elle est située à proximité des collèges hospitaliers public Edouard Herriot, et militaire Desgenettes.

”

1 FORMATION INITIALE

488 étudiants sont inscrits à l'UFR d'odontologie de Lyon, dont 97 en deuxième année (FGS02), 87 issus des UFR de PACES de Dijon, Saint-Etienne, Grenoble, Lyon-Est et Lyon-Sud, 3 de passerelles et 3 des filières paramédicales.

Le corps enseignant :

Il est riche de 26 AHU, de 25 MCU-PH et 4 PU-PH, auxquels s'ajoutent des assistants.

laboratoires de recherches :

L'UFR dispose de 2 laboratoires de recherches : Laboratoire des Multimatériaux et Interfaces (UMR 5615) spécialisé dans les biomatériaux et la biocompatibilité et le Laboratoire Interuniversitaire de l'Université de Lyon (EAM 4128).

Le centre de soins :

Le Pôle d'activité d'odontologie des Hospices Civils de Lyon a une activité de soins importante : il totalise environ 117 000 passages (95 000 sur le service de Consultations et Traitements Dentaires au 6-8 Place Depéret- 69 365 LYON Cedex 07 et 22 000 sur l'Unité d'urgences dentaires du Groupement Edouard Herriot) pour environ 750 000 actes. Le centre de soin est divisé en services assurant chacun des soins spécifiques

Relations Internationales:

L'ouverture à l'international est permise par de nombreuses possibilités d'échanges avec des facultés étrangères, notamment en Espagne, en Hongrie, en Belgique, en Uruguay, au Mexique, aux Etats-Unis, au Vietnam.

Dans le cadre des programmes européens d'échanges SOCRATES-ERASMUS, l'UFR d'Odontologie de Lyon a reçu ces dernières années des étudiants venant d'Allemagne, de Pologne, d'Italie et de Roumanie. Pour l'année universitaire 2016-2017, nous accueillons 7 étudiants italiens, belges, roumains, et espagnols.

Le matériel :

Enfin, les étudiants lyonnais, doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques. Sur l'ensemble de leur cursus, le coût global du matériel pédagogique est de 1579€ pour les étudiants non boursiers, et de 173€ pour les étudiants boursiers.

Alix DAUBIE, Présidente de l'ACEDL



“ C’est une ambiance conviviale et de bonne entente qui règne à la faculté dentaire de Lyon. Bien que les locaux de la fac et du centre de soins soient un peu vétustes, cela n’empêche en rien les très bons échanges entre étudiants ainsi qu’avec les membres du corps enseignant. Si tu veux venir vérifier par toi même c’est avec plaisir que nous t’accueillerons au sein de notre big family, dans une ville de gastronomie, et même jusque dans notre caverne adorée. ”

Les élus étudiants :

Alix Daubie, Alexandra Glais,
Mathurin Hezez, Alexis LAMBERT
Flora Jarry, Roman TOUROLLE

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Les formations post-universitaires dispensées à Lyon sont :

- Attestation d'études universitaires d'imagerie maxillo-faciale 3D :
4 séminaires de 2 jours, durant un an.
Coût : 2000 € + droits universitaires (261,10 €).
Responsables : Pr. Bourgeois
- Attestation d'études universitaires d'implantologie :
4 séminaires de 2 jours, durant un an. Capacité : 30 places.
Coût : 2200 € + droits universitaires (261,10 €).
Responsables : Dr. Veyre-Goulet
- Attestation d'études universitaires de parodontologie :
4 séminaires de 2 jours, durant un an. Capacité : 25 places.
Coût : 2 400 € + droits universitaires (261,10 €).
Responsable : Dr. Rodier
- D.U. de carcinologie des Voies Aéro-Digestives Supérieures :
Durée : 4 séminaires de deux jours en Janvier/Février/Mars/Avril.
Coût : 880 € + droits universitaires (261,10 €).
Responsables : Pr. Breton, Dr. Chaux-Bodard – Dr. Zrounba
- D.U. de chirurgie implantaire :
Durée : 1 journée hebdomadaire (mardi), sur un an.
Coût : 3300 € + droits universitaires (261,10 €).
Responsable : Dr. Fortin
- D.U. d'orthodontie linguale :
Durée : 3ème jeudi de chaque mois, pendant 2 ans.
Capacité : 4 places.
Coût : 3850 € par an + droits universitaires (261,10 €).
Responsable Dr. Pernier
- D.U. de parodontologie et d'implantologie orale :
Durée : 1 journée hebdomadaire (le jeudi).
Durée des études : 2 ans.
Capacité : 4 places.
Coût : 3 800 € par an sans droits universitaires.
Responsable : Dr Rodier – Dr Exbrayat
- Aucun CES n'est ouvert à Lyon pour l'année universitaire 2016-2017

ASSOCIATION ETUDIANTE DE L'UFR



L'association des étudiants de l'UFR de chirurgie dentaire de Lyon se nomme l'Association des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Lyon (AECDL) et a été créée en 1926. 11, rue Guillaume Paradin – 69008 Lyon
Contact : aecd.asso@gmail.com
Présidente : Alix DAUBIE

4ème année
0605127676

Délégué UNECD : Hippolyte Stamboul

3ème année
0698122832



L'AECDL compte 22 membres au sein de son bureau actif avec plus de 450 étudiants adhérents.

Notre association tend dans un premier lieu à servir de lien central entre tous les étudiants afin de mieux les intégrer au sein de la faculté mais également avec les autres filières. Grace notamment aux nombreux événements organisés (soirées, weekend d'intégration, désintégration, weekend ski, repas de promotions, parrainage ect). Cette année l'AECDL innove avec la mise en place d'un pôle sport !

L'une des préoccupations primordiales de notre corpo est aussi d'améliorer les conditions d'études des étudiants en nous occupant par exemple du matériel nécessaire sur toute la durée des études et en négociant les meilleurs tarifs possibles. Ainsi le coût de la rentrée se voit diminuer d'année en année à force de persévérance ! Via ses élus en conseil UFR, centraux et son adhésion à GAELIS, la corpo assure une représentation des étudiants et une défense de leurs droits à tous les niveaux.

L'association assure aussi un dynamisme dans l'UFR en en organisant des conférences en partenariat avec les enseignants et des intervenants extérieurs, des événements avec les futurs partenaires (forum prothèse par exemple), et des événements de cohésions avec les équipes enseignantes.

L'AECDL c'est aussi se tourner vers la solidarité avec un pôle Prévention solidarité citoyenneté en plein expansion et des actions qui se multiplient (Téléthon, Gardez le sourire, novembre octobre rose ...).

Marseille



“

Marseille, ville d'origine comme la plus ancienne de France, aux bords de la belle Mer Méditerranée, est la première cité portuaire de France, et l'une des plus grandes d'Europe. La cité phocéenne compte plus de 62 000 étudiants, dont la plus grande partie est formée au sein de l'Université Aix-Marseille créée en 2012 ; l'UFR d'odontologie se trouve sur le campus saint Timone, tout comme le service hospitalier "Pavillon Odontologie".

”

1 FORMATION INITIALE

411 étudiants sont scolarisés au sein de l'UFR d'odontologie de Marseille, dont 80 en deuxième année de formation (DFGS02) dont 75 venant de PACES, 3 de passerelles et 2 étudiants étrangers.

Le corps enseignant :

Le corps enseignant est en nombre, car 77 personnes forment les étudiants. Il comprend 10 PU-PH, 1 PU, 31 MCU-PH, 2 MCU associés, et 33 AHU.

Les laboratoires de recherche :

Des activités de recherche sont réalisées, avec notamment deux laboratoires :

• UMR 7287- Institut Science Mouvement, Groupe Interdisciplinaire en Biomécanique ostéo-articulaire et Cardiovasculaire (GIBOC)

• et l'UMR 6236 - Unité de Recherches sur les Maladies Infectieuses Tropicales Emergentes (Urmite). Au sein de l'UFR, une unité de recherche est rattachée à l'équipe GIBOC (groupe interdisciplinaire biomécanique ostéoarticulaire et cardiaque) de l'institut des sciences du mouvement (ISM) UMR CNRS-AMU 7287

Le Centre de Soins :

Chaque année, le pôle odontologie de l'Assistance Publique Hôpitaux de Marseille accueille 70 000 Marseillais et Provençaux venus des départements limitrophes pour des soins dentaires. Ce pavillon situé à moins de 500 mètres de la faculté d'odontologie de Marseille et est le lieu de stage clinique des étudiants. Les stages hospitaliers sont réalisés dans le pôle odontologie de l'AP-HM (Hôpital de la Timone, Marseille).

Relations internationales :

L'ouverture de l'UFR vers l'international est assurée par des possibilités de stage à l'étranger d'un semestre pour 4 à 6 étudiants marseillais (à Louvain en Belgique ou à Madrid en Espagne). Des stagiaires étrangers sont régulièrement accueillis à Marseille, principalement pendant 2 semestres.

Le matériel :

Les étudiants Marseillais doivent acquérir une partie du matériel pédagogique utilisés en travaux pratiques et à la clinique. Pour les 2ème et 3ème année la faculté prend en charge la très grande majorité du matériel qui est prêté sous caution.

Coût global par étudiants : 635€ pour les boursiers et 800€ pour les non-boursiers

Thomas LECA, Président de la CPECD



“ La cité Phocéenne, plus ancienne ville de France, abrite la faculté d'odontologie, avec pas loin de 500 étudiants chaque année. Elle est réputée pour son infrastructure moderne et adaptée à l'apprentissage de notre futur métier. La nouvelle CPECD est composée d'une équipe dynamique et motivée, qui a de nombreux projets pour nos adhérents, sur le plan social ainsi que dans la vie estudiantine. Que toutes les étudiantes et tous les étudiants de la faculté soient équipés pour leur formation fait partie de nos priorités. Bien entendu, l'ambiance Marseillaise est au rendez-vous, pour des soirées comme des événements sportifs animés, ainsi que plein de surprise grâce à un campus santé soudé. ”

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Les formations continues post-universitaires de l'UFR des Sciences odontologiques de l'Université de Marseille sont :

Diplômes universitaires :

- DESU Implantologie
- DESU Odontologie restauratrice esthétique
- DESU Parodontologie en pratique clinique
- DESU Endodontie
- DESU Occlusodontologie
- DESU Omnipratique clinique odontologique
- CESU Occlusodontologie
- CESU Prothèse fixe
- DESU Gestion des Patients à risques et des urgences en odontologie
- DESU Omnipratique Clinique en Odontologie
- DESU Omnipratique en Médecine Bucco-Dentaire

CES :

- CES de biomatériaux (option biomatériaux cliniques et caractérisation)
- CES Odontologie légale
- CES odontologie pédiatrique

Pour tous les CES, les CESU et les DESU, le contact est : christine.zaporogetz@univ-amu.fr

Les élus étudiants :

PELLEGRINO Sophia, TERDJMAN Sarah



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR :

L'association des étudiants marseillais se nomme la Corporation Phocéenne des Etudiants en Chirurgie Dentaire (CPECD), créée en 1982.
27, boulevard Jean Moulin 13005 Marseille
Mail : robertlamolaire@gmail.com
Facebook : Robert La molaire

Président : Thomas LECA

3e année
0669569552
president.cpecd@gmail.com

Délégué UNECD : Thibault Constans

3ème année
0667363257
thibault.constans@hotmail.fr



Les événements marquants de l'association concernent plusieurs domaines :

- Événements festifs : soirées à thème (en collaboration avec les autres corps du campus santé), apéros, week-ends...
- Actions sociales : don du sang, loto pour le téléthon, course humanitaire, « garder le sourire », l'hôpital des nounours (avec la corpo médecine notamment)
- Événements sportifs : paintball, tournois de foot, laser game...
- Événements professionnels : Le forum des partenaires...

- des biens : matériel médical (articulateurs, arc facial, capteurs radios, matériel de laboratoire, matériel de TP), blouses, t-shirts, sweats, etc.
- des services : soutien aux études (ronéos), animations et soirées diverses, etc.

Les événements marquants de l'association durant l'année 2017-2018 sont :

- Le Forum des partenaires
- Les Lotos
- Le tournoi de contrée
- Le tournoi de foot en salle - Campus santé

De plus tout au long de l'année l'association organise également divers événements et soirées (week-end ski, soirées, apéros, ...)

Montpellier



“

Montpellier, ville vieille de plus de 1000ans, est le chef-lieu de la Région Languedoc Roussillon. La cité héraultaise, avec sa magnifique Place de la Comédie, est très dynamique tant sur les plans sportif et touristique que culturel. Elle est la 7^{me} ville universitaire de France, avec près de 67000 étudiants en 2013. L'UFR d'odontologie appartient à l'Université Montpellier. En 1997, cette UFR d'odontologie a investi de nouveaux locaux.

”

1

FORMATION INITIALE

586 étudiants sont inscrits au sein de l'UFR d'odontologie de Montpellier. Parmi eux, 69 sont en deuxième année de formation.

L'équipe enseignante :

L'UFR est composée de 66 enseignants-chercheurs rattachés, dont 9 Professeurs des Universités, 27 Maîtres de Conférences des Universités et associés, 25 Assistants Hospitaliers Universitaires et associés, 15 chargés d'enseignement, 19 attachés hospitaliers et 3 PRAG.

L'activité de recherche de l'UFR :

Elle est permise par :

- Le Laboratoire de Bioingénierie et Nanosciences (EA4203) dirigé par le Pr Cuisinier situé dans la faculté d'Odontologie
- Le Département d'Etude et de Recherche de Biomarqueurs Salivaires (DERBS) dirigé par le Pr Lehman, co-dirigé par le Pr Deville de Perrière.

Relations Internationales :

cette année les échanges se feront avec :

- l'UIC de Barcelone (Espagne) : 1 entrant DFTCC, 1 sortant DFAS02,
- l'université Lodz (Pologne) : 1 étudiant entrante en DFAS02,
- l'université libre de Bruxelles (Belgique) : 2 étudiantes sortantes en DFAS02,
- l'université de Leuven (Belgique) : 1 entrante DFTCC, 1 sortante DFAS02
- l'université d'Heidelberg (Allemagne) : 2 entrantes, 1 sortant DFAS01.

Le matériel :

Les étudiants montpelliérains doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, regroupé par la corpo au mois de juillet puis distribué dès le premier jour de la rentrée. Le coût global sur ces cinq années revient à 2800 euros pour les non boursiers et 950 euros pour les boursiers

Robin COURP Président de la CECDM



“Véritable lieu de vie des étudiants durant les 5 années que comporte la formation initiale en odontologie, la faculté dentaire de Montpellier jouit d'un cadre idéal pour étudier et soigner en parallèle. Dans une infrastructure relativement récente, les étudiants ont la chance d'avoir sur le même site la faculté et le centre de soins dentaires. La CECDM essaye de tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins de tous les étudiants de la faculté afin que ces derniers s'épanouissent durant ces 5 années d'études. Chaque nouveau bureau amène sa pierre à l'édifice en améliorant les projets des années précédentes, en créant de nouveaux contenus et amener sa propre contribution à la vie sur le campus. C'est dans cette dynamique que la création d'une nouvelle association a eu lieu, l'ASFOM est issue de la volonté de promouvoir la recherche scientifique, elle s'inscrit donc dans la continuité des deux laboratoires présent au sein de l'UFR Odontologie de Montpellier.”

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Les formations continues post-universitaires de l'UFR des Sciences odontologiques de l'Université de Montpellier sont :

DU : Diplôme Universitaire

- DU Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur
- DU Evaluation du Dommage Corporel Appliqué à l'Odontologie
- DU Clinique d'Implantologie Pluridisciplinaire
- DU Hypnose Dentaire
- DU Injection d'Acide Hyaluronique à des fins thérapeutiques en Odontologie
- D.U. Implantologie Mention Chirurgie Réhabilitation Orale
- D.U. Implantologie Mention Parodontie et Implantodontie
- D.U. Odontologie Légale.
- D.I.U. Odontologie Pédiatrique, Clinique et Sédations
- DU Odontologie Restauratrice et Esthétique à Montpellier
- DU Odontologie Restauratrice et Esthétique
(Délocalisation probable à La Réunion)

CES : Certificats d'Études Supérieures :

- CES Biomatériaux en Odontologie Mention Choix et Mise en œuvre Clinique
- CES d'Odontologie Prothétique Mention Prothèse conjointe
- CES d'Odontologie Prothétique Mention Prothèse-Maxillo-Faciale
- CES Biologie Orale Mention Approfondissement en Sciences Biomédicales Fondamentales
- CES Biologie orale Mention Approfondissement en Sciences Cliniques
- CES de Parodontologie (Reprise pour l'année universitaire 2018/2019)

Attestation Universitaire Approfondissement Clinique :

Mentions : Chirurgie Orale, Médecine Orale, Odontologie Conservatrice, Odontologie Pédiatrique, Orthopédie dento-faciale, Parodontologie et Prothèses.

Pour plus d'informations sur les dates et les thèmes de formations, contactez le département de formation continue par téléphone : 04.11.75.91.62. ou par mail : magali.fayol-chastaing@univ-montp1.fr.

Les élus étudiants :

Nathan BOUSQUET, Léa VERGANCE,
Pierre KLIENKOFF



L'association étudiante de l'UFR :

L'association des étudiants de l'UFR de chirurgie dentaire de Montpellier se nomme la Corporation des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Montpellier (CECDM) et a été créée en 1985

545 avenue du professeur Jean-Louis Viala 34090 MONTPELLIER

Président : Robin COURP

4ème année

06 03 08 59 62

robiincourp@gmail.com.

Délégué UNECD : Mamadou NDOYE

2ème année

0781563636

mamadou34ndoye@hotmail.fr

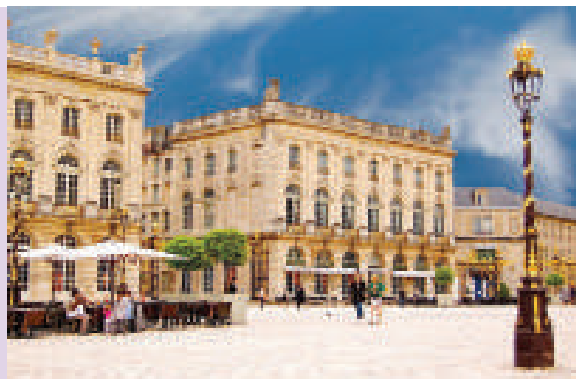


Animation: L'accueil est un moment important dans la vie d'un étudiant. C'est pourquoi nous voulons leur faire vivre leur premiers mois en tant qu'étudiant dans la bonne ambiance et donc que nous leur organisons plusieurs après midi et soirées avec une multitude d'activités en tout genre.

Relationnel: En tant que responsable soirée, notre but est de rassembler les différentes promos autour d'événements festifs et communs. On tente de varier les lieux, les thèmes afin de mettre tout le monde d'accord. Chaque année nous essayons de nous diversifier et de créer de nouveaux types d'événements (mise en place d'un afterwork au sein de la faculté, création d'une soirée scène ouverte pour permettre aux étudiants d'exprimer leur talent...).

Sport: Nous nous attelons à faire passer de bons moments à nos étudiants tous ça autour du sport pour permettre à chacun de se dépenser ! De plus on organise le ski qui est un week-end important dans notre corpo , c'est le 2ème plus gros événements de l'année où les étudiants se retrouvent tous ensemble au cœur du sport d'hiver !

Nancy



“

Chef-lieu du département de la Meurthe-et-Moselle, **Nancy** est une ville touristique, notamment grâce à ces trois places datant du XVIII^e siècle, classées au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. La cité lorraine compte plus de 59 409 étudiants, notamment au sein de l'Université de Lorraine créée en 2012, résultat de la fusion des universités de Nancy et de Metz.

”

1 FORMATION INITIALE

L'UFR de Nancy compte 600 étudiants en formation initiale, dont 88 en deuxième année de formation (DFGS02). Ces étudiants en DFGS02 sont issus des UFR de PACES de Dijon (8), Besançon (16) et Nancy (61), ainsi que 2 étudiants issus du dispositif passerelle.

L'équipe enseignante :

50 enseignants sont chargés des cours et de l'encadrement pédagogique à l'UFR de Nancy, dont 4 PU-PH, 20 MCU-PH (dont 12 temps plein), 19 AHU (dont 7 à temps plein), et 2 MCU-PH associés.

L'activité de recherche de l'UFR:

Deux pôles scientifiques (BMS et M4) sont partenaires de la faculté :

Pôle BMS (BIOLOGIE, MÉDECINE, SANTÉ)

- EA Adaptations vestibulaires, cardio-vasculaire et motrice (Devah)

- EA Stress, Immunité, Pathogènes (SIMPA)

Pôle M4 (MATIÈRE, MATÉRIAUX, MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE)

- Institut Jean Lamour, UMR-CNRS 7198, Départements Chimie et Physique des Solides et des Surfaces (CP2S), Nanomatériaux, Electronique et Vivant (N2EV) et Science et Ingénierie des Matériaux et Métallurgie (SI2M)

Le Centre de Soins :

Le service d'odontologie forme, avec l'Unité de Formation et de Recherche, le Centre de Soins, d'Enseignement et de Recherche Dentaires du CHU disposant de 61 fauteuils.

Il existe **trois unités fonctionnelles** : le service d'odontologie chirurgicale (Pavillon Krug du CHU Nancy) les Hôpitaux de Brabois (soins d'adultes et d'enfants), et Heydenreich (accueil des urgences et premières consultations, soins courants, parodontologie, orthodontie, etc.).

D'autres centres fonctionnent, sous conventions, avec la Faculté d'Odontologie :

- centre Alexis Vautrin ;
- centres hospitaliers de Thionville, Dijon, Metz, Epinal, Besançon et Verdun.

Victor GANAYE, Président de l'AECDN



“

S'appuyant sur ses nombreuses années d'existence, l'AECDN représente et défend les étudiants en chirurgie dentaire de Nancy au niveau local et national. Elle est présente et à l'écoute des interrogations de chacun pour leur apporter aide et soutien. L'association est animée par une nouvelle équipe dynamique et motivée. Elle a pour principal but de maintenir et développer une ambiance agréable et conviviale au sein de la faculté, faisant de celle-ci un véritable lieu de vie. L'équipe est soucieuse que chaque étudiant puisse s'épanouir et vivre pleinement ses années d'études. Elle a la volonté de se positionner au côté des étudiants, en leur offrant de nombreux services et en leur proposant différents événements et activités.

”

Relations internationales :

L'ouverture à l'international est permise par de nombreux programmes d'échanges, notamment à Milan, Padoue et Ancône (Italie), à Valence, Barcelone, et Murcie (Espagne), mais aussi à Homburg, Cluj, Lisbonne et Volos. De plus, l'université accueille chaque année 2 étudiants Erasmus, et un programme d'échange aux USA est en train d'être finalisé.

Le matériel :

Les étudiants nancéiens doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques. Ce matériel est acheté et distribué par l'AECDN : coffrets de fraises, spot-flamme, dents prothétiques, porte empreinte, lunettes de protection, pinceau pour la prothèse, divers consommables (toiles cirées, badge), et représente, durant leur cursus, 844€ pour les étudiants.

La faculté met à disposition le matériel de TP restant en prêt (instrumentations rotatives et manuelles, articulateur, dents en ivoirines).

Les élus étudiants :

MESSE Théophile, TISSOT Philippe,
ROGERAT Guillaume, GRANDIDIER Elise

Président : Victor GANAYE

4ème année
06 51 34 84 48
vganaye@gmail.com

Déléguée UNECD : Lou DÉON

3ème année
06 85 32 78 91
loudeon@yahoo.fr,



L'AECDN (la vraie !) est un protagoniste de la vie de la faculté et des rapports inter-étudiants. L'AECDN assure l'interface avec les élus UFR et l'UNECD pour être représentée à l'échelle locale et nationale. Composée de 22 membres dynamiques, l'association se veut accessible et axée sur le bien-être des étudiants.

Grâce à ses partenaires, l'AECDN propose aux étudiants des tarifs avantageux à la salle des ventes. Elle gère les commandes de matériel en début d'année, s'occupe de l'impression des annales et de la distribution des Ronéos. L'association propose également un forum des partenaires pour permettre aux étudiants de rencontrer les marques et profiter d'offres intéressantes.

Le sport est assuré par une association en collaboration étroite avec l'AECDN : la DSN. L'année est rythmée par divers événements qui promeuvent les liens, notamment le WEI, le Gala et la Garden (soirée d'au revoir aux T1). L'association propose parallèlement des apéros, un lasergame, des soirées à thèmes (pétanque, chupitos) et s'occupe de l'intégration des néo-P2 via un rallye. La solidarité et prévention bucco-dentaire sont également très présentes. Des actions d'innovation sociale sont réalisées en lien avec l'UNECD (gardez le sourire, le téléthon) à l'échelle locale et internationale (au travers des missions Népal et Maroc).

L'association jouit de nouveaux locaux suite au déménagement de la faculté sur le campus santé de Brabois. Ces locaux sont adaptés à accueillir chaleureusement les étudiants au sein de notre association.

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

DU et CES :

- DU Endodontie Clinique et Microscopie Opératoire
- DU Parodontologie et Implantologie Clinique
- DU Identification en Odontologie Médico-Légale
- DU Réparation du Dommage Corporel en Odontologie

- CES de Parodontologie
- CES de Prothèse Conjointe



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR :

L'association des étudiants en chirurgie dentaire de Nancy a été créée en 1908 !

7 avenue de la Forêt de Haye, 54500, Vandœuvre-lès-nancy

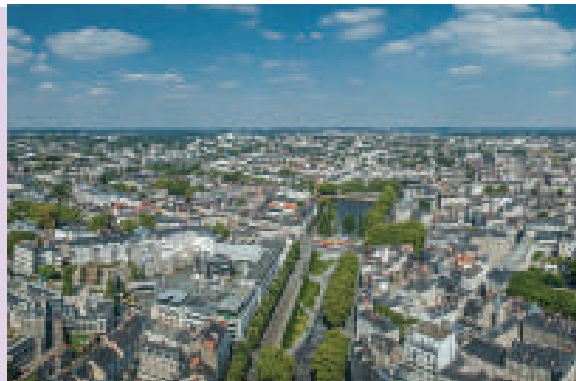
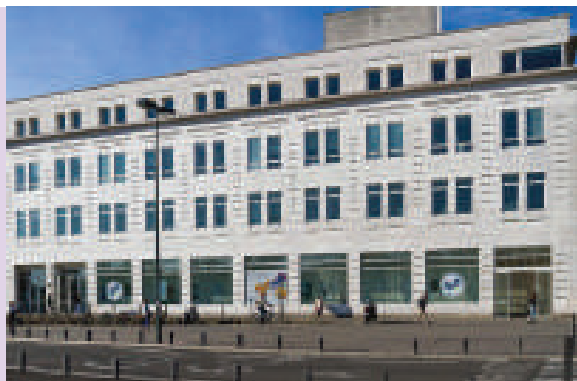
Mail : dentairenancy@gmail.com

Tel 03.83.36.46.95, Fax 03.83.32.45.34

Facebook : AECDN - Nancy

Snapchat : AECDN

Nantes



1 FORMATION INITIALE

450 étudiants forment l'effectif au sein de la formation initiale à Nantes, dont 84 sont inscrits en DFGS02 (deuxième année d'études).

L'équipe enseignante :

L'UFR est composée de 58 enseignants-chercheurs rattachés, dont 8 Professeurs des Universités, 4 Praticiens Hospitaliers, 23 Maîtres de Conférences des Universités, 17 Assistants Hospitaliers Universitaires, 3 Enseignants Associés, 1 A.T.E.R. et 2 professeurs Émérites.

L'activité de recherche de l'UFR :

Elle est permise par un laboratoire de recherche, dont le Directeur est Pierre WEISS. 5 thèmes de recherche transversaux sont actuellement soutenus par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) ou l'Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale : matériau d'intérêt biologique ; libération d'agent thérapeutique, et pathologies ostéoarticulaires ; physiopathologie ostéo-articulaire et dentaire ; ingénierie tissulaire osseuse ; ingénierie du cartilage.

Le Centre de Soins :

Le centre de soins dentaires du CHU de Nantes est une des trois composantes d'un ensemble architectural regroupant également l'UFR d'Odontologie et une unité de recherche INSERM 791 LIOAD. Ce centre est dirigé par le Directeur de pôle, le Dr Gilles Amador Del Valle.

Relations Internationales :

Actuellement et afin de générer les échanges en Europe dans le cadre du LMD et du DFGSO, par le biais du service des Relations Internationales de l'Université de Nantes, la Faculté de Chirurgie Dentaire des accords bilatéraux signés avec l'Université Rey Juan Carlos de Madrid (Espagne), avec Saint-Joseph de Beyrouth (Liban), ainsi qu'une Université de Corée du Sud. Un partenariat de recherche a également été signé avec les facultés de McGill et Laval à Québec.

Le matériel :

Enfin, les étudiants nantais doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été évalué à 729€ pour les étudiants boursiers et 839€ pour les non-boursiers, pour une rentrée en deuxième année, le coût matériel de cette rentrée est d'environ 190€.

“
Nantes est la
Préfecture de la région
des Pays de Loire.
Son port de Nantes
Saint-Nazaire est
le premier port de
la façade atlantique
française. Avec près
de 35000 étudiants,
Nantes dispose d'une
université qui est
sous la présidence de
l'ancien directeur de
son UFR d'odontologie.
”

Damien CHEVEAU, Président de l'AECDN



“ Depuis sa création en 1945, l'Association des Étudiants en Chirurgie Dentaire de Nantes (A.E.C.D.N.) s'impose au niveau local. Notre vœu le plus cher est de faire progresser et évoluer notre faculté d'odontologie tout en défendant les intérêts de notre future profession. Afin de communiquer le plus efficacement possible, l'A.E.C.D.N. se positionne au plus près de ses universitaires. Dans l'intérêt de nos 431 étudiants, nous organisons des événements basés sur la solidarité, la cohésion ainsi que la sensibilisation de la population nantaise. Parmi ses grands rôles, je pourrais citer, entre autre, la gestion du matériel nécessaire durant les études, l'animation de la vie étudiante ainsi que la pédagogie via le pôle international et le pôle santé publique. ”

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

DU et CES proposés :

CES : Durée = 1 an

- CES Parodontologie
- CES Prothèse Conjointe
- CES Prothèse Adjointe Complète
- CES Prothèse Adjointe Partielle
- CES Prothèse Maxillo-Faciale
- CES Odontologie Conservatrice et Endodontie (en attente du retour d'habilitation par le ministère)

Le tarif est commun à tous les CES, soit 517,10 euros (hors Sécurité Sociale étudiante)

DU : Durée = 1 an

- Diplôme Inter-Universitaire en Endodontie (3000 u/an + Droits d'inscription: 88,10€) sous la responsabilité du Pr Fabienne Perez
- D.U. Restauration Dentaire Esthétique (2000 u/an + D.I.) sous la responsabilité du Dr François Bodic
- D.U. Implantologie Orale (2800 u/an + DI) sous la responsabilité du Dr Alain Hoornaert
- D.U. Pratiques Expertales en Odontologie Légale, module Réparation Préjudice Corporel ou Identification Médico-Légale (1350 u + DI la 1ère année; 1616 u + DI la 2ème année) sous la responsabilité du Pr Bernard Giumelli
- D.U. Formation Continue en Odontologie (1850 u/an + DI) sous la responsabilité du Dr Xavier Struillou

À cette liste, s'ajoute l'Attestation de Radioprotection sur 1 journée, dispensée 2 fois par an (octobre et mars) par le Dr Fabienne Jordana.

Les élus étudiants :

MARQUES Alexandre, GUESNÉ Valentin, HUNT Shannon, REMAUD Thomas, PONTTHOU Astrid, SOARES DE OLIVIERA Solène, HUGEDÉ Etienne, GUENNEUGUES Tanguy.



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR

L'Association des Étudiants en Chirurgie Dentaire de Nantes (AECDN) a été créée il y a maintenant 71 ans.

1 place Alexis Ricordeau 44 042 Nantes Cedex 01

Mail : corpo.aecdngmail.com

Président : Damien CHEVEAU

3ème année

0631485424

Déléguée UNECD : Hortense BUTROT

4ème année

0660818813



indispensable au bon fonctionnement de la fac grâce au matériel fourni et aux pauses organisées tout au long de l'année; faire profiter un maximum les étudiants de soirées (tonus hebdomadaires, rencontres interfiliales), d3 sorties (paintball, karting, ciné, événements culturels) et plus encore (Week end de Désinté à la mer, rally..) au plus bas prix possible; profiter d'un pôle santé fort et des aides publiques pour des événements de santé publique (octobre rose, novembre, ascodent, défi sang limite, Hopital des nounours); être une équipe et un bureau chaleureux où tout le monde est libre de venir discuter et proposer ses projets !

Les événements marquants de l'association :

Ils s'inscrivent dans la continuité de l'action de l'AECDN : Rallye dentaire, soirée de Gala, repas inter-promotions, olympiades santé, etc. Les autres points spécifiques de l'AECDN sont la participation à l'Hôpital des Nounours (envue d'expliquer le monde hospitalier et les soins aux enfants scolarisés) et l'équipe de foot dentaire, dans la tradition footballistique nantaise et de ses "canaris" !

Nice



“

Située le long de la baie des Anges, **Nice** est la cinquième commune de France en terme de population. Elle est riche d'une attractivité touristique intense notamment par son aéroport, le troisième plus grand de France. La cité compte plus de 25000 étudiants, qui étudient notamment au sein de l'université Nice Sophia Antipolis ; quant à l'UFR d'odontologie, elle se situe sur le Campus St Jean d'Angély, au cœur d'un quartier animé proche du centre ville grâce au tramway.

”

1

FORMATION INITIALE

275 étudiants sont inscrits au sein de l'UFR de Nice, en formation initiale avec 49 nouveaux arrivants en deuxième année d'études (DFGS02), provenant de l'UFR de PACES de Nice (45), 1 étudiant de Corse et 3 passerelles.

L'équipe enseignante :

Elle est composée de 10 PU-PH et associés, 14 MCU-PH et associés, 16 AHU et associés et Environ 20 attachés Universitaires et Hospitalo-Universitaires.

L'activité de recherche :

Le laboratoire Micoralis est une équipe de recherche récemment labélisée (EA7354) spécialisée en immuno/microbiologie orale et rattachée à l'UFR odontologie (une des rares en France de ce type). Cette équipe connaît un développement prometteur qui a été mis en avant par sa récente évaluation par l'HCERES.

Le Centre de Soins :

Un centre de soins dentaires assure la formation clinique des jeunes praticiens en cours d'étude, au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Saint Roch, où les externes disposent de 35 fauteuils.

Les échanges internationaux :

Il y a une directrice adjointe chargée des relations internationales au sein de l'UFR. Des accords sont en cours avec : La Chine, l'Italie, le Côte d'Ivoire, la Tanzanie, la Russie. Des échanges étudiants ont lieu avec les pays suivants (Erasmus et hors Erasmus) : Russie, Canada, Espagne, Brésil, USA, Chine.

Le matériel :

Les étudiants (sauf les boursiers) paient une partie du matériel qu'ils conserveront, tout le reste du matériel et des consommables est mis à disposition par l'UFR. La corporation s'occupe de faire les commandes auprès des fournisseurs. En 2ème année cela représente environ 1200€ (rotatif et fraises). En 3ème année cela représente environ 400€ (articulateur). En 4ème année cela représente environ 150€ (capteur radio, fraises, kit instrument labo).

Nicolas SEMAHA, Président de DECA'DENT



“

Le bureau 2017-2018 du CEON a pour objectifs de pérenniser le travail entrepris par les différents bureaux précédents tant au niveau local qu'au niveau national avec notre présence constante à tout les évènements de l'UNECD depuis maintenant 3 ans. Nous avons pour objectifs de renforcer partenariat et surtout le pôle solidarité. Nous comptons mettre en œuvre de nombreux événements de préventions en partenariat avec notre doyen. Le bien être de nos étudiants est bien évidemment une de nos préoccupation majeure et nous essayons d'y veiller au quotidien.

”

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Les formations post-universitaires niçoises sont:

- AEU Sédation Consciente
- AEU Imagerie 3D
- AEU Prise en charge du SAHOS
- AEU Parodontologie et Implantologie
- DU Esthétique Buccale
- DU Hypnose Dentaire
- DU Dermatologie Buccale
- DU Parodontologie
- DIU Lasers et Médecine Buccale
- DIU Endodontie
- CES Odontologie Pédiatrique et Prévention.
- CES Biomatériaux – Mention caractérisation et évaluation
- CES Biomatériaux – Mention choix et mise en œuvre clinique

Les élus étudiants :

CARABIN Najim, VAN DER DEURE Diane,
MONNEYRON Paul, VLAJNIC Louise,
FOFANA Germain, CORREARD Joana,
IANNOTTA Maxime, KIPPER Morgane



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR :

L'association, nommée Corporation des Etudiants en odontologie de Nice (CEON), a été créée en 1998.
24 avenue des Diables Bleus 06357 Nice Cedex 1

Président : Nicolas SEMAHA :

4ème année
06.12.14.06.69
nicolas.semaha06@gmail.com

Déléguée UNECD : Diane Van Der Deure

4ème année
06.98.93.21.90



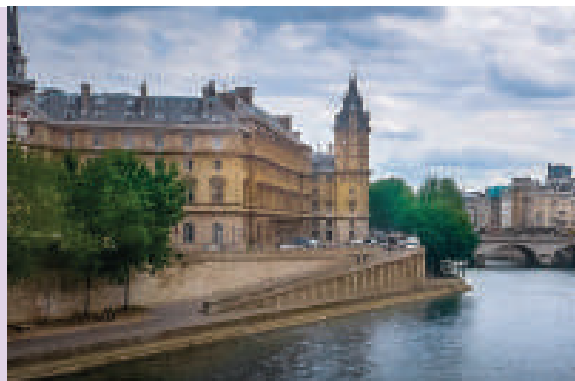
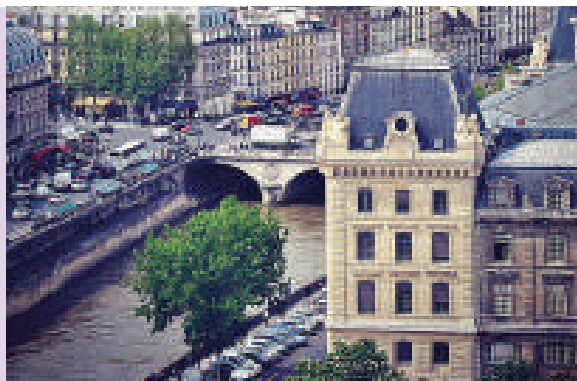
L'UFR compte environ 250 étudiants et une dizaine est membre de cette association étudiante. La Corporation des Etudiants en Odontologie de Nice est une association au service des étudiants de l'UFR. Elle assure un dialogue avec la direction de l'UFR. Elle prend en charge la négociation et la commande de matériel pour ses étudiants. Elle est au centre de l'animation de la vie étudiante (Soirées, WEI, WES, événements sportifs, paniers bio...). Elle est également engagée dans l'organisation de projets de solidarité. Enfin, l'association représente la faculté d'odontologie de Nice au niveau national

Les principaux événements de l'année 2017-2018 :

- Week end d'intégration
- Nombreux apéros
- Soirées à thèmes
- Activité tel que journée kayak, lasergame, paintball,
- Week end ski

Il est à noter que des événements tels que le movember, le sidaction ou encore le téléthon vont être mis en place par notre corporation dans le pôle Solidarité !

Paris V



“

Paris la belle, Paris la magnifique, Paris, la Sublime... Avec plus de 30 millions de touristes par an dans ses rues, la capitale hexagonale rayonne dans l'ensemble du monde. Les universités de **Paris** font partie des plus anciennes universités du Moyen-Age, et possèdent l'heure actuelle deux UFR d'odontologie distinctes au sein des universités Paris Diderot – Paris VII (Garancière) et Paris V René Descartes (Montrouge).

”

1 FORMATION INITIALE

570 étudiants suivent la formation initiale en odontologie de cette UFR parisienne. Parmi eux, 116 DFGS02 provenant des facultés de Paris Descartes (43), Paris VI (20), Paris Sud Orsay (12), Paris 12 Créteil (10), Paris 13 Bobigny (10), Paris Ouest (10), Nouvelle Calédonie (5), Corse (1), Luxembourg (3), Alter PACES (2).

L'équipe enseignante :

La faculté de chirurgie dentaire de Paris V compte 14 professeurs des universités, 47 MCU et 61 AHU.

L'activité de recherche :

Elle est développée grâce à deux laboratoires :

- Biomatériaux, innovations et interfaces (EA4462 : URB21)
- Pathologies et biothérapies de l'organe dentaire (EA2496).

Le Centre de Soins :

Notre UFR est rattachée à quatre centres de soins dentaires qui sont :

- Bretonneau
- Louis Mourier
- Chenevriér
- Charles Foix.

Relations Internationales :

Des stages sont possibles dès la DFGS02 aux Etats-Unis (University of Pennsylvania, Philadelphie) d'une durée de deux semaines, ou alors sous forme d'ERASMUS (1 à 2 semestre en TCE01).

Le matériel :

Les étudiants de 2ème cycle doivent acquérir du matériel pour le bon déroulement des travaux pratiques. Le coût est estimé à une cinquantaine d'euros. Les étudiants rentrant en 4ème année commandent via la CEOPV un articulateur, ce qui représente une dépense de 220 euros (l'articulateur est prêté aux étudiants boursiers). De plus, les étudiants doivent acquérir une trousse de prothèse (environ 100 euros). Au total, le coût du matériel des 6 années d'études est estimé à 360€ pour les non-boursiers et 140€ pour les boursiers.

Lucie GUESNEAU, Présidente de la CEOPV



“

Montrouge est l'une des facultés les mieux classées de France. Notre formation initiale fait partie des meilleures, tandis que le coût de nos études est le plus bas du pays. C'est également le 2ème plus grand UFR de chirurgie dentaire, rassemblant des étudiants venant de toute l'Île-de-France mais aussi des facultés de Rouen, de Nouvelle Calédonie, de Corse et du Luxembourg. A la CEOPV, nous avons à cœur d'intégrer au mieux tous ces étudiants afin de créer une véritable cohésion de groupe. Cela passe par la création d'une ambiance aussi bien propice au travail qu'aux loisirs. Nous nous efforçons de faire en sorte que les étudiants s'épanouissent au mieux dans leurs études et au sein de notre faculté !”



2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

- CES Anatomo-physiologie de l'appareil manducateur : mention fonction dysfonctions et mention odontogénie phylogénie.
- CES Odontologie Conservatrice, Endodontie
- CES Odontologie pédiatrique et prévention
- CES de Parodontologie
- CES d'odontologie prothétique : mention prothèse adjointe partielle, prothèse adjointe complète, et prothèse conjointe.

Les CES ont une durée d'un an et les coûts d'inscription sont de 517,10 euros.

- D.U. d'Implantologie Orale : sous la responsabilité du Dr Gaultier. Durée : 3 ans, coût : 4 500€ par année, 2250 pour les internes
- D.U. Odontologie clinique et vieillissement : sous la responsabilité du Dr Tavernier. Durée : 2 ans, coût : 1467€ par année, 734 pour les internes
- D.U. Odontologie pédiatrique clinique : sous la responsabilité du Dr Courson. Durée : 2 ans, coût : 1 600€ par an, 800 pour les internes
- D.U. Orthèse appliquée à l'orthopédie dento-faciale : sous la responsabilité du Dr Kamoun-Goldrat - Durée : 1 an, coût : 3300€
- D.U. Parodontie clinique : sous la responsabilité du Dr Dridi. Durée : 2 ans, coût : 3 000€/an (1 500 internes)
- D.U. Prothèse complète clinique : sous la responsabilité du Dr Rignon-Bret - Durée : 2 ans, coût : 650, 850 et 1600 € pour les modules
- D.U. Troubles fonctionnels orofaciaux : sous la responsabilité du Dr Fleiter - Durée : 2 ans, coût : 1 300€/an (570 internes)
- D.U. Clinique de dentisterie restauratrice et prothétique fixée
- D.I.U. Endodontie : sous la responsabilité des Dr Besnault et Lasfargues - Durée : 2 ans, coût : 3 000€/an (1 000 internes)
- Attestation de soins dentaires sous sédation par inhalation de MEOPA : sous la responsabilité du Dr Davit-Beal - Durée : 1 an, coût : 850 €

Plus des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le service de formation post-universitaire par mail : fc@odontologie.parisdescartes.fr

Les élus étudiants :

Alexis DARNE, Elisabeth LEBEL, Paul LOUVION, Chloé GIBELI, Ishai Yaacov SITBON, Jennifer GELLY, Benjamin ROLLIER, Marie BARRE, Julien PO, Lilas JEANJEAN, Thomas BEAUJARD

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR

La Corporation Etudiante Odontologique de Paris V (C.E.O.P.V.) a été recréée en 2015.

Adresse : 1 rue Maurice Arnoux 92120 Montrouge

Mail : ceopv.montrouge@gmail.com

FB : Bob Ceopv

Insta : Bob Ceopv

Snap : Bob Ceopv

Présidente : Lucie GUESNEAU

5ème année

0624383842

Lucie.guesneau@gmail.com

Déléguée UNECD : Chloé POCQUET

3ème année

06.67.75.63.53

chloe.julie.pocquet@gmail.com



Plus de 500 étudiants suivent leur formation d'odontologie au sein de l'Université Paris Descartes, parmi eux 16 sont membres de la corporation étudiante. La Corporation Etudiante Odontologique Paris V (CEOPV) est une association au service des étudiants de l'UFR.

La CEOPV a pour but d'aider les étudiants en mettant en place, un système de parrainage ainsi qu'un système de ronéos (partage et mise à disposition de cours et fiches). D'autre part, elle assure l'animation de la vie étudiante en organisant tout au long de l'année diverses soirées et afterworks. Un local est ainsi mis à disposition des étudiants afin de favoriser les rencontres entre les promos et de créer un véritable esprit de cohésion.

La CEOPV organise aussi différents projets de solidarité comme l'hôpital des nounours ou le Sidaction.

De plus, elle permet une représentation des étudiants en assurant un dialogue avec la direction de la faculté.

Ainsi, la CEOPV occupe un rôle central dans l'organisation de la vie de la faculté.

Paris VII



“

Paris la belle, Paris la magnifique, Paris, la Sublime... Avec plus de 30 millions de touristes par an dans ses rues, la capitale hexagonale rayonne dans l'ensemble du monde. Les universités de **Paris** font partie des plus anciennes universités du Moyen-Age, et possèdent l'heure actuelle deux UFR d'odontologie distinctes au sein des universités Paris Diderot – Paris VII (Garancière) et Paris V René Descartes (Montrouge).

”

1

FORMATION INITIALE

Le nombre total d'étudiants à l'UFR de Paris de VII est de 486, dont 96 en deuxième année d'études (DFGS02). Ces étudiants viennent des UFR de PACES de Paris VII (42), Paris VI (19), Paris XIII (7), Paris Sud, Versailles (6), Créteil (6), Rouen (3) ; l'effectif complet étant lié aux redoublements et au système de passerelles universitaires.

L'équipe enseignante :

L'effectif des enseignants est réparti ainsi : 15 Professeurs des Universités et associés, 41 Maîtres de Conférences des Universités et associés, ainsi que 27 Assistants Hospitalo-Universitaires et 7 assistants associés.

L'activité de recherche :

L'activité de recherche de l'UFR est assurée par le laboratoire de Physiologie Orale Moléculaire, INSERM UMR 872, Centre de Recherche des Cordeliers, équipe 5.

Le Centre de soin :

Les 2 centres de soins sont situés à divers endroits de la ville : Hôpital Rothschild et Hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

Relations internationales

L'ouverture à l'international est assurée par des conventions signées avec des universités de Boston, Lima, Medellin et Moscou. En moyenne, près de 5 étudiants en bénéficient chaque année, pour des durées de 1 à 3 mois.

Le matériel :

Enfin, les étudiants de Paris VII, doivent acquérir du matériel pédagogique pour leurs travaux pratiques, sur l'ensemble de leur cursus ; le coût global sur ces cinq années d'études a été calculé à 2 073€. Les commandes et la distribution sont assurées par la COUG.

Christophe SIFFLET, Présidente de la COUG



“

La COUG créée depuis maintenant 6 ans ne cesse de grandir de jour en jour. Cette association, ayant pour but de représenter et défendre les intérêts des étudiants, continue à se diversifier afin de mener à bien cette mission qui lui a été confiée. Cette année, la COUG bouleverse les codes et de nombreux changements ont été annoncés (EVP, tutorat, journée scientifique, ...). Pour permettre aux étudiants de passer un cursus universitaire aussi agréable que possible, l'écoute et une réelle cohésion entre les différentes promotions ont été notre fer de lance..

”

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Liste des DU :

- DU clinique de Parodontie
- DU approfondi de Parodontie et d'Implantologie Clinique
- DU clinique d'Implantologie Chirurgicale et Prothétique
- DU clinique en Chirurgie Implantaire avancée
- DIU de Carcinologie Buccale
- DU clinique de Prothèse Maxillo-Faciale
- DU clinique d'Orthodontie Linguale
- DU clinique de Prothèses Implanto-Portées
- DIU clinique de Traitements Odonto-Stomatologiques du Syndrome d'Apnées Obstructives du Sommeil (TOSSAOS)
- DU d'Expertise en Médecine Dentaire
- DU Européen d'Endodontie
- DU Européen d'Endodontie Clinique
- DU de Parodontie Clinique

Liste des CES

- CES Anatomo-physiologie de l'appareil Manducateur
- CES Odontologie Conservatrice et Endodontie
- CES Odontologie Chirurgicale
- CES Odontologie Pédiatrique et Prévention
- CES Parodontologie
- CES Odontologie Prothétique (mention prothèse conjointe, mention prothèse adjointe partielle, mention prothèse adjointe complète, mention prothèse maxillo-faciale)

Les élus étudiants :

Christophe SIFFLET, Clément CLOQUÉ, Camille DODELIN, Clément KAZA, Elora BEAUGELET, Oscar HANNETEL, Robin VALETTE, Julie MARÉCHAL, Alice GIRARDET-BONALDI, Julien LETELLIER, Laurène FENAIN, Léocadie BOSSER, Simon BUNEL



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR

L'association étudiante porte le nom de Corporation d'Odontologie de l'Université de Garancière (COUG).

5 rue Garancière, 75006 Paris Mail : dentaireparis7@gmail.com

Facebook : [Coug Garancière](#)

Instagram : [cougap7](#)

Snapchat : [cougap7](#)

Président : Christophe SIFFLET

4ème année

06.33.24.85.70

christophe.sifflet@gmail.com

Déléguée UNECD : Alice GIRARDET-BONALDI

4ème année

06.67.07.66.14

alicecampemu@gmail.com



Principaux événements

- Pot de rentrée
- WEI
- Post-WEI
- Pot de Noël
- SPIX
- Post-partielle
- Gala

La corporation d'odontologie Universitaire de Garancière propose chaque année de nouvelles idées pour rendre la vie étudiante agréable au sein de la faculté et amener une cohésion interne du bureau.

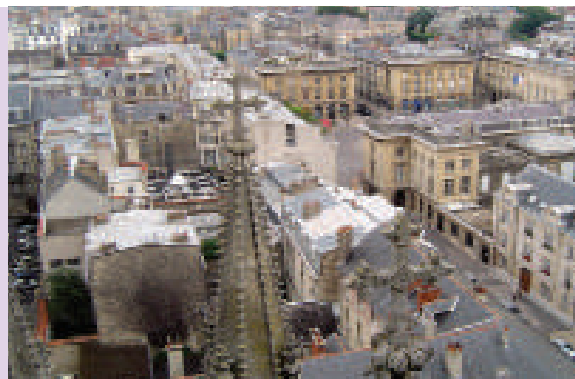
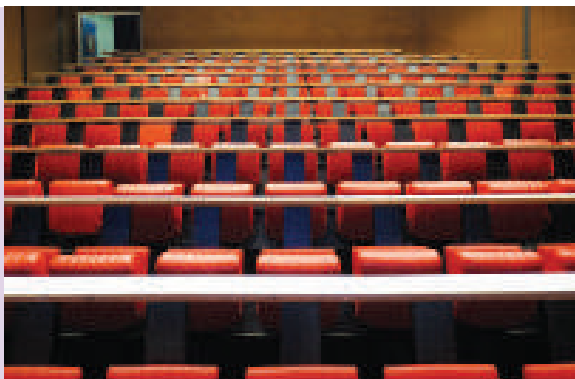
En effet, nous avons pour but cette année de promouvoir notre association à différentes échelles.

Tout d'abord au niveau local, un tutorat se met en place pour les personnes éprouvant des difficultés que ce soit au niveau théorique ou pratique. Nous sommes également en train de développer, en coopération avec le forum des partenaires, une journée scientifique qui permettra à la fois de former nos étudiants aux enjeux de la recherche mais également de découvrir les nouveautés techniques de nos partenaires.

Ensuite au niveau national, nous allons renforcer les liens avec l'UNECD (Union Nationale des Étudiants en Chirurgie Dentaire) et porter leurs différents projets (académique, prévention, ...) au local.

Pour terminer, l'international sera également mis à l'honneur par l'intermédiaire d'un EVP (European Visiting Program). Il permettra de faire connaître, à un certain nombre d'étudiants européens, l'excellence de la formation odontologique française et la solidité de nos partenariats.

Reims



“

Reims, Cité des sacres et du champagne, Reims est une ville dynamique, ouverte tant aux entreprises de pointes qu'aux milliers d'étudiants. L'UFR Odontologie fait partie de L'Université de Reims Champagne Ardennes (U.R.C.A) qui regroupe près de 25 000 étudiants.

”

Le matériel :

A l'arrivée en P2 : Les étudiants achètent tout leur matériel (contenant une turbine, l'articulateur, les sondes, les fraises, un stock de dent en ivoirine et les instruments de base.

- La corpo vend une mallette au P2: comprenant des gants, masques + éléments de TP que la faculté ne prend pas en compte .
- De plus au cours de l'année, les étudiants doivent acheter leur plâtre, les dents en ivoirine (stock initial insuffisant pour toutes les années)
- Pour les D1 : Les kits d'endodontie sont à la charge des étudiants.
- Pour les D2 : Les pinces ODF, les dents prothétiques et pédodontie.
- Afin de limiter les dépenses des étudiants, une partie du matériel est loué en échange d'une caution durant la 2ème et 3ème année. Cette dernière sera restituée à 75% lors de sa restitution en D2.

Pour un total de 1 609,08€ durant les cinq ans pour les étudiants boursiers et 2 182€ pour les non-boursiers.

1

FORMATION INITIALE

L'effectif total des étudiants rémois est de 660, en formation initiale. Le numerus clausus en deuxième année (DFGS02) est de 74 étudiants, 28 sont d'Amiens, 35 de Reims et 10 de Rouen (+ 1 passerelle)

Equipe enseignante:

Du côté pédagogique, l'UFR dispose d'une équipe de 52 personnes. 6 Professeurs des Universités, 19 Maîtres de Conférences des Universités (dont 5 associés), 20 Assistants Hospitalo-Universitaires (dont 2 associés), 2 chargés d'enseignement, 1 professeur émérite, 1 professeur agrégé, 1 professeur certifié.

Activité recherche :

- Le laboratoire BIOS: EA4691 : biomatériaux et inflammation en site osseux
- Le laboratoire LISM: EA4695: Laboratoire Ingénierie et Sciences des Matériaux

Le Centre de Soins :

Depuis fin novembre 2017, les étudiants exercent dans un nouveau centre bucco-dentaire à l'Hôpital maison blanche, 45 rue Cognac Jay 51100 Reims, regroupant 80 fauteuils.

Romain BASTON, Président de l'ACECDR



“

Dans la continuité de la dynamique de l'an passé, un bureau composé en majorité de personnes ayant déjà fait parti de l'association s'est reformé. De nouveaux étudiants ont aussi pu intégrer le bureau et permettre la conservation de certains postes qui nous tenaient à cœur (le sport par exemple).

Cette année sera également tournée vers l'international pour l'A.C.E.C.D.R avec la création du poste de vice président à l'international. Nous avons cette année pour but d'être toujours plus impliqués dans la vie des étudiants aux travers des événements organisés par nos soins mais aussi en réduisant un maximum le coût des études avec un travail très efficace du pôle matériel de notre association.

Pour finir, nous tenons fortement aux projets de l'UNECD, pour cela nous nous impliquons dans l'élaboration de leurs différents projets tels que Garder Le Sourire, ou encore le petit nouveau de cette année, le Défi Sans Limite.

Les élus étudiants :

Adrian RABELLE, Hadrien PEDRA,
Clémence BUR, Hadrien CLEMENT,
Perrine PRUDHOMME



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR

L'Association Corporative des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Reims (A.C.E.C.D.R.) a vu le jour en 1961.

Le bureau exécutif est composé de 13 étudiants

2, rue du général Koenig - 51100 Reims

Site : <http://www.acecdr.com>

Facebook : Pic pac corpo

Snapchat : Pic pac corpo

Président : Romain BASTON

4eme Année

acecdrpresidence@gmail.com

Déléguée UNECD : Clémence BUR

3eme Année

vpunecd.acecdr@gmail.com



Les rôles de l'association étudiante dans l'UFR peuvent être résumés par la vente du matériel pédagogique nécessaire pour les travaux pratiques des étudiants et l'organisation d'événements festifs tout au long de l'année avec :

- Week-end Intégration (WEI).
- Soirée de gala
- Soirée de forum
- Déjeuners avec les partenaires.
- 4 soirées originales « Péniches »
- BBQ dans le jardin de l'UFR
- Soirées organisées à l'UFR (La Ste Apolline et le Beaujolais Nouveau)

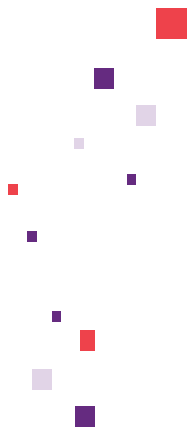
Par ailleurs, l'association sert bien souvent d'intermédiaire entre les étudiants et l'administration ou le corps enseignant, elle a donc un rôle primordial au sein de la faculté. De plus L'ACECDR accompagne au mieux les étudiants dans l'apprentissage de leur futur métier en rapprochant les étudiants entre eux et en créant une ambiance de travail tout en gardant un esprit festif. Nous souhaitons pour cela diversifier nos événements et proposer toujours plus de services pour nos adhérents.

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

•CES Parodontologie

- DU Parodontologie,
- DU Implantologie,

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter la responsable du service Scolarité : madame Nathalie ANTONI, joignable par téléphone 03 26 91 34 55, par fax 03 26 91 34 56 ou par mail : nathalie.antonin@univreims.fr



Rennes



“

Avec plus de 210 000 habitants, **Rennes**, capitale historique de la Bretagne, tient sa place parmi les 10 villes les plus peuplées de France. 65000 étudiants sont inscrits au sein des établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération rennaise, ce qui en fait la capitale universitaire du Grand Ouest.

”

1 FORMATION INITIALE

L'UFR rassemble 437 étudiants. La promotion de 02 est de 68 étudiants, venant de l'UFR de PACES de Caen (23) et de Rennes (43) ainsi que 2 passerelles.

Le pôle enseignant :

Il y a 7 PU-PH, 16 MCU-PH, 20 AHU, 2 assistants associés et 1 Professeur Associé des Universités pour l'année 2017-2018.

L'activité recherche :

Groupe Biomatériaux, équipe V&C, UMR CNRS 6226
Unité INSERM 1241 - Nutrition Métabolisme et Cancer Cimiad
- cavité buccale ; LTSI - INSERM U1099

Le centre de soins :

Rennes (4ème, 5ème et 6ème année) : Pôle Odontologie, CHU de Rennes, 2 rue Henri Le Guilloux, 35033 Rennes Cedex 9 (79 fauteuils).

Caen (6ème année) : Consultations Odontologie et Chirurgie Orale, Centre Hospitalier, avenue Côte de Nacre, 14000 Caen (6 fauteuils)

Relations internationales :

En 2016, il y a eu un EVP (European Visiting Programme) organisé du 9 au 16 octobre, auquel 17 étudiants de 6 pays européens ont participé.

De plus il existe les **accords Erasmus** : Universidad Complutense de Madrid (Espagne), Université de Turku (Finlande), Université de Thessalonique (Grèce), Université Catholique de Louvain (Belgique), Université de Poznan (Pologne) ainsi que les **accords bilatéraux hors-Europe** : Université Laval (Québec)

Le matériel :

Les étudiants achètent la majorité de leur matériel auprès de la corpo en 2e et 3e année. En 2e année, le matériel comprend notamment un set d'instrument, des boîtes de fraises, des capteurs radio, des joues pour les fantômes, etc.

Pour les TP, la fac met à disposition des pièces à main, contre-angles bague bleu et turbines, qui restent dans chaque poste de TP. En 4e année, la fac fournit également une grande partie du matériel nécessaire aux TP d'endodontie et de restauratrice.

Au final, 900€ est à la charge de l'étudiant au cours de son cursus.

Alizée CLERAUX, Présidente de l'AECDR

“

La faculté de Rennes, située idéalement à proximité du centre ville, réunit après la PACES les étudiants de Caen et de Rennes. Tout au long de l'année, l'AECDR organise différentes manifestations, aussi bien festives que formatrices ou préventives, ce qui permet de créer une bonne cohésion entre chaque promo et leurs enseignants. Le bureau de la corpo garde pour objectif numéro 1 d'être au service de tous les étudiants pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions possibles mais aussi de passer du temps ensemble et de s'amuser !

”



2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Les formations post-universitaires rennaises sont les suivantes :

- D.U. d'implantologie orale : Patrick Limbour. Durée de 2 ans. Cout : 1830€ par an, sans les droits universitaires. patrick.limbours@univ-rennes1.fr
- D.U. d'orthodontie Linguale de l'Adulte : Olivier Sorel. Durée : 2 ans. Cout : 2200€ par an, sans les droits universitaires. olivier.sorel@univ-rennes1.fr
- D.U. Clinique d'Odontologie Pédiatrique
- CES Biologie orale mention approfondissement sciences biomédicales fondamentales
- CES Biologie orale mention approfondissement sciences cliniques
- CES Biomatériaux choix et mise en oeuvre clinique
- CES Odontologie conservatrice Endodontie
- CES Odontologie pédiatrique et prévention
- CES Odontologie prothétique prothèse conjointe
- CES Parodontologie

Pour plus de renseignement sur la durée et les tarifs de ces formations post- universitaires, contactez Virginie DUVACHER 02.23.23.39.50
virginie.duvacher@univ-rennes1.fr

Les élus étudiants :

CARIOU Emma, LE COAT Marie,
LEQUERTIER Edouard, QUEANT Aude,
THOMAS Matthieu



ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR

AECDR : Association des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Rennes
2, avenue du Professeur Léon Bernard, Bâtiment 15 - 35000 Rennes-
Site internet : www.aecdr.net
Mail : aecdr.rennes@gmail.com
Facebook : AECDR-Corpo-dentaire-Rennes

Président : Alizée CLERAUX
4e année
0616844965
alizeecleraux@gmail.com

Déléguée UNECD : Zoé LOGEAT
4e année
0658025238
zoelogeat@gmail.com



400 étudiants cohabitent au sein de la belle UFR d'odontologie rennaise, une trentaine d'étudiants font partie du bureau de l'association.

L'AECDR tient un rôle primordial au sein de la vie de la faculté. En effet, elle met à disposition des étudiants une cafétéria, dans laquelle les étudiants peuvent se restaurer (micro-ondes, café, thé, boissons, barres de céréales...) et se détendre entre les cours.

Elle propose un système de frappes (ronéos) aux étudiants, mis à jour quotidiennement sur le site internet matériel dentaire (limes, fraises...) à des tarifs très avantageux. Elle organise également des événements festifs (Papa Punch, Printemps Dentaire, Gala entre autres).

Deux assos dentaire sont rattachées à la nôtre : le "ski fac" qui propose aux deuxième et troisième année un voyage dans les Alpes et le "SPEED" : Stage Préparatoire aux Etreintantes Etudes Dentaires qui est notre WEI Rennais.

Strasbourg



“

Chef-lieu de la Région Alsace, outre sa position frontalière avec l'Allemagne, **Strasbourg** est une place forte des institutions européennes (Cour européenne des droits de l'Homme, Conseil de l'Europe, Parlement européen, ...) de par son titre de Capitale Européenne. En 2015, plus de 47 000 étudiants sont inscrits au sein de l'Université de **Strasbourg** avec ses 2 600 enseignants-chercheurs. L'UFR d'odontologie a dû manager dans un établissement tout neuf, inauguré le 21 septembre 2015.

”

1 FORMATION INITIALE

En 2017 - 2018, 411 étudiants étaient formés à l'UFR d'odontologie de Strasbourg, dont 81 étudiants inscrits en DFGS02 venant des UFR de PACES de Besançon (9), Dijon (6), Strasbourg (59), 1 transfert de Nice, 4 passerelles, 1 Luxembourgeois et 1 redoublant.

L'équipe enseignante :

On dénombre 47 enseignants (dont 11 PU-PH + 1PU, 19 MCU-PH et 20 AHU-PH).

L'activité recherche :

- UMR 1121 "Biomatériaux et bioingénierie" dirigée par M. SCHAAF Pierre
- Laboratoire "Osteoarticular and Dental Regenerative Nanomedicine" dirigée Mme JESSEL Nadia (UMR 1109)

Le centre de soins :

Il existe 2 centres de soins dentaires à Strasbourg : La clinique de médecine et chirurgie bucco-dentaire située sur le campus de l'Hôpital Civil, et accolée à la faculté Le centre de soins de Haute-pierre (délocalisée par rapport à l'UFR)

Relations internationales :

L'UFR a tissé depuis de nombreuses années, des collaborations avec d'autres unités de formation au sein du monde entier : Université de Cluj-Napoca (1), Université d'Oviedo (1) dans le cadre du programme ERASMUS et Ho-Chi-Minh (Vietnam) (3), Mahajanga (Madagascar) (6), Jérusalem (Israël) (1) Boston (Etats-Unis) (1).

Le matériel :

La fac prête les articulateurs et le matériel de labo à tous les étudiants depuis l'an dernier.

Pour le coût de réapprovisionnement, il peut être très variable selon les étudiants et se compose essentiellement d'ivoirines. Au final, 782€ est à la charge de l'étudiant boursiers au cours de son cursus et 3 275€ pour l'étudiant non-boursier.

Jules ROSE, Présidente de l'AAECDS

“

Une nouvelle équipe «d'amicalistes» est élue chaque année et a pour mission de mener à bien les projets qui nous sont chers : sur le plan social et solidaire avec des événements propres à notre domaine d'études ou pas (Des Sourires au Sénégal, Téléthon, ...), comme nous avons aussi des projets culturels, sportifs et festifs avec les étudiants, les enseignants, les partenaires et les autres collaborateurs et acteurs de l'Amicale.

Ainsi il nous est primordial de conserver nos acquis et nos points forts avec conviction sans nous empêcher de prendre le large et de découvrir de nouveaux horizons qui font du bien à notre émancipation.



2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

Les formations post-universitaires strasbourgeoises sont les suivantes :

- D.U. Acquisition des bases fondamentales en implantologie orale (1 an) 3 600 €
- D.U. Implantologie orale appliquée (2 ans) 3 600 € par année
- D.U. Parodontologie clinique (3 ans) 6 500 € par année
- D.U. Esthétique du sourire - approche multidisciplinaire (1 an) 4 500 €
- D.U. Occlusodontie (1 an) 4000 €
- D.U. Formation post-graduée des enseignants en odontologie (1 an) 3130 €
- D.U. Hygiène et stérilisation en médecine buccodentaires (1 an) 3 130 €
- D.U. Soins et prévention bucco-dentaires chez les personnes âgées (1 an) 1 800 € (initial) et continu 2 800 €
- DU Fentes labo-palatines : Approches thérapeutiques et pluridisciplinaires
- CES de parodontologie (1 an) 512 €
- CES d'odontologie pédiatrique et prévention (1 an) 512 €

Pour plus de renseignement : Madame Nathalie MEYER - Service de Formation Continue - 03.68.85.49.28 nathalie.meyer@unistra.fr

Les élus étudiants :

Bérangère COURNAULT, Louise PERRAUD, Inès ETTWILLER, Pierre SAAD, Grégoire HATTENBERGER, Victor MUTIN, Jules ROSE, Henry VIRATELLE, Nicolas OBERHAUSSER, Camille MOHR, Elisa KRATZ

ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'UFR :

L'Association Amicale des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Strasbourg
8 rue Sainte Elisabeth - 67000 Strasbourg
Facebook : Amicale Dentaire De Strasbourg

Présidente : Jules ROSE

4ème année
07 81 56 71 57
president.aaecds@gmail.com

Délégué UNECD : Henry Viratelle

4ème année
06 79 03 71 08
viratelle.aaecds@gmail.com



Notre mission principale est d'accompagner nos étudiants dans leur parcours universitaire et ainsi de leur proposer une multitude de choses : sorties festives mais également culturelles, projets associatif et/ou humanitaire avec notre mission Des Sourires au Sénégal. Nous proposons une participation aux événements sportifs universitaires, aux événements partenariaux, aux événements nationaux et internationaux du monde dentaire et du monde étudiant. Nous accueillons également nos étudiants dans notre local où il y a de tout : cuisine, canapés, PS4 et Wii, pôle matériel, documentation, babyfoot, ... Un milieu convivial où toute promo confondue s'y retrouve. Nous nous devons de représenter nos étudiants, ainsi nous proposons ce large panel d'activité pour favoriser l'entente et les rencontres et éviter l'isolement. Nous souhaitons que chacun puisse trouver satisfaction selon sa volonté de participation à l'univers étudiant. Chaque membre de l'asso se rend disponible pour accompagner et encourager les étudiants à être actif dans ce que nous leur proposons.

Les événements marquants de l'association :

- Bourse au matériel
- Événements de cohésion de rentrée : Apéro, Soirées, Afterworks, WED
- Événements généraux : Colocathons 5.0 et 6.0, Soirée de Nouvel An, WEGE, soirées Beer Pong, Soirée Jeux de société...
- Forum des partenaires
- Innovation Sociale : La Strasbourgeoise, Téléthon, Collecte alimentaire, Gardez le sourire, Hôpital des Nounours, Dons du sang...
- International : Projet "Des sourires au Sénégal", EVP
- Compétitions sportives

Toulouse



“

Avec les pyrénées en toile de fond, la ville Rose est située à la rencontre de la Garonne et du canal du Midi. Chantée par Nougaro, appréciée pour ses briques rouges qui ornent le Capitole ou ses charmantes ruelles, sa proximité géographique et culturelle avec l'Espagne qui en fait une ville festive ; tout autant de raisons qui justifient pour cette cité occitane la place de ville la plus attractive pour les étudiants (exaequo avec Lyon).

Capitale de l'ars spatiale, de l'ovalie, de la gastronomie du Sud-Ouest et de l'accroissement du chantang, Toulouse attire plus de 112 000 étudiants dans des universités au sein d'universités de science et santé reconnues. ”

1

FORMATION INITIALE

660 étudiants sont inscrits à l'UFR d'odontologie, en formation initiale. La promotion des 2^e année compte 77 nouveaux arrivants provenant des facultés de PACES de Toulouse Rangueil, Toulouse - Purpan, et de Toulouse - Maraichers, les 4 derniers étant inscrits via le système de passerelles.

L'équipe enseignante :

Parmi les enseignants, il existe 9 PUPH, 26 MCUPH, 27 AHU, 22 BIATSS

Activité de recherche :

Structure d'appui à la recherche regroupant les enseignants-chercheurs appartenant aux grandes structures labellisées (CNRS, INSERM, EFS, ENVIT, EHES, ...)

Le Centre de Soins :

Deux centres de soins assurent la continuité de la formation générale (DFGSO) par une formation clinique (DFASO) :

- Centre Hospitalier Rangueil : 3 chemin des maraichers 31400 Toulouse
- Centre hospitalier Hotel- Dieu Saint Jacques : 2 rue de la Viguerie 31300 Toulouse

Relations Internationales :

L'UFR rayonne également à l'international avec une dizaine d'étudiants en échange chaque année. Responsables pédagogiques pour les échanges internationaux : Rémi ESCLASSAN et Michel ATTIOGBE

Le matériel :

Depuis 2 ans, les étudiants doivent acheter l'intégralité du matériel, pour un coût d'environ 1650 euros. La corpo s'occupe des commandes, de la gestion, de la distribution, et du réassort des caisses de matériel qui sont communes au 2^{èmes}, 3^{èmes} et 4^{èmes} années, dans lesquelles il n'y a que très peu de matériel. La faculté travaille avec quelques industriels qui apportent du matériel de temps en temps pour un TP. Les capteurs (70€ unité) sont depuis l'an dernier à la charge des 4^{èmes} années. La faculté s'occupait auparavant des joues des fantômes, et souhaite que la corpo s'en occupe désormais.

Roméo BERUT, Président de l'AECDT



“

Situé sur le campus de Rangueil, la faculté toulousaine de chirurgie dentaire accueille 410 étudiants. Avec un bureau dynamique l'AECDT se concentre sur la promotion de la qualité de nos études, un travail en collaboration avec l'administration de notre faculté. S'occupant de la gestion et fourniture de matériels à moindre coût, des relations extérieurs avec nos partenaires, de la défense des intérêts des étudiants et promouvant une vie estudiantine agréable via l'organisation d'événements de solidarité, festifs et sportifs.

C'est à travers ses nombreux rôles que notre bureau espère fournir un lieu de travail agréable et convivial.

”

2 FORMATION POST-UNIVERSITAIRE

DU : Diplôme Universitaire

- DU de Conception et Fabrication Assistées par Ordinateur
 - DU d'Etudes Cliniques Spéciales Mention Orthodontie
 - DU d'Hypnose appliquée en Odontologie
 - DU d'Implantologie
 - DU de Médecine bucco-dentaire du sport
 - DU d'Odontologie Légale et d'Ethique
 - DU en Odontologie pédiatrique
 - DU de Parodontologie
 - DU de Prothèse complète
 - DU de Recherche Clinique en Odontologie
 - DU d'Occlusodontologie et Réhabilitation de l'Appareil Manducateur
 - DIU d'Endodontie
 - DIU d'Odontologie Pédiatrique Clinique et Sédations
 - DIU de Médecine bucco-dentaire du sport
- Attestation d'Etudes Universitaires d'Imagerie maxillo-faciale cone beam CT
- Attestation d'Etudes Universitaires : domaine médico-chirurgical
- Attestation d'Etudes Universitaires de Médecine bucco-dentaire du Sommeil

CES : Certificats d'Etudes Supérieures

- CES Biomatériaux en Odontologie Mention « Caractérisation et évaluation »
- CES Biomatériaux en Odontologie Mention « Choix et mise en œuvre clinique »
- CES Odontologie Conservatrice et Endodontie
- CES Odontologie Pédiatrique et Prévention
- CES Odontologie Prothétique Mention « Prothèse Conjointe »
- CES Odontologie Prothétique Mention « Prothèse maxillo-faciale »

Pour tout renseignement, contacter l'administration de l'UFR :
secdenta@adm.ups-tlse.fr

Principaux événements

- Week-end d'intégration en septembre
- Rallye et soirée blanche en septembre
- Téléthon et barathon en décembre
- Le Gala en février
- La Garden Party en mai
- Et de nombreux autres événements ponctuels...



Association étudiante de l'UFR :

L'association étudiante porte le nom de Association Etudiants Chirurgie Dentaire Toulouse AECDT.

3 chemin des maraîchers 31400 Toulouse

Mail : aecdt@hotmail.fr

Président : Roméo BERUT

4ème année

0673987224

Délégué UNECD : Pierre STEFFENS

3ème année

0643939895

steffenspierre@hotmail.fr



Le bureau exécutif de l'AECDT est composé d'une vingtaine d'étudiants de l'UFR. L'AECDT, en partenariat avec les ELUSUFR, représente l'ensemble des étudiants de la faculté.

Elle entretient les relations avec les autres associations toulousaines via l'Association générale des étudiants en Midi-Pyrénées (AGEMP) mais également avec les autres associations d'étudiants en odontologie de France via l'UNECD.

L'association gère également le matériel de TP qui est fourni en début d'année universitaire.

L'AECDT participe à la vie étudiante par l'organisation d'événements sportifs, culturels et festifs (retransmissions de matchs de rugby, gala, rallye, soirées dentaires, etc...). Nos différentes équipes sportives se hissent régulièrement jusqu'aux phases finales de leurs championnats respectifs (Champions universitaire de Basket niveau excellence 2015-2106, Champion universitaire de Rugby niveau promotion 2013-2014, etc.).

Trois fois par an est publié "L'Amalgame", le journal de la fac, rassemblant à la fois des articles sérieux et des articles/photos humoristiques.

L'AECDT est très active sur le plan humanitaire en participant notamment au Téléthon (plusieurs milliers d'euros par an), à l'Hôpital des Nounours ainsi qu'aux projets UNECD locaux (Gardez le sourire) ou Internationaux (Humanitaire Inde/Maroc).

En conclusion l'association est un acteur incontournable de la vie de la faculté par les différents projets tout au long de l'année.

Le Guide des Études en Odontologie

Le métier de chirurgien dentiste

Historique de la profession

L'odontologie, ou dentisterie, est par définition une discipline médicale qui s'intéresse aussi bien à l'étude descriptive de l'organe dentaire, des tissus l'environnant (le parodontate, ce qui est "autour" de la dent) et des articulations temporo-mandibulaires (articulation de la mâchoire) que les pathologies pouvant affecter ces structures.

Depuis longtemps, les hommes sédentarisés ont vu leur régime alimentaire se modifier, et inéluctablement une cascade de conséquences a provoqué l'augmentation significative de pathologies bucco-dentaires. Mais seulement quelques civilisations ont énoncé des traitements au "mal dentaire", traitements devenus avec le temps les premières règles thérapeutiques. Même l'Égypte des Pharaons et la Grèce (hormis les données dans le Corpus Hippocraticum, où il est notamment précisé que "ceux qui ont beaucoup de dents vivront vieux") ne semblent pas s'être réellement préoccupés de ce domaine de la médecine.

C'est à partir du siècle d'Auguste que les études et les écrits se multiplient, liés au développement de la connaissance des plantes et de leurs vertus analgésiques ; les médecins ont alors connaissance des "premiers soins dentaires", sans pour autant réaliser des traitements effectifs.

Au Moyen-Âge, le monde chrétien se tourne vers Sainte Apolline, vierge et martyre à qui l'on avait arraché les dents et brisé la mâchoire, lorsque les douleurs dentaires apparaissaient. Dans toutes les représentations picturales, Sainte Apolline est très souvent représentée avec une pince, le moyen "d'extraction dentaire" de l'époque. C'est également au Moyen-Âge que l'on voit apparaître les forains et les "interventions dentaires", relevant plus du spectacle que de la médecine.

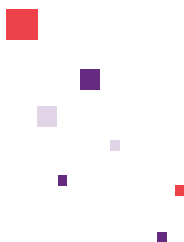
En France, sous le règne de Louis XIV, se mêlent médecins (savants, globalement peu nombreux sur le territoire) et chirurgiens (présents dans bon nombre de corps de métiers) en tant que praticiens de santé. Aucun dentiste à proprement parler n'existe, sauf à la Cour où "l'opérateur pour les dents du Roi" (Dupont) soigne les "dents royales". Mais en 1699, des règlements vont définir les "praticiens spécialistes", qui soigneront les maladies des yeux, de la vessie, des articulations, les hernies et les dents malades : le dentiste est alors né.

De nombreux traitements voient le jour, notamment ceux des éruptions dentaires des nourrissons, avec du beurre de lait de femme et le jus d'écrevisses de rivières. Contre les douleurs dentaires, un rinçage de bouche à l'urine est préconisé par Fauchard, le Père de la chirurgie dentaire "moderne"...

Gerrit van Honthorst (1590-1659),
peintre hollandais.

Cette extraction dentaire est
signée et datée de 1622.

Le tableau est conservé au
Staatliche Kunstsammlungen de
Dresde (Allemagne)



Le métier de chirurgien dentiste



Historique de la formation

Formé dans les Collèges Royaux de Chirurgie au sein de grandes villes. À titre illustratif, à Paris, on dénombre en moyenne sur le siècle, 30 dentistes pour environ 270 000 habitants.

Mais en 1791, le lobbying anti-chirurgiens sévit, et la fonction de chirurgien dentiste n'est plus reconnue.

C'est seulement en 1845 que les choses vont changer à nouveau : la réforme de l'enseignement et la loi Salvandy (du nom du Ministre de l'Instruction Publique de la Monarchie de Juillet) crée le brevet de dentiste, formation d'un praticien spécifique à "l'art dentaire".

Mais 1848 arrive, sa révolution aussi. Et la profession de dentiste n'est plus réglementée. Aucun diplôme n'est requis pour exercer cet art. Progressivement, un enseignement privé sur deux années s'installe sur le territoire : en 1884, deux écoles privées sont actives, l'École Dentaire de Paris et l'École dite "odontotechnique".

Petit à petit, une législation va se mettre en place concernant cette formation, et la loi du 1er décembre 1892 va définir le titre de chirurgien-dentiste : "nul ne peut exercer la profession de dentiste s'il ne possède les diplômes de docteur en médecine ou de chirurgien dentiste. Le diplôme de chirurgien dentiste sera délivré par le gouvernement à la suite d'études organisées suivant un règlement rendu après avis du conseil supérieur de l'Instruction Publique".

Se profilent alors deux professions du même art : les dentistes et les stomatologistes, qui vont vouloir s'accaparer chacun l'exercice exclusif.

Cette "spécialité" médicale sera attribuée aux dentistes, au vu de la spécificité de la profession qui requiert la réalisation de prothèses, basées sur des principes de mécanique.

Les structures privées ou gérées par des collectivités publiques continuent à se développer.

En 1965, de nouvelles réformes de l'enseignement, après consultation des représentants des stomatologistes, vont tenter de fragiliser les études de chirurgien dentiste.

Et c'est en 1968 que les associations d'étudiants en chirurgie dentaire vont faire entendre leurs voix pour obtenir un enseignement strictement destiné à la profession.

Maurice Schumann va mettre en place le doctorat en chirurgie dentaire en décembre 1971, et c'est cette année que le Numerus Clausus sera mis en place.

En découleront alors les seize Facultés de chirurgie dentaire que l'on connaît à l'heure actuelle, pleinement intégrées à l'Université.

Le chirurgien dentiste et sa place dans la santé publique

Le dentiste est un professionnel de la santé dont la fonction principale consiste à dépister toute déficience des dents, de la bouche, des maxillaires ou des tissus avoisinants.

Il travaille en étroite collaboration avec les autres professionnels de la santé : médecins généralistes suivant les patients étant suivis pour des soins dentaires ou médecins spécialistes (chirurgien maxillo-facial, cardiologue, otorhino-laryngologiste, etc.).

L'exercice de la chirurgie dentaire a plusieurs objectifs de santé publique :

- Diagnostic, traitement et prévention des pathologies bucco-dentaires et promotion de la santé,
- Réhabilitation anatomique de la cavité buccale (pathologies dentaires ; pathologies de type cancers touchant la face, la bouche ; etc.),
- Réhabilitation des fonctions de la cavité buccale (mastication et déglutition, phonation, respiration, etc.).

Le Guide des Études en Odontologie

Son activité ne doit pas en effet faire oublier son rôle d'acteur de santé publique ; le Code de Santé Publique est d'ailleurs très clair sur ce point :

"il est du devoir de tout chirurgien-dentiste de prêter son concours aux mesures prises en vue d'assurer la permanence des soins et la protection de la santé".

L'exercice conventionné de chirurgien dentiste (grande majorité des praticiens) permet l'accès aux soins pour le plus grand nombre afin d'améliorer l'état de santé buccodentaire de la population. La convention régit les relations entre les professionnels et les caisses de Sécurité sociale, sur la base d'un double engagement : celui des chirurgiens dentistes à l'égard des honoraires demandés aux patients, et celui des caisses pour le remboursement des assurés sociaux.

L'exercice du métier

Comme toute profession de santé, l'exercice de la chirurgie dentaire requiert une relation de confiance entre le praticien (soignant) et le patient (soigné).

Cette relation s'appuie sur les capacités du praticien à communiquer, à expliquer ses faits et gestes, à entretenir un climat propice à une qualité de soins.

Être capable de rassurer est un élément-clé dans ce domaine, car une partie de la population redoute les soins dentaires en raison des mauvais souvenirs engrangés au cours des multiples expériences, de la peur d'avoir mal depuis l'enfance, etc.

D'autre part, cette profession est d'ordre médical, le chirurgien dentiste étant amené à soigner des patients, à faire de la chirurgie, à établir un bilan médical avant tout soin dentaire, etc.

La formation passe donc par l'acquisition de connaissances médicales, indispensables à une prise en charge conforme aux données actuelles de la science.

En outre, le métier de chirurgien dentiste fait appel indéniablement à des capacités manuelles et un désir d'exercice manuel, car il est amené à reconstituer de ses mains des structures dentaires, à manipuler des matériaux, à pratiquer la chirurgie, etc.

Certes, disposer de telles capacités est un atout pour la formation, mais celle-ci (notamment par les travaux pratiques, multiples dans les premières années) permet à n'importe quelle personne d'adopter les bons gestes, d'acquérir une habileté manuelle, et donc de pouvoir pratiquer en toute sérénité.

Exercices particuliers

Outre les modes d'exercices suscités, diverses voies peuvent se présenter :

- Chirurgien dentiste des armées : aujourd'hui le recrutement se fait essentiellement en " OSC " : Officier sous contrat dont l'engagement initial est de deux ans renouvelables avec un maximum de 20 ans.
- Chirurgien dentiste conseil auprès de la sécurité sociale qui concourt à la réalisation des objectifs de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (recrutement sur concours).
- Chirurgien dentiste expert auprès d'un laboratoire cosmétique.
- Chirurgien dentiste auprès de l'industrie (implantaire etc.).
- Chirurgien dentiste expert auprès des tribunaux, de façon ponctuelle ou plus régulière.

Le métier de chirurgien dentiste est donc un métier assez ouvert présentant diverses facettes qu'il ne tient qu'à vous d'explorer.



PHILIPS
sonicare

ProtectiveClean

ProtectiveClean

Elimine jusqu'à 7 fois plus
de plaque** tout en restant
doux pour les gencives.

Pour plus d'informations, connectez-vous sur :
www.dentiste.philips.fr
ou contactez notre numéro vert :
0 800 710 580.

Capteur de pression

Un accompagnement
pour une expérience
tout en douceur



Enlève jusqu'à
7x plus de
plaque dentaire**

Signal de
remplacement de
la tête de brosse



innovation  you*

*Innovation et vous. **Par rapport à une brosse à dents manuelle, et al Milleman, 2014.

Le Guide des Études en Odontologie

Les différents modes d'exercice

Une fois le diplôme de Docteur en Chirurgie Dentaire acquis, le praticien va s'inscrire au Tableau de l'Ordre Départemental, et son exercice du métier peut s'effectuer selon divers modes :

- 1/ Le remplacement (d'un praticien cessant temporairement son activité),
- 2/ La collaboration,
- 3/ L'exercice individuel libéral,
- 4/ L'exercice libéral à plusieurs praticiens,
- 5/ L'exercice salarié non libéral.

Le remplacement

Un praticien, qui cesse temporairement son activité (pour raisons diverses : congés maternité, vacances, arrêt maladie, etc.), a la possibilité d'être remplacé soit par un praticien diplômé, soit par un étudiant en chirurgie dentaire remplissant les obligations légales (cf. chapitre page 62).

Un contrat-type est disponible auprès de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes. Ce remplacement, majoritairement libéral, peut également être salarié.

En ce qui concerne le remplacement libéral, ces autorisations sont délivrées pour une durée limitée par le Conseil Départemental de l'Ordre des chirurgien dentistes (pas de durée maximale).

Aucun type de rémunération n'est imposé. Ce sont les deux parties qui choisissent soit une rémunération forfaitaire (à la journée, au mois ou pour toute la durée du remplacement), soit une rémunération par un pourcentage sur les soins encaissés et travaux effectués. Une clause d'interdiction d'exercer dans un périmètre défini tout autour du lieu de remplacement peut être établie (clause de non-concurrence), seulement si ce remplacement est d'une durée supérieure à 3 mois consécutifs.

En ce qui concerne le remplacement salarié, un contrat à durée déterminée (CDD) doit être établi entre les deux parties. Une période d'essai peut même être réalisée. Si le terme du contrat est connu, il est inclus dans le contrat. Si besoin, le CDD pourra être reconduit, la durée totale ne pouvant excéder 18 mois. Mais si l'absence du praticien est de durée inconnue, alors dans le contrat devra être renseignée une durée minimale de remplacement, le contrat prenant fin au retour du praticien remplacé.

La rémunération sera basée, dans ce cas aussi, sur un pourcentage sur les soins encaissés et travaux effectués.

Une clause de non-concurrence peut être adjointe ; une contrepartie financière est alors attribuée, égale à un fractionnement mensuel versé après la rupture du contrat, pendant la durée de l'application de la clause.

La collaboration

Comme son nom l'indique, un praticien peut faire appel à UN SEUL collaborateur afin de travailler ensemble dans le même lieu d'exercice (et non pour le remplacer).

L'exercice en collaboration peut être libéral (exercice libre du collaborateur dans la même structure de soins) ou salarié (le chirurgien dentiste collaborateur est soumis aux directives de son employeur).

Toutefois, un praticien peut faire appel à plusieurs collaborateurs, sur autorisation du Conseil Départemental de l'Ordre auquel le titulaire ou la société est inscrit (besoins de santé publique, afflux exceptionnel de population, état de santé du titulaire).

La collaboration libérale (fréquente) est un cadre privilégié par de nombreux jeunes chirurgiens dentistes car elle a sure une activité " parrainée " par le(s) titulaire(s) du cabinet dentaire, un acquis de techniques de travail et donc d'expérience, et un moyen d'attente avant un éventuel engagement. Sa durée peut être de durée déterminée, ou non. Il peut constituer sa propre patientèle.

Le collaborateur libéral est affilié au régime social des praticiens auxiliaires médicaux et au régime d'assurance vieillesse des chirurgiens dentistes (CARCDSF). L'exercice est néanmoins dépendant des matériels et matériaux du cabinet.

La collaboration salariée repose sur un horaire de 35 heures par semaine (possibilité de dépassement, payé en heures supplémentaires) et sur des congés payés. Le praticien collaborateur est affilié à la Caisse d'assurance maladie du régime général.

Enfin, un collaborateur salarié peut être autorisé à avoir plus de deux exercices.

Les différents modes d'exercice

L'exercice individuel libéral

Le chirurgien dentiste peut exercer dans son cabinet dentaire, seul.

Pour des raisons personnelles, de mutualisation des moyens et de continuité des soins (notamment pour favoriser la diversité de l'offre de soins et pour faciliter les congés), ce mode d'exercice, auparavant très apprécié par les praticiens, est dorénavant supplanté par l'exercice de groupe.

L'exercice libéral à plusieurs praticiens (association)

Dans cette situation, l'ensemble des praticiens d'un même cabinet vont contracter un contrat d'exercice professionnel afin de pouvoir mutualiser les dépenses générales et mettre ainsi en commun tous les moyens. Cet exercice peut conduire à constituer une " personnalité morale " (entité juridique abstraite fondée pour les regroupements), c'est-à-dire la création d'une société qui va présenter de nombreux avantages, notamment de gestion financière.

Cette société peut être :

- Société Civile de Moyens (SCM) : mise en commun des moyens matériels (locaux, employés, etc.) et partage des frais (électricité, eau, etc.). Chaque praticien est libre de son exercice, de sa patientèle et est imposé sur ses parts de bénéfices en plus de son imposition personnelle.

- Société Civile Professionnelle (SCP) : mise en commun des moyens (frais globaux) et des honoraires.

Les décisions collectives sont prises en assemblée.

De façon générale, le partage fréquemment réalisé se base tout de même sur le montant des recettes réalisées par CHAQUE associé au profit de la société.

- Société d'Exercice Libéral (SEL) : de multiples SEL existent. Les praticiens exerçant en SEL reçoivent une rémunération de " gérant de la SEL " et une rémunération liée aux dividendes.

L'exercice salarié non libéral

Cette catégorie concerne environ 7 % des chirurgiens dentistes. Ils sont généralement employés par une collectivité, que cela soit :

- un service hospitalier,
- un cabinet mutualiste,
- une caisse d'assurance maladie,
- etc.

La multiplicité des modes d'exercice requiert donc une connaissance approfondie lorsque ce choix se présente au chirurgien dentiste. Il convient donc de se rapprocher du Conseil Départemental de l'Ordre, d'une Association de Gestion Agréée (AGA) voire même d'un juriste, pour des informations plus précises.



Le Guide des Études en Odontologie

L'étudiant en fin de cursus peut-il commencer à travailler ?

Conformément à l'Article L4141-4 du Code de la Santé Publique, " les étudiants en chirurgie dentaire français (...) ayant satisfait en France à l'examen de cinquième année, peuvent être autorisés à exercer l'art dentaire, soit à titre de remplaçant, soit comme adjoint d'un chirurgien-dentiste". Le Conseil Départemental de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes donne cette autorisation.

Les internes en odontologie ont également le droit de travailler durant leur cursus. Par ailleurs, pour les internes exerçant à titre de remplaçant ou d'adjoint d'un chirurgien-dentiste qualifié spécialiste (orthodontie notamment), ils doivent avoir validé l'examen de fin de 1ère année de spécialisation.

Les pièces et documents justificatifs à fournir au Conseil de l'Ordre Départemental sont :

- l'attestation de réussite aux examens de 5ème année d'études odontologiques (Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique),
- l'autorisation du chef de service clinique et hospitalier, précisant les jours libres de l'étudiant (sauf pour le mois d'août),
- l'avis favorable du doyen,
- les contrats (de remplacement ou d'étudiant-adjoints salariés) en

4 exemplaires : les signatures ne doivent pas être photocopiées (l'Ordre dispose de formulaires à remplir),

- une photocopie de la carte d'identité,
- l'attestation d'assurance de Responsabilité Civile Professionnelle (RCP),
- un extrait du casier judiciaire, de moins de trois mois.

L'étudiant peut alors exercer selon trois modes :

- le remplacement libéral (mode fréquemment utilisé, pour des remplacements de titulaire en congés, en arrêt maladie, etc.),
- la collaboration salariée,
- le remplacement salarié.

À savoir que, même si ce type de remplacement est fortement répandu, le " Conseil national de l'Ordre des chirurgiens dentistes déconseille formellement de proposer un contrat libéral à un étudiant, qu'il soit à temps plein ou à temps partiel. En effet, l'étudiant n'étant ni titulaire du diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire, ni inscrit au tableau de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes, il ne peut, par voie de conséquence, satisfaire aux différentes obligations découlant d'un exercice libéral".



Comment devenir enseignant en odontologie?

Il existe, au sein des Unités de Formation et de Recherche d'odontologie, trois catégories d'enseignants :

- les assistants hospitalo-universitaires (AHU), qui ne sont pas titulaires
- les maîtres de conférence des universités - praticiens hospitaliers (MCU-PH), qui sont titulaires
- les professeurs des universités - praticiens hospitaliers (PU-PH), qui sont également titulaires

Ces trois fonctionnaires ont à leur charge les trois fonctions hospitalo-universitaires : fonction d'enseignement, fonction hospitalière et fonction de recherche.

La nomination à chacun des postes est soumise au succès à leur concours respectif.

1. Assistant hospitalo-universitaire (AHU)

Afin de se présenter au concours d'AHU, le minimum requis est le diplôme d'état de docteur en chirurgie dentaire. Les assistants sont nommés pour deux années, auxquelles peuvent s'ajouter deux fois une année. Sauf cas exceptionnel pour les anciens internes, les AHU exercent leur activité à " temps partiel ".

2. Maîtres de conférence des universités - praticiens hospitaliers (MCU-PH)

Afin de se présenter au concours de MCU-PH, il faut avoir moins de 45 ans, être détenteur d'au moins un diplôme de master (M1 + M2) et avoir été pendant au moins deux années AHU.

Afin de concourir, il est nécessaire de présenter un exposé écrit de ses titres et travaux, ainsi que d'effectuer une présentation orale de ses travaux suivi d'une discussion avec le jury et d'un exposé destiné " à apprécier ses aptitudes didactiques ". Il est possible de se présenter trois fois au concours.



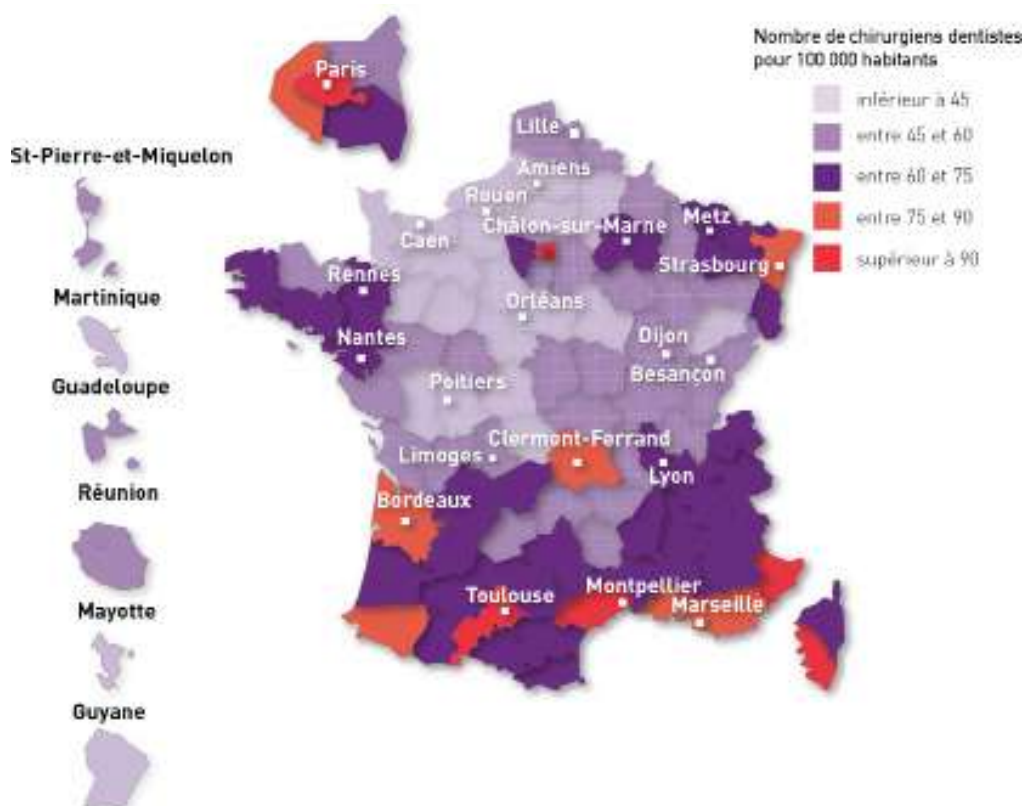
3. Professeurs des universités - praticiens hospitaliers (PU-PH)

Afin de se présenter au concours de PU-PH, il faut être titulaire de l'habilitation à diriger les recherches, être MCU-PH, avoir moins de 55 ans ou avoir été pendant au moins cinq ans MCU-PH à temps plein, et avoir satisfait à l'obligation de mobilité en ayant exercé pendant un an au moins en dehors du CHU dans lequel on est affecté.

Il est possible de se présenter quatre fois au concours. Les PU-PH ne peuvent exercer qu'à temps plein.

Le Guide des Études en Odontologie

Démographie et CESP



Problème démographique : un problème de répartition des praticiens sur le territoire

Dans le domaine de la santé, et comme le présente cette carte avec la densité de chirurgiens dentistes pour 100 000 habitants, la question de la répartition des effectifs de praticiens (médecins, chirurgiens dentistes) est un problème qui anime les agences de santé et les gouvernements depuis quelques dizaines d'années.

Les chirurgiens dentistes disposent d'une véritable banque de données sur la démographie de la profession :

<http://carto.ars.sante.fr/cartosante>.

À l'initiative des Unions Régionales des Caisses d'Assurance Maladie (URCAM), ce site compile des données de démographie générale, les nombres moyens d'actes, les pourcentages d'activités, etc. Autant d'éléments importants qui sont à étudier sur ce site avant une installation.

Les départs en retraite de praticiens installés en territoire rural,

les modifications de pratique et d'exercice, la diminution du temps de travail, etc. sont des causes à cette répartition sur le territoire français. Autre point clé : c'est le fonctionnement de la sélection en Première Année Commune aux Études de Santé (PACES) qui est lié au Numerus Clausus.

Fixé chaque année pour l'année suivante, le Numerus Clausus représente le nombre d'étudiants autorisés à poursuivre leurs études dans les différentes filières (médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique). Ce Numerus Clausus, toujours d'actualité, initialement garant de la régulation du nombre de praticiens médicaux en France, est contourné de nos jours par l'existence de formations en professionnels de santé sur le territoire français ; et par l'expatriation d'étudiants français dans d'autres pays européens pour obtenir un diplôme reconnu au sein de l'Union Européenne et leur permettant d'exercer en France par la suite.

D'autre part, ce Numerus Clausus ne traite pas le problème de répartition des praticiens sur le territoire français, avec un contraste saisissant entre des zones surdotées (arc méditerranéen, grandes agglomérations), et d'autres sous dotées (zones péri urbaines, zones rurales, etc.).

Ainsi, des mesures sont discutées et instaurées afin d'améliorer cette répartition géographique.

Solutions envisagées ; solutions déjà existantes

Depuis de nombreuses années, des commissions et des rapports sont mis en place afin de prévenir le problème de démographie médicale sur le territoire français.

Le débat entre solutions par mesures incitatives (l'objectif étant de promouvoir l'installation de chirurgiens dentistes dans des zones sous dotées) et solutions par mesures coercitives (l'objectif étant de contraindre les praticiens à s'installer dans de telles zones) est régulièrement remis sur la table des discussions.

Les solutions incitatives existent déjà, la plupart du temps à l'échelle locale : diminution de coût de loyers de cabinets dentaires (mis à disposition par les collectivités : communes, agglomérations ou conseils généraux), exonération de charges, exonération d'impôts, bourses étudiantes, etc. Ces mesures financières visent à révéler l'engouement de jeunes chirurgiens dentistes à s'installer en zones sous dotées en leur enlevant des contraintes pécuniaires.

L'exemple-clé est l'aide à la nouvelle installation en zone très sous dotée, de 15 000 euros. Les mesures coercitives, véritables contraintes, n'ont pas été mises en place, mais ont été proposées comme solutions, notamment l'année civique (obliger les étudiants en fin de cursus à leur faire une année en zone sous-dotée), ce qui pose bien évidemment des problèmes logistiques et de moyens techniques.

Depuis quelques années, et c'est une volonté renouvelée par le gouvernement en 2012, l'accent est mis sur les maisons médicales pluridisciplinaires. Ces sont de petites structures créées de novo ou rénovées, agrandies, dans des zones en demande de professionnels de santé.

Les professionnels peuvent être très divers. Le schéma de base national a été repris par les Régions (Maisons Régionales de Santé), les Départements et certaines collectivités, qui mettent tout en oeuvre pour inciter les professionnels à venir s'installer dans ces structures.

Compte tenu des problèmes démographiques ces maisons de santé ont aujourd'hui le vent en poupe.

Le Contrat d'Engagement de Service Public

Le Gouvernement français a mis en place une mesure afin de faciliter l'installation de jeunes chirurgiens dentistes ; il s'agit d'une mesure incitative, attendue depuis de nombreuses années, qui est le Contrat d'Engagement de Service Public.

Cette mesure est déjà d'actualité dans les études de médecine depuis 2009. Elle correspond à un contrat signé entre l'Etat et l'étudiant en chirurgie dentaire par lequel le jeune praticien s'engage à s'installer dans une zone en demande de soins, délimitée par l'ARS, après l'obtention de son diplôme.

En échange, l'étudiant bénéficie d'une bourse de 1085,63 € net jusqu'à l'obtention de sa thèse

La durée d'exercice dans la zone en demande de soins devra alors être au moins égale à la durée pendant laquelle l'étudiant a touché cette rémunération.

Cet engagement est possible de la 2ème année à la 6ème année d'étude excepté pour les étudiants voulant s'engager sur la voie de l'internat ne pouvant alors s'engager que jusqu'à la 5ème année incluse. Une sélection des étudiants, sur dossiers et sur entretien, est réalisée dès le mois de novembre de l'année universitaire. Le dossier doit mettre en évidence le projet professionnel de l'étudiant, après concertation avec l'Ordre Départemental et l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ces analyses de dossiers se font au sein de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) en odontologie où est formé l'étudiant, par des représentants enseignants, professionnels et étudiants.

À noter que le nombre de CESP est limité : pour l'année 2016-2017 il est de 109. À titre d'information, 400 CESP sont proposés aux étudiants en médecine (200 pour les étudiants et 200 pour les internes).

L'étudiant qui a contracté un CESP peut néanmoins concourir à l'internat en odontologie ; s'il réussit, son CESP sera alors momentanément interrompu durant la période d'internat, puis il devra s'installer dans une ZRR, comme convenu initialement, durant la période pendant laquelle il a touché sa bourse étudiante. L'étudiant peut faire valoir un droit de remords, mais sera contraint de rembourser l'intégralité de la somme touchée durant ses études, additionnée de pénalités.

Plus d'infos sur :
www.unecd.com
www.sante.gouv.fr

Le Guide des Études en Odontologie

L'installation du chirurgien dentiste

Ces pages n'ont aucunement la prétention d'être un guide de première installation, mais se veulent être un tableau des pistes de réflexion à avoir en tête lors de l'installation d'un chirurgien dentiste dans son propre cabinet.

• 1 / Le choix d'installation

Outre les convenances personnelles, doit être guidé par une étude du potentiel de patientèle de la zone géographique désirée (démographie, présence d'autres professions médicales, dynamisme et attractivité, etc.). Des outils et des informations sont disponibles auprès des Conseils de l'Ordre, des Agences Régionales de Santé (ARS) et des Unions Régionales des Caisses d'Assurance Maladie (URCAM).

Des aides à l'installation peuvent être mises en oeuvre.

• 2 / Le mode d'installation doit être étudié : doit-on créer un cabinet ou racheter un cabinet préexistant ?

La création d'un cabinet nécessite de prendre en compte des données de locaux (lieu, superficie, nombre de salles, contraintes de radioprotection, parking, etc.), d'achat du fauteuil et de l'ensemble du matériel, etc. Et cela demande beaucoup de rigueur afin de ne pas omettre un quelconque impératif.

Il existe une alternative à la création d'un cabinet : se fonder au sein d'une maison de santé pluridisciplinaire. Ce genre de structure se développe sur notre territoire et permet de regrouper divers professionnels de santé qui louent un espace au sein d'un même lieu.

D'autre part il convient d'avoir en tête que le rachat d'un cabinet pré-existant contraint le praticien à reprendre les contrats des salariés.

• 3 / Louer ou acheter les locaux : telle est la question

Il convient, avant de se poser cette question, de consulter l'Ordre et le règlement de la copropriété qui peut posséder des clauses ne pouvant permettre ce type d'activité dans la résidence. Si les locaux sont purement utilisés à des fins professionnelles, la location peut être réalisée selon un bail commercial ou un bail professionnel.

Quant au praticien propriétaire, il bénéficie de garanties multiples (maintien dans les lieux, pas de réévaluation des loyers, etc.). L'acquisition d'un bien professionnel peut se faire par le biais d'une Société Civile Immobilière (SCI) pour des raisons de gestion du patrimoine.

• 4 / Le mode d'exercice libéral : individuel ou en groupe ?

L'exercice de groupe apporte des avantages indéniables de mutualisation des moyens mais requiert néanmoins une volonté réelle de travailler avec d'autres personnes.

• 5 / Le financement : l'incontournable.

Le budget prévisionnel d'une installation peut mettre en évidence différents moyens de financements :

- Les fonds propres (et/ou donations),
- Les aides,
- L'emprunt,
- Le crédit-bail (concerne le matériel).

	Bail commercial	Bail professionnel
Loyers	Librement fixés	9 ans Librement fixés
Durée minimale	6 ans	9 ans
Au terme du bail...	Préavis de 6 mois	Préavis de 6 mois
Augmentation du loyer	Loyer fixé librement	Limitée

Quelles sont les démarches administratives à mener lors d'une installation ?

1

Inscription au Tableau de l'Ordre Départemental du lieu de résidence professionnelle

Cette inscription est un des impératifs afin de pouvoir exercer. Elle vous permettra de recevoir un formulaire de demande de la Carte de Professionnel de Santé (CPS), élément indispensable (avec la carte vitale de chaque patient) aux télétransmissions de feuilles de soins électroniques (grâce au lecteur de carte vitale). Cette inscription se fait sur demande auprès de l'Ordre.

2

Être titulaire d'une assurance de Responsabilité Civile Professionnelle (RCP)

Cette assurance de RCP est à associer à l'assurance des locaux, des biens liés à l'exercice professionnel et l'éventuelle assurance prévoyance-retraite complémentaire.

3

Demande d'agrément de matériel radiologique auprès de l'Agence Régionale de la Santé

4

Immatriculation auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) pour une activité conventionnée

Cette immatriculation, outre l'application de tarifs fixés, permet au praticien d'avoir une participation, par les caisses d'assurance maladie, au financement de leurs cotisations sociales (assurance maladie, maternité, décès). Le praticien devra alors respecter la Convention Nationale des Chirurgiens Dentistes. Il recevra, de la part de la CPAM, ses feuilles de soins pré-identifiées, en format papier.

5

Pose de la plaque professionnelle

(Les mentions et la taille sont des données à demander auprès du Conseil de l'Ordre).

6

Contacteur l'Agence de Sûreté Nucléaire (ASN)

Afin de déclarer le matériel radiologique. Un suivi annuel de l'équipement radiologique est par ailleurs requis.

7

Possibilité de publier un article dans les journaux locaux

(Après autorisation du contenu de l'article par le Conseil de l'Ordre).

8

Demande d'immatriculation à l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSAFF)

Cette demande se fait au Centre de Formalités des Entreprises (CFE). L'URSAFF collectera par la suite les cotisations d'assurance maladie / maternité du praticien, mais aussi les cotisations d'allocations familiales et d'autres contributions sociales.

9

S'inscrire à une Association de Gestion Agréée (AGA)

Afin de bénéficier des données fiscales et comptables ; et d'avantages fiscaux (pas de majoration des bénéfices de 25 % lors du calcul du bénéfice imposable). L'inscription doit se faire dans les 5 mois suivant le début de l'exercice.

10

Ouverture d'un compte bancaire (professionnel)

Ce compte sera spécifique aux dépenses et recettes de l'activité professionnelle. Elle n'est pas obligatoire, mais la séparation des transactions privées et les transactions professionnelles permet de limiter les erreurs lors de la gestion des comptes et lors d'examens fiscaux.

11

Cotisation à la Caisse autonome de Retraite des Chirurgiens Dentistes et Sages- Femmes (CARCDSF)

Pour ce qui est de la retraite obligatoire, l'invalidité ou le décès, le praticien relève du régime géré par la CARCDSF.

12

Déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), du fichier de gestion des patients

Comme toutes données à caractère personnel présents dans des fichiers informatiques, la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés oblige les professionnels de santé à déclarer ces répertoires.

Le Guide des Études en Odontologie

Instance professionnelles

Interview de l'Ordre National des Chirurgiens dentiste

Dr. Paul SAMAKH

Vice-président de l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes



• Quel sont vos principaux rôles au sein de la profession de chirurgien dentiste ?

Créé en 1945, l'Ordre National des Chirurgiens-Dentistes est un organisme privé de service public qui rassemble toutes les personnes habilitées à exercer la profession de chirurgien dentiste en France. L'Ordre prend des décisions dans le cadre des textes légaux qui le régissent ; il ne peut agir que dans les limites de sa compétence définie par la loi. L'organisation de l'Ordre des chirurgiens-dentistes repose sur la structure suivante :

- le Conseil national,
- les conseils régionaux et interrégionaux,
- les conseils départementaux.

L'Ordre exerce 3 prérogatives :

- réglementaire, largement concernée par la déontologie,
- administrative, par la gestion des tableaux, RPPS, contrats,
- juridictionnelle.

Ses missions sont multiples, il exerce notamment une Mission de Santé Publique (Interlocuteur de l'Etat, lutte contre l'exercice illégal, hygiène, permanence des soins etc.), des missions pour les étudiants, il gère les inscriptions au Tableau des praticiens, réalise des missions de proposition (textes législatifs, code de déontologie), s'occupe des litiges – conciliations...

• Quelles sont selon vous les actualités brûlantes de cette rentrée ?

Elles sont nombreuses, les plus remarquables sont bien entendu le Projet de loi de Santé, le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale, la lutte contre la marchandisation de la Profession, mais également la révision du Code de Déontologie, ainsi que le développement professionnel continu (DPC).

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

Nos rencontres avec les étudiants sont fréquentes, que ce soit au cours de diverses réunions organisées par les ministères, en les recevant dans les locaux du Conseil National pour des entretiens en direct, ou encore par le biais de leur participation à des commissions organisées par le Conseil National.

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

C'est l'interface entre les étudiants et leurs divers interlocuteurs : enseignants, administration des facultés et des centres des soins, les diverses instances de leur future profession.

Cette association étudiante, unique représentatrice des étudiants en odontologie, représente une ouverture d'esprit envers les autres et susceptible d'inciter d'autres étudiants à s'impliquer au service de la profession et de la santé publique.

Pour plus d'Informations : www.ordre-chirurgiensdentistes.fr

Interview de l'Association Dentaire Française



Dr. Jean-Patrick DRUO (à gauche)
et **Dr. Joël TROUILLET** (à droite)
Secrétaires Généraux de l'ADF



• Quel sont vos principaux rôles au sein de la profession de chirurgien dentiste ?

Créée en 1970 pour fédérer la profession, l'Association dentaire française réunit aujourd'hui 26 organismes professionnels, représentant l'ensemble de l'univers dentaire.

Trait d'union de quelque 30 000 chirurgiens-dentistes, l'ADF est une force de représentation de tout premier plan, qui noue un dialogue permanent avec les grands partenaires politiques et économiques de notre profession à l'échelle nationale et internationale (puisqu'elle représente la France au sein de la Fédération dentaire internationale qui collabore étroitement avec l'Organisation mondiale de la Santé).

Lieu privilégié de rencontre et de concertation, l'ADF constitue aussi un laboratoire d'idées, force de proposition dans les domaines du progrès scientifique, de la qualité des produits et des équipements, du service et de la relation avec les patients, de la prévention et de la formation continue. Elle organise également chaque année un Congrès de formation qui est devenu le premier congrès dentaire européen réunissant à la fois, dans un même lieu et en même temps, un programme scientifique de près de 100 séances et une exposition internationale sur 20 000 m². L'ADF se réjouit d'ailleurs que Madame Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, ait, cette année encore, accordé son patronage au Congrès. Outre la reconnaissance de cette manifestation, c'est un signal très fort de la part de l'autorité ministérielle vis-à-vis de nos confrères et de l'ensemble de la filière dentaire.

• Quelles sont selon vous les actualités brûlantes ?

La **mise en place de la nouvelle convention** signée par 2 syndicats représentatifs sur 3 et dont les nouveaux tarifs d'application seront mis en place au 1er avril 2019. En ce qui concerne la volonté du Président de la République de la réforme du reste à charge zéro, devenu le 100% santé, il entrera en application en 2020.

Nous avons eu à cœur d'offrir aux syndicats représentatifs ainsi qu'à toute la filière dentaire, à l'occasion du Congrès de l'Association dentaire française, une **tribune exceptionnelle en présence du Directeur de l'Assurance maladie, Nicolas Revel** pour débattre de la nouvelle convention avec pour thème *Nouvelle convention : que va-t-elle changer ?* Les questions que vous vous posez.

L'ADF a organisé, le 13 septembre dernier, la Journée des Présidents de ses 26 organismes membres en présence de Michèle Lenoir-Salfati, directrice générale de l'Agence nationale du DPC (ANDPC). Elle a ainsi réaffirmé, qu'à côté du DPC obligatoire, la **formation volontaire des chirurgiens-dentistes avait toute sa place**. L'ADF, partie prenante du Conseil national professionnel des chirurgiens-dentistes (CNP) s'implique dans la **mise en place de parcours professionnels de formation** qui répondrait aux exigences d'une formation continue à la fois obligatoire et volontaire notamment au service des structures locales.

L'ADF, comme les étudiants, pensent qu'une **réforme des études** est nécessaire sur certains points, notamment le rôle et le contenu de la 6^e année avec la création d'un DES devant conforter la qualité de toute la formation initiale. La réforme du 3^e cycle long ne pourra s'effectuer qu'à la suite de cette première étape et avec le consensus de toute la profession.

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

L'ADF porte les sujets de consensus des 26 organismes membres qui la composent et à ce titre, l'UNECD a sa place au sein des débats de l'ADF grâce :

- à sa participation à la Commission des Affaires hospitalo-universitaires.

- aux échanges réguliers avec les secrétaires généraux sur l'évolution de l'exercice. Nous savons que l'exercice dentaire de demain sera sensiblement différent de celui d'aujourd'hui. Pour cela que l'ADF veut encourager les jeunes diplômés à continuer à se tourner vers l'exercice libéral ; vers un exercice qui évolue vers des regroupements de praticiens avec des plateaux techniques toujours plus performants.

- à une participation accrue des T1 et internes aux éditions 2017 et 2018 du Congrès, avec 800 participants, grâce à une invitation gratuite au programme de formation que l'ADF a lancé via les réseaux sociaux.

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

Avec une participation active, aux côtés des responsables de toutes les structures professionnelles, pour inscrire la médecine bucco-dentaire dans un monde en pleine mutation. Fort de cette présence indispensable, l'UNECD doit toujours s'impliquer pour décliner sa vision de l'avenir.

Le Guide des Études en Odontologie

Interview de la Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux

Dr. Patrick SOLERA

Président de la Fédération
des Syndicats Dentaires
Libéraux



• Quels sont vos principaux rôles au sein de la profession de chirurgien-dentiste ?

La FSDL est le 1er syndicat représentatif des chirurgiens-dentistes libéraux depuis 2015, concrétisant leur choix lors des dernières élections URPS. Notre rôle, tel qu'indiqué dans notre acronyme, est de défendre notre profession dans le cadre de l'exercice libéral, ce qui sous-entend : développer ses compétences, choisir son plateau technique et gérer son "entreprise-cabinet" en fonction des attentes, des demandes et du bien-être de ses patients dans un cadre conventionnel respectueux. Tout carcan administratif, notamment par l'encadrement des honoraires, de la formation professionnelle, des modes de rémunération ne peuvent que porter atteinte à la qualité des soins. Les libertés individuelles, qui définissent l'exercice libéral, doivent être privilégiées et défendues face aux volontés d'encadrements et des contraintes administratives chaque année plus nombreuses. Bien sûr, cette liberté d'exercice va de pair avec une responsabilité professionnelle assumée. La FSDL s'attache aussi à défendre, épauler, conseiller ses adhérents lors de contrôles d'activité, par exemple, mais les accompagne également, par son expertise, dans la gestion et l'application des cadres d'exercice en constante évolution. La FSDL est présente aussi dans toutes les instances et commissions professionnelles comme la commission de qualification ODF, CARCDSF, UNCAM, CNPS, CPPNI, CPNEFP, etc ...

• Quelles sont selon vous les actualités brûlantes ?

Sans hésitation : la mise en place de la nouvelle convention signée en juin 2018.

La structure de formation privée "CLESİ PESSOA" . Bien que le tribunal d'Aix en Provence ait condamné cette structure à fermer en septembre 2016, il semblerait que la décision de justice ne soit pas appliquée.

De plus la validation par l'Ordre des premiers diplômes issus de cette université privée, dont une partie du cursus est illégal appelle la FSDL à continuer son combat. - La multiplication des centres low-cost : pour rappel, la FSDL via les Présidents des URPS ARA et IDF a obtenu l'obligation de publication du rapport de l'IGAS : Les centres de santé dentaires : propositions pour un encadrement améliorant la sécurité des soins. Ce rapport est sans équivoque quant aux conséquences sanitaires qu'une multiplication de ces centres engendrera, ce que la FSDL dénonce depuis des années.

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

Nos relations avec les étudiants sont bonnes et nous souhaitons qu'elles perdurent. Nous avons d'ailleurs invité Benoit Bertie et Lucie Bertagniollo lors de notre Conseil d'Administration en juin dernier, afin de discuter, entre autre, des spécialisations en odontologie et en même temps leur faire connaître notre mode de fonctionnement collégial.

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

Vous êtes et représentez les étudiants en Odontologie, avec des problématiques universitaires à gérer, tout en devant en même temps investir le champ de la "vie professionnelle" soit en cabinet, soit en structures salariées. Cette projection professionnelle est difficile à aborder, tant elle est complexe administrativement, fiscalement, entrepreneurialement et même odontologiquement. La FSDL possède cette expertise et souhaite que nos relations sur ces plans continuent et se renforcent, pour que ces échanges réciproques soient la base d'une union possible des chirurgiens dentistes jeunes, et moins jeunes, établis et en cours d'installation.

Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux

Interview des Chirurgiens Dentistes de France (CDF)

Thierry SOULIÉ

Président des Chirurgiens
Dentistes de France (CDF)



• Quel sont vos principaux rôles au sein de la profession de chirurgien dentiste ?

Les CDF / CNSD est le syndicat historique qui a accompagné la profession tout au long de son développement. Il est le premier en nombre d'adhérents de toutes les professions libérales.

Ses 100 syndicats départementaux répartis sur tout le territoire font de "Les CDF" une force majeure dans la défense de la profession. Ses missions sont :

- Promouvoir la santé orale des français
- Défendre la profession de chirurgien-dentiste et ses valeurs
- Accompagner le Chirurgien-Dentiste quotidiennement dans son exercice
- Représenter les chirurgiens-dentistes auprès des pouvoirs publics, des collectivités à l'échelle locale, nationale et internationale.

• Quelles sont selon vous les actualités brûlantes ?

Bien évidemment, la Convention que nous avons signée le 21 juin. Elle marque un tournant dans les relations avec l'Assurance maladie et les complémentaires, en explorant des domaines que les précédentes n'avaient pas intégrés.

Par exemple, sur la prévention : pour la première fois les vernis fluorés dans la tranche d'âge de 6 à 9 ans sont intégrés. C'est une première étape et nous allons exiger l'élargissement de sa couverture. Parallèlement, nous travaillons sur un forfait de prévention qui vise à intégrer les principes de dentisterie minimale et de prise en charge du risque global sous forme financement par capitation. Ce forfait prend en compte toutes les dernières recommandations des données acquises de la science, mais il doit être développé avec prudence, si on souhaite pouvoir le généraliser à l'ensemble de la population. Les techniques d'économie tissulaire en restauratrices sont aussi (enfin) reconnues avec un investissement dans les inlays-onlays au détriment des inlay-cores.

Enfin, la médicalité de notre profession sera renforcée par la prise en compte des patients fragilisés comme le diabète et certains handicaps.

Nous devons faire entrer la profession dans la prise en charge des pathologies. Cette convention est une première étape, certes insuffisante mais qui va dans le bon sens.

Contrairement à des idées véhiculées, nous avons travaillé dans l'intérêt de la profession, mais aussi des patients. Elle vous assurera un avenir qu'il vous appartient, le moment venu, de faire fructifier à votre tour et de développer ce qui a

été construit.

C'est un message d'espoir que je tiens à faire passer. Il ne faut pas croire tout ce qui se raconte sur facebook. Le débat est souvent monopolisé par une poignée d'individus qui n'hésitent pas à compromettre toutes les valeurs qu'une profession doit défendre. La majorité de nos confrères sont des professionnels consciencieux.

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

D'un point de vue personnel, je peux vous dire que j'ai été 3 fois maître de stage et que j'ai essayé autant que possible de rendre service à mes jeunes confrères et confrères.

Je suis toujours disponible par téléphone, mail ou même messenger si quelqu'un essaye de me joindre. Malheureusement pas encore sur instagram ...

En ce qui concerne la structure, nous nous sommes aperçus que les étudiants ne sont souvent pas préparés à l'exercice libéral, 90% d'entre eux regrettent a posteriori le manque d'information. Nous allons donc mettre en place, chaque année, des formations à l'exercice libéral à notre siège, qui viseront à préparer les jeunes pour leur futur exercice. Des programmes seront également mis en place pour faciliter l'accès aux formations 3e cycle, les formations continues et les congrès internationaux. Trop d'étudiants ne connaissent pas l'éventail des possibilités qui s'offrent à eux, cette diversité est pourtant un autre aspect très positif de la profession. Je vous invite donc à suivre attentivement tout le programme moins de 35 qui sera dévoilé à partir du congrès de l'ADF.

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

Comme une association de jeunes qui veulent s'engager. Le sérieux de ses politiques générales, année après année, n'est plus à démontrer. Le mot syndicat n'est pas très « porteur » chez les jeunes générations, ce que je regrette car c'est une noble tâche ! En dehors de la terminologie, l'UNECD est une école dans l'université comme la CNSD l'a été pour celles et ceux qui y ont travaillé. Un lieu commun de partage au service des autres, où vous apprenez le management, l'écoute, et la responsabilité des prises de décisions, même si elles ne font pas toujours plaisir, mais qui sont assumées parce que c'est l'intérêt général qui vous guide et qui prime.

Vous garderez des souvenirs à vie de votre engagement, profitez de ces moments !

Le Guide des Études en Odontologie

Interview de l'Union Dentaire

Dr. Philippe DENOYELLE

Président de
l'Union Dentaire



• Quels sont vos principaux rôles au sein de la profession de chirurgien-dentiste ?

L'Union Dentaire (UD), syndicat représentatif, est un interlocuteur incontournable depuis les élections URPS de 2015.

Elle représente et défend les intérêts moraux et matériels de toute la profession, avec pour rôle essentiel de promouvoir l'exercice libéral de la chirurgie dentaire par :

- Sa présence au niveau des différentes instances professionnelles : ADF, UNAPL, UFSBD, UNPS, Ordre, Commissions paritaires...
- Son service d'aide (le Service 3A : Aide, Assistance aux Adhérents), particulièrement apprécié.
- Le renforcement de l'unité de la profession sur le plan régional, national et international
- L'incitation des chirurgiens-dentistes à participer à l'organisation et la valorisation de la profession
- Ses actions de concert avec tous les autres organismes professionnels
- Sa recherche de solutions aux problèmes rencontrés dans la pratique de la médecine buccodentaire
- Sa contribution à l'amélioration des conditions d'exercice des professionnels, collaborateurs et personnels, ainsi qu'à leur formation (Conférences de l'UJCD...)
- La négociation et la défense des revendications et propositions concernant la profession.

• Quelles sont selon vous les actualités brûlantes ?

Les deux actualités brûlantes de l'année 2018 ont été sans conteste la négociation, débutée en septembre 2017, et la signature de la nouvelle convention le 21 juin 2018, par l'Union Dentaire et la CNSD. L'UD a demandé et obtenu des valorisations et revalorisations sur les soins conservateurs essentiels et la prévention, au maximum possible de l'enveloppe allouée. Elle veillera à ce que ces revalorisations se poursuivent jusqu'à la fin de cette convention, et au-delà, puisqu'elle a l'avantage d'être évolutive.

Elle a demandé et obtenu, et c'est une première, une clause d'indexation, avec des valeurs qui seront revues à la hausse, en cas d'augmentation de cet indice.

Mais l'élection du nouveau gouvernement en 2017 a rajouté une nouvelle donne à cette négociation, issue d'une promesse électorale du candidat MACRON, par l'intégration du «reste à charge zéro», nouvellement appelé 100% santé.

L'UD s'est donc battue sans relâche pour obtenir un panier libre le plus large possible, sauvegardant ainsi la dentisterie moderne pour nos jeunes générations.

De nouveau en groupes de travail depuis la signature, l'UD dénonce depuis plusieurs semaines, avant même l'adoption du PLFSS pour 2019, la fusion de actes CMU-C et ACS, qui empêchera les patients bénéficiaires de l'ACS d'accéder au 100% santé négocié dans la

nouvelle convention, malgré le fait qu'ils paient pour bénéficier d'une assurance complémentaire.

L'UD a d'ores et déjà annoncé que dans la configuration actuelle, elle ne signerait pas l'éventuel avenant 1 à la convention.

En dehors des négociations, l'UD mène de front plusieurs autres combats :

- La formation initiale de nos étudiants (notamment sixième année et suivantes)
- Le suivi de la suppression du Numerus Clausus annoncé
- Le DPC (Développement professionnel continu)
- La formation de nos assistant(e)s dentaires
- La lutte contre l'accès partiel à notre profession
- La lutte contre la pratique sélective et publicité abusive de certains centres de santé...

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

L'Union Dentaire a toujours entretenu des liens importants et forts avec les étudiants depuis sa création en tant qu'association en 1960.

La confrontation et le partage d'idées, d'informations, et les actions communes permettent d'optimiser un des objectifs majeurs de notre syndicat : améliorer notre exercice professionnel libéral, en particulier celui des jeunes et nouvelles générations. Nous tenons, à ce titre, à remercier l'UNECD pour sa participation active à :

- La démographie (promotion du CESP et stage actif près d'une antenne universitaire en zone sous dotée)
- La défense d'un enseignement de qualité, pour une harmonisation nationale et européenne des études dentaires
- Ses articles et tribunes dans notre revue « Convergences »
- Ses échanges avec notre syndicat, par son nouveau bureau national, très dynamique, et réactif sur tous les sujets.

Son analyse est une aide précieuse pour l'avancée de nos réflexions, travaux et actions.

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

Pour l'Union Dentaire, l'UNECD réalise avec efficacité sa triple mission de représentation, service et animation des étudiants en chirurgie dentaire en France (6500 étudiants).

Sa communication est dynamique. Elle a une présence efficace notamment par sa page FB (et service Annonces), son compte Twitter, son journal La Gazette et sa chaîne Youtube).

Elle est soucieuse du bien être des étudiants durant leurs études et au moment de leur entrée dans la vie active.

Elle entretient d'excellentes relations, de qualité, avec les différentes instances, notre Ordre professionnel et les enseignants et avec les autres étudiants en tant que membre de la FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes)

Malgré les changements annuels de présidence et de bureau, elle sait tirer profit de son expérience, et développer ses compétences.

Les différents et nombreux pôles (Actualités professionnelles, Formation et scientifique, Affaires sociales, Affaires internationales...) permettent de faire connaître aux étudiants différents sujets très importants.

Interview de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire

Dr Sophie DARTEVELLE

Présidente de l'UFSBD



• Quels sont vos principaux rôles au sein de la profession de chirurgien-dentiste ?

L'UFSBD (Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire), association loi de 1901, est l'organisme de la profession dentaire dont l'objet est de susciter, d'animer et de coordonner tous les efforts entrepris en faveur de la santé bucco-dentaire en France.

Impliqués auprès des pouvoirs publics afin d'initier ou de faire évoluer les politiques de santé publique, nous nous inscrivons au quotidien dans la vie des Français, et positionnons la santé bucco-dentaire dans une vision plus large de la santé. Nous avons pour ambition de placer les chirurgiens-dentistes comme des acteurs centraux en matière de promotion de la santé et de prévention de nombreuses pathologies, qu'elles soient bucco-dentaires ou non. Les multiples terrains sur lesquels nous nous engageons sont autant de preuves de cet investissement pour la santé publique. Appelés « programmes », ces champs d'actions abordent de nombreux thèmes et ciblent diverses populations : enfants, femmes enceintes, personnes handicapées et/ou en situation d'exclusion, résidents des EHPAD, ...

L'UFSBD est animée par le réseau de ses chirurgiens-dentistes adhérents qui ont à cœur de mener des actions de sensibilisation collective, d'éducation individuelle, de dépistage en présentiel ou via la télé expertise et s'appuie sur des partenariats éthiques qui permettent d'intégrer la santé bucco-dentaire dans la vie quotidienne des Français. Nombreux sont les jeunes confrères qui montrent un intérêt pour la prévention et souhaitent s'investir dans des actions terrain. Ils trouvent dans les UFSBD départementales, le cadre idéal pour cela.

Enfin, dans notre volonté d'accompagner l'évolution des pratiques professionnelles, nous sommes une des plus importantes structures de formation continue avec chaque année plus de 300 sessions de formation.

• Quelles sont selon vous les actualités brûlantes ?

Elles sont nombreuses ! Tout d'abord, l'évolution du métier d'assistante dentaire et la création envisagée d'un niveau 2 pour lequel l'UFSBD a réalisé de nombreuses propositions. Nous sommes évidemment très favorables à ce nouveau métier mais pas à celui d'hygiéniste dentaire. La nuance peut faire sourire et pourtant, elle représente le cœur du débat. Le nouveau métier « Assistant(e) de Niveau 2 » représente une formidable opportunité pour nos cabinets dentaires. Celle d'étoffer les compétences au sein de l'équipe dentaire, particulièrement celles centrées sur la prévention et la maintenance prophylactique, tout en libérant du temps médical pour permettre aux chirurgiens-dentistes d'utiliser

leurs pleines compétences pour une meilleure réponse aux défis que sont les maladies carieuses et parodontales ou la prise en charge des patients plus fragiles (handicap, dépendance,...). À la dénomination « Assistant(e) de Niveau 2 », l'UFSBD préfère d'ailleurs « Assistant(e) de Prophylaxie » qui recouvre une capacité professionnelle plus lisible. Autre sujet d'attention, les groupes de travail issus de la nouvelle convention, notamment ceux sur le forfait en prévention et celui sur les soins aux personnes en situation de handicap. Enfin nous avons profité des discussions autour du projet de loi sur le financement de la sécurité sociale pour continuer notre lobbying en direction des parlementaires sur de nombreux sujets particulièrement importants en terme de Santé Publique, et qui nous tiennent à cœur : la nécessaire évolution des recommandations françaises en matière de fluor, le renforcement de la taxe soda et le fléchage des fonds récoltés sur des actions de promotion de la santé bucco-dentaire, la baisse de la TVA sur les produits d'hygiène bucco-dentaire.

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

Elles sont multiples et à différents niveaux. L'UNECD est déjà membre de droit de notre Conseil d'Administration et nous avons le plaisir d'accueillir 2 de leurs représentants à nos réunions. Ensuite, un des 2 vice-présidents actuels de l'UFSBD est un ancien président de l'UNECD. Autant dire que nous sommes convaincus de l'importance pour notre structure de communiquer avec des professionnels de demain. C'est pour cette raison que l'UFSBD a créé depuis janvier 2017 le blog NexTDentiste.fr et sa page Facebook associée, véritable portail d'information pour accompagner les étudiants dans leur futur exercice. Les statistiques de connexion au blog sont très positives ce qui montrent que nous répondons à une vraie attente des étudiants. Enfin il y a les contacts locaux, au niveau des facultés ou en dehors, entre les étudiants et les responsables des UFSBD départementales concernées. Dans certaines facultés, certains étudiants participent même aux actions de terrain mises en place par l'UFSBD.

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

Nous avons toujours eu d'excellents rapports avec l'UNECD, en cherchant dès que cela est possible à travailler en vrais partenaires. L'UNECD est une structure extrêmement importante dans le paysage professionnel et les actions qu'elle a menées pendant plusieurs mois, notamment pour s'opposer au règlement arbitral, ont montré son impact et sa capacité de mobilisation.

Le Guide des Études en Odontologie

Interview du COMIDENT : le COMité des Industriels de l'art DENTAire

Henri Rochet,
Président du COMIDENT
à gauche sur la photo

Céline Wurtz,
Déléguée Générale
à droite sur la photo



• Quels sont vos principaux rôles au sein de la profession ?

HR : Le COMIDENT est l'association professionnelle représentant près de 150 sociétés spécialisées dans la fabrication et la distribution des matériels et matériaux dentaires ainsi que les nouvelles technologies indispensables au travail des professionnels, chirurgiens-dentistes, assistants et prothésistes dentaires.

Porte-parole reconnu des entreprises du monde de la santé bucco-dentaire, le COMIDENT a pour vocation de représenter et valoriser les intérêts du secteur d'activités. Il apporte son expertise aux entreprises et les accompagne en leur fournissant des services (veille économique et réglementaire,...). Il est aussi un acteur reconnu du domaine dentaire auprès des pouvoirs publics et autorités compétentes et un interlocuteur référent des acteurs de la santé bucco-dentaire dont l'UNECD.

Il est également et particulièrement, le partenaire de l'Association Dentaire Française (ADF) avec qui il co-organise, chaque année, l'Exposition du Congrès annuel.

• Quels sont les projets du COMIDENT pour cette rentrée 2018 ?

H.R : Le COMIDENT partage avec l'ensemble des acteurs du secteur dentaire l'ambition, pleine et entière, d'améliorer l'accès de tous les citoyens à des soins bucco-dentaires de qualité, de lutter contre leur renoncement et d'envisager une part plus importante aux actions de prévention, fondamentaux de toute politique de santé publique.

Le COMIDENT reste donc favorable, plus encore en 2019, à toute initiative qui, mobilisant et capitalisant les compétences de chaque profession, assurera la promotion d'une filière de santé bucco-dentaire unie et responsable, afin de relever les défis de santé publique et les enjeux à venir.

Le COMIDENT souhaite garantir et développer la reconnaissance de l'innovation et qualité des produits et services plus sûrs et plus rapides, conçus pour aider les professionnels dentaires à améliorer la santé bucco-dentaire des patients.

Par ailleurs, le COMIDENT, s'est attaché depuis plusieurs années à placer l'éthique, la réglementation comme la déontologie au cœur des activités quotidiennes de ses membres et contribuer ainsi, avec les professionnels de santé, à la construction d'un secteur dentaire responsable et respecté. Il souhaite continuer dans cette voie.

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

H.R : Le COMIDENT reste persuadé de l'intérêt, pour tous les acteurs et l'écosystème dentaire, de davantage de coordination et de coopération pour permettre de co-construire des propositions d'actions et de développer des outils de communication communs indispensables auprès des pouvoirs publics, des complémentaires santé et des patients.

C'est dans cet esprit que le COMIDENT invite systématiquement les représentants de l'UNECD à échanger et à représenter la voix des futurs professionnels de santé lors des différentes rencontres et conférences qu'il organise. Le COMIDENT informe l'UNECD des principes régissant les liens d'intérêts et la transparence renforcés par la loi anti-cadeau afin que l'association en soit le relais auprès des étudiants en chirurgie-dentaire.

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

HR : Le COMIDENT a toujours considéré l'UNECD comme un laboratoire d'idées, outil de réflexion de l'évolution des études et de la médecine bucco-dentaire et porte-parole des étudiants en chirurgie-dentaire.

Interview du Syndicat des Femmes Chirugiens Dentistes

Dr. Nathalie DELPHIN

Présidente du Syndicat des Femmes Chirugiens-Dentistes (SFCD)



• Quel sont vos principaux rôles au sein de la profession de chirurgien dentiste ?

Nos rôles sont multiples et forts d'une expérience et d'un engagement depuis 1935. Bien sur, en premier c'est la défense des conditions d'exercice des femmes chirurgiens-dentistes afin de leur permettre tous les choix.

Et cela a comme conséquence de permettre à tous les chirurgiens-dentistes d'être serein dans leurs exercices.

Nous nous engageons aussi dans la promotion des femmes aux différents postes de responsabilités dans la profession, en constituant une pépinière de praticiennes et en les formant.

Le SFCD est aussi lanceur d'alerte sur des problématiques juridiques, médicales, environnementales, au niveau français comme européen.

Et surtout, nous restons vigilantes sur la défense des fondamentaux éthiques et déontologiques pour notre profession et pour nos patients.

• Quelles sont selon vous les actualités brûlantes de cette rentrée 2015 ?

Evidemment l'impact de la nouvelle convention sur la CCAM et sur nos conditions d'exercice. Nous rentrons dans un grand flou et nous devons être vigilants sur toutes les conséquences aussi bien pour les praticiens que pour les patients.

Il y a aussi l'évolution de l'équipe dentaire (AD, hygiéniste ?, ...) et les nouveaux lieux d'exercice qui restent un enjeu majeur pour la reconnaissance des compétences et des besoins en santé publique.

Maternité et parentalité sont aussi, pour le SFCD, des notions importantes et toujours d'actualité car parti totalement prenante dans notre exercice et dans l'accompagnement des praticiens. Notre participation aux travaux parlementaires sera encore efficace en 2019.

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

Nous les rencontrons dès que nous le pouvons et nous répondons à toutes les sollicitations et questions qu'ils peuvent se poser. Le passage du statut d'étudiant à celui de Docteur en chirurgie-dentaire peut parfois être déroutant et obscur. L'accompagnement et la bienveillance sont des valeurs importantes pour le SFCD.

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

Comme un acteur majeur de la représentativité et de la défense des étudiants donc indispensable et incontournable. L'avenir du cursus des études et la sérénité au niveau universitaire et hospitalier doivent être discutés avec l'UNECD. Mais l'UNECD c'est aussi le début de l'engagement et la découverte d'autres facettes de la profession en France mais aussi en Europe et au niveau international. Pour le SFCD, nous vous voyons comme un interlocuteur privilégié et partenaire de partage et de discussion. Personnellement, l'UNECD est pour moi le début de mon engagement qui ce poursuit aujourd'hui en tant que présidente du SFCD avec le partage des même valeurs.

Interview de la Conférence des Doyens des Facultés de Chirurgie Dentaire

Corinne TADDÉI-GROSS

Présidente de la Conférence
des Doyens des Facultés de
Chirurgie Dentaire



• Quels sont vos principaux rôles au sein de la profession ?

• Quels sont les projets du COMIDENT pour cette rentrée 2018 ?

• Quelles sont vos relations avec les étudiants ?

• Comment voyez-vous l'UNECD ?

MON CABINET DENTAIRE, J'Y PENSE... BESOIN D'UN COUP DE MAIN ?

MON ÉQUIPE DÉDIÉE

Pour une installation sereine,
**je m'appuie sur l'expérience d'une
équipe dédiée.**

Première commande, choix
des produits, stocks : elle m'aide
à toutes les étapes.

MES TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Je bénéficie de **tarifs préférentiels,
de promos toute l'année
sur plus de 30 000 produits**
et même de facilités
de paiement.

MON COMPTE SUR INTERNET

**Je passe commande parmi
le plus large choix de produits
du marché** et je suis livré
sous 24h (dans 99% des cas).
Si je trouve moins cher ailleurs,
on me rembourse la différence !

MES RENDEZ-VOUS

Événements, séminaires,
travaux pratiques...
**Je suis informé des
dernières innovations.**



**Une journée dédiée
aux praticiens comme moi
qui souhaitent ouvrir
leur 1^{er} cabinet dentaire :**

Des journées à Paris
ou en province avec toutes les informations juridiques,
comptables... pour une création de cabinet sereine !

DÉCOUVREZ NOS RENDEZ-VOUS 2019 SUR
gacd.fr

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE :
01 48 01 32 68
Toutes les infos sur **gacd.fr**

**GA
CD** | **INSTAL&VOUS**



Le Guide des Études en Odontologie

Annuaire

Unités de Formation et de la Recherche (UFR)

Voici les coordonnées et les contacts (téléphoniques et électroniques) des UFR d'odontologie de France, ainsi que les adresses postales des associations étudiantes de chirurgie dentaire.

BORDEAUX

4 Rue Dr Hoffmann Martinot
33000 Bordeaux

Tél. 05 57 57 30 01
Fax. 05 57 57 30 10
admin.odonto@u-bordeaux2.fr



BREST

22, avenue Camille-Desmoulins
CS 93837 - 29238 BREST CEDEX 3

Tél : 02 98 01 64 89
Fax : (33) 02 98 01 69 32
reza.arbabchirani@chu-brest.fr



CLERMONT-FERRAND

Rue Lucie Aubrac
63000 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 17 73 00
Fax : 04 73 17 73 09
line.garreau@udamail.fr



LILLE

Place de Verdun
59000 LILLE

Tél : 03 20 16 79 00
Fax : 03 20 16 79 99
chirdent-scol@univ-lille.fr



LYON

11, Rue Guillaume Paradin
69372 LYON Cedex 08

Tél : 04 78 77 86 78
Fax : 04 78 77 86 96
scolarité.odontologie@univ-lyon1.fr



MARSEILLE

27, bd Jean Moulin
13385 MARSEILLE Cedex 5

Tél : 04 86 13 68 55
Fax : 04 86 13 68 55
katia.leoni@univ-amu.fr



Unités de Formation et de la Recherche (UFR)

MONTPELLIER

545, Av du Prof J.L. Viala
34193 MONTPELLIER Cedex 5

Tél : 04 67 10 44 70

Fax : 04 11 75 91 96

marie-noelle.sebaa@univ-montp1.fr



NANCY

7 avenue de la Forêt de Haye,
54500, Vandœuvre-lès-nancy

Tél : 03 83 68 29 50

Fax : 03 83 68 29 81

webmaster@odonto.uhp-nancy.fr



NANTES

1, place Alexis Ricordeau
BP 84215 - 44042 NANTES Cedex 1

Tél : 02 40 41 29 21

Fax : 02 40 20 18 67

accueil.odontologie@univ-nantes.fr



NICE

24, Av. des Diablos Bleus
06357 NICE cedex 4

Tél : 04 92 00 11 11

Fax : 04 92 00 12 63

scolarite-odonto@unice.fr



PARIS V

1 rue Maurice Arnoux
92120 MONTRouGE

Tél : 01 58 07 67 09

Fax : 01 58 07 67 12

scolarite@odontologie.parisdescartes.fr



PARIS VII

5, rue Garancière
75006 PARIS

Tél : 01 57 27 87 13

Fax : 01 57 27 78 01

gregory.aupiais@univ-paris-diderot.fr



REIMS

2 rue du Général Koenig
51100 REIMS

Tél. : 03.26.91.34.55

Fax : 03.26.91.34.56

scol.odontologie@univ-reims.fr



RENNES

2, Avenue du Professeur
Léon Bernard - (Bât 15) - 35043 RENNES Cedex

Tél : 02 23 23 43 41

Fax : 02 23 23 43 93

secretariat.doyen-odonto@univ-rennes.fr



STRASBOURG

1 place de l'Hôpital
67000 STRASBOURG

Tél : 03 68 85 39 06

l.burckel@unistra.fr



TOULOUSE

3, Chemin des Maraichers
31062 TOULOUSE Cedex 9

Tél. 05 62 17 29 29

Fax : 05 61 25 47 19

secdenta@adm-ups-tlse.fr



Le Guide des Études en Odontologie

Annuaire des instances professionnelles

Instances professionnelles

ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS DENTISTES (ONCD)

22, rue Emile Ménier – BP 2016 – 75761 PARIS Cedex 16
Tél : 01 44 34 78 80 – Fax : 01 47 04 36 55
courrier@oncd.org / <http://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr>

ASSOCIATION DENTAIRE FRANCAISE (ADF)

22, Avenue de la Grande Armée – 75017 PARIS
Tél : 01 58 22 17 10 – Fax : 01 58 22 17 40
adf@adf.asso.fr / <http://adf.asso.fr>

UNION FRANCAISE POUR LA SANTE BUCCO-DENTAIRE

7, rue Mariotte – 75017 PARIS
Tél : 01 44 90 72 80
ufsbdd@ufsbdd.fr / <http://www.ufsbdd.fr>

Syndicats représentatifs des chirurgiens-dentistes libéraux

CHIRURGIENS DENTISTES DE FRANCE (CDF)

54, rue Ampère – 75017 PARIS
Tél : 01.56.79.20.20
www.cnsd.fr

FEDERATION DES SYNDICATS DENTAIRES LIBERAUX (FSDL)

20, rue de Marne – 94140 ALFORTVILLE
Tél : 01 43 68 25 69
www.fSDL.fr

UNION DENTAIRE (UD)

14, rue ETEX – 75018 PARIS
Tél : 01 44 85 51 21 – Fax : 01 46 27 55 34
www.union-dentaire.com



UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN CHIRURGIE DENTAIRE

22, Avenue de la Grande Armée – 75017 PARIS
contact@unecd.com – www.unecd.com

JEUNES DIPLÔMÉS : SI LA RÉUSSITE EST UNE QUESTION D'ASSURANCE, SAISISSEZ NOS OFFRES.

1

remplaçant, collaborateur, installé, pour partir du bon pied, suivez le guide sur le site lamedicale.fr

2

des réductions sur les cotisations de vos contrats d'assurance professionnels et privés pour votre 1^{re} installation

3

un rendez-vous conseil pour bien démarrer votre activité professionnelle

4

votre Agent Général La Médicale est toujours proche de vous

5

une confiance partagée aujourd'hui par 46%* des praticiens libéraux, naturellement

VOTRE ASSURANCE NATURELLE

CONTACTEZ VOTRE AGENT GÉNÉRAL LA MÉDICALE

SERVICE FUTURS PRATICIENS
3 RUE SAINT VINCENT DE PAUL
75010 PARIS



lamedicale.fr

La médicale
assure les professionnels de santé

TOUTES NOS VIDÉOS SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE LA MÉDICALE

La Médicale de France. Entreprise régie par le Code des assurances Société anonyme d'assurances au capital 2 783 532 euros entièrement libéré. Siège social : 50-56, rue de la Procession - 75015 PARIS. 582 068 698 RCS PARIS - Adresse de correspondance : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul - 75499 PARIS Cedex 10. Les contrats d'assurance sont assurés par La Médicale de France et commercialisés par les Agents de La Médicale. *46% des praticiens exerçant en libéral ont souscrit au moins un contrat d'assurance auprès de La Médicale au 31/12/2017. Document à caractère publicitaire simplifié et non contractuel achevé de rédiger en juillet 2018. APJD 4780



Union Nationale des Etudiants
en Chirurgie Dentaire



www.une.cd